

# Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Données régionales et spécificités départementales

Chiffres 2015

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR





Ce panorama socio-économique de l'agriculture ligérienne a été réalisé par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

Différentes sources statistiques ont été mobilisées : la MSA, Agreste (statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture, recensement de l'agriculture 2010...), la typologie INOSYS Pays de la Loire, l'ORAB, le GNIS, les données collectées par les pôles « installation-transmission », et « accueil à la ferme-produits fermiers » de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. Le rang des Pays de la Loire précisé pour chacune des productions est établi selon le nouveau périmètre des régions françaises en vigueur depuis début 2016.

Les auteurs tiennent à préciser que compte tenu de cette diversité de sources, une variable peut être quantitativement qualifiée différemment d'une source à l'autre (périmètre, échantillonnage différents). Par ailleurs, certaines cartes sont toujours réalisées sur le périmètre des « anciens » cantons en raison de la non-disponibilité pour le moment des données à l'échelle des « nouveaux » cantons.





## **7 Emploi et structures**

- 7** Exploitations agricoles
- 11** Chefs d'exploitation
- 15** Installations
- 18** Cessations
- 20** Salariés des exploitations agricoles
- 22** Salariés des industries agroalimentaires

## **24 Résultats économiques**

## **26 Utilisation du territoire**

## **29 Les productions animales**

- 29** Viande bovine
- 32** Lait de vache
- 35** Viande porcine
- 38** Volailles
- 41** Viande ovine
- 43** Lait de chèvre

## **45 Les productions végétales**

- 45** Céréales
- 48** Oléagineux et protéagineux
- 51** Viticulture
- 53** Légumes
- 55** Fruits
- 57** Semences
- 59** Horticulture et pépinière

## **61 Agriculture biologique**

## **64 Signes de qualité**

## **65 Circuits courts**

## **67 Agritourisme et oenotourisme**

## **69 Annexe**





## Orientations économiques et statuts

Les Pays de la Loire comptent plus de 24 600 exploitations agricoles (sous statut valorisant plus d'une demi SMI<sup>1</sup>) en 2015. L'élevage est l'orientation principale de plus de 81 % des entreprises agricoles : élevages bovins qu'ils soient laitiers, allaitants ou mixtes (plus de 50 % des exploitations ligériennes), élevages avicoles (9 %), élevages porcins (3 %), élevages ovins et caprins (2 %). Un peu moins de 20 % des exploitations sont principalement orientées vers le végétal : les grandes cultures (8 %), mais également la viticulture (5 %) et le végétal spécialisé (6 %).

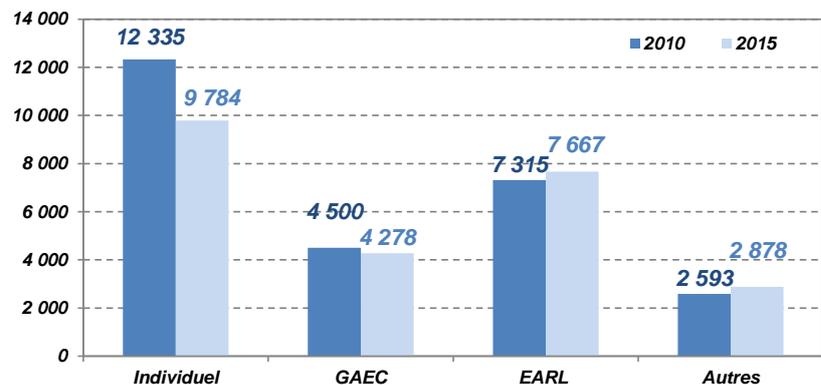
Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations ligériennes (40 %), alors qu'elles sont encore majoritaires à l'échelle nationale (55 %). La part d'EARL (31 %) et celle des GAEC (17 %) illustrent le développement de l'agriculture de groupe en Pays de la Loire. Ces statuts sont majoritairement présents dans les exploitations d'élevage et plus particulièrement en production laitière. Les autres statuts sociétaires notamment à vocation commerciale (SARL) sont plutôt rencontrés dans les entreprises orientées vers le végétal spécialisé.

Le nombre d'exploitations agricoles poursuit en 2015 son recul entamé il y a plusieurs décennies. La baisse du nombre d'entreprises agricoles s'élève en moyenne à 2,3 % par an depuis 2005, mais a tendance à s'atténuer ces dernières années (-1,7 % par an depuis 2010). Les orientations principales maraîchage-floriculture, arboriculture, viticulture, bovins lait et viande, et porcins connaissent les taux de baisse annuels les plus importants (-2,2 % et plus en moyenne annuelle depuis 2010). L'orientation grandes cultures et les élevages ovins-caprins et

## Chiffres clés 2015

- 24 600 exploitations agricoles sous statut
- SAU moyenne : 77 ha
- 40 % d'exploitations individuelles et 17 % de GAEC

## Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA



volailles se maintiennent depuis 2010 tandis que le nombre d'élevages de chevaux progresse.

Du point de vue des statuts juridiques, les exploitations individuelles sont celles qui connaissent le taux de baisse annuel le plus important (-5,6 % par an depuis 2005 ; -4,5 % par an depuis 2010). Bien qu'ils confortent leur part dans le nombre total d'exploitations, le nombre de GAEC continue également de reculer en 2015 (-1,1 % depuis 2005). Les EARL et les autres statuts sociétaires poursuivent leur croissance (de l'ordre de +1 % par an depuis 2010).

<sup>1</sup>Exploitation sous statut : détenant plus d'1/2 SMI. Le champ des activités agricoles retenues est présenté en annexe. Les effectifs d'exploitations, de chefs d'exploitation et salariés source MSA sont à prendre en compte au 1er janvier de l'année citée.



## Spécificités départementales

Le quart des 24 600 exploitations agricoles ligériennes est localisé en Maine-et-Loire en 2015, environ un cinquième respectivement en Mayenne, en Vendée et en Loire-Atlantique et 15 % en Sarthe. Les exploitations orientées vers les productions bovines et polyculture-polyélevage sont majoritaires dans tous les départements mais dans des proportions variables : entre 54 % en Maine-et-Loire et 81 % des exploitations en Mayenne. La part des exploitations orientées vers le végétal spécialisé et la viticulture est plus marquée en Loire-Atlantique (16 % des exploitations) et en Maine-et-Loire (21 %) et celle des grandes cultures en Sarthe (12 %) et en Vendée (11 %). Ces deux départements se démarquent également par une part plus importante d'exploitations orientées vers les productions avicoles, respectivement 13 % et 18 %.

La répartition des statuts diffère également d'un département à l'autre en lien avec les orientations de production et les dynamiques locales. La part des exploitations individuelles demeure élevée en Sarthe et en Mayenne (respectivement 51 % et 44 %). Elle n'atteint que 34 % des exploitations en Vendée. A contrario, la Sarthe présente le plus faible taux de GAEC en Pays de la Loire (10 %) alors qu'ils atteignent respectivement 22 % et 21 % des entreprises agricoles en Vendée et en Loire-Atlantique.

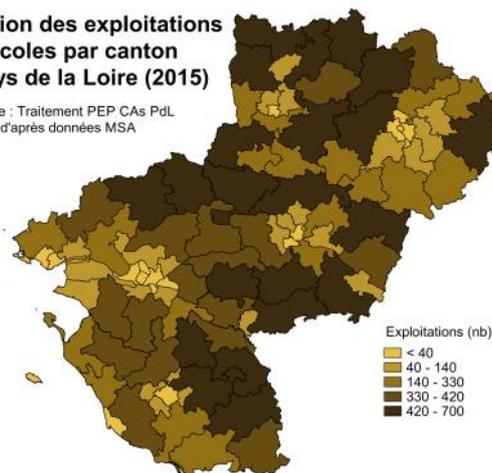
Nombre d'exploitations par département en Pays de la Loire en 2015					
44	49	53	72	85	PdL
4 563	6 150	5 130	3 676	5 088	24 607

PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : MSA

### Répartition des exploitations agricoles par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



La densité des exploitations agricoles est plus importante autour d'un axe nord-sud allant de l'ouest mayennais au nord-est de la Vendée en passant par le sud du Maine-et-Loire. La principale raison de cette distribution est la présence plus importante de petites et moyennes exploitations orientées vers l'élevage ou encore les cultures spécialisées (Maine-et-Loire).

Répartition des exploitations par structure juridique par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Individuel</b>	37%	37%	44%	51%	34%	40%
<b>GAEC</b>	21%	15%	17%	10%	22%	17%
<b>EARL</b>	29%	34%	31%	29%	31%	31%
<b>Autres<sup>1</sup></b>	12%	14%	8%	11%	13%	12%

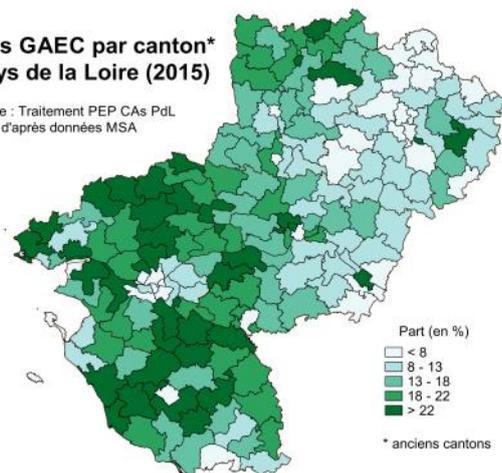
<sup>1</sup> dont GFA et SCEA

PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : MSA

### Part des GAEC par canton\* en Pays de la Loire (2015)

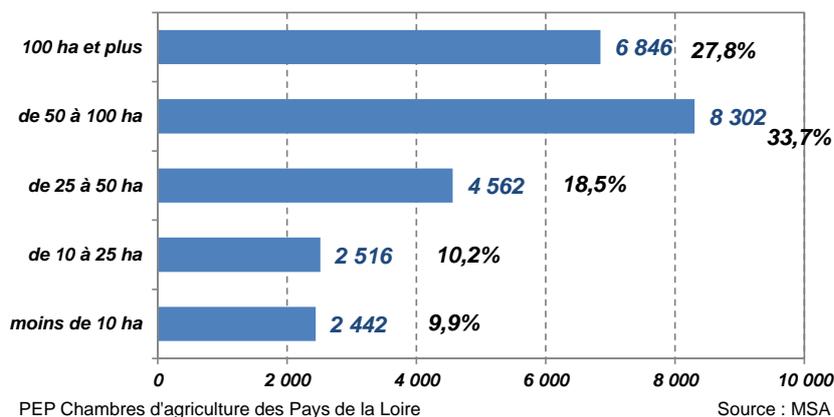
Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



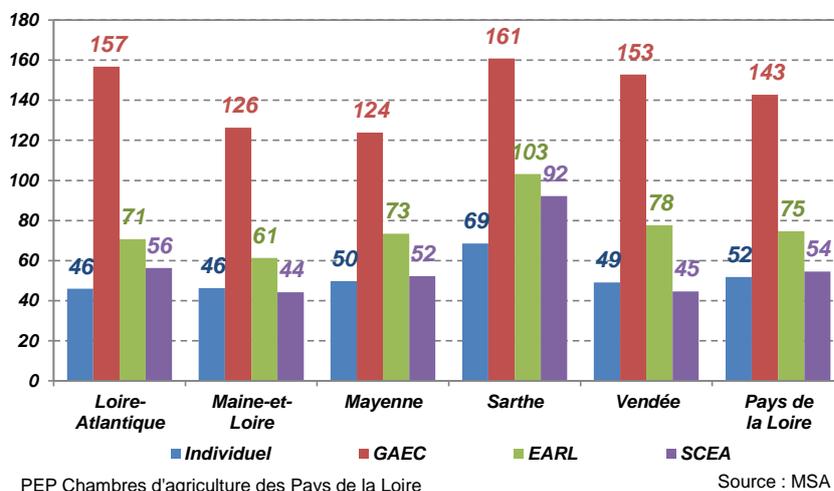
## Dimension économique des exploitations ligériennes

La SAU moyenne des exploitations ligériennes sous statut est de 77 ha en 2015. Compte tenu du processus continu de restructuration des exploitations, la SAU moyenne régionale continue de progresser à un rythme moyen annuel oscillant entre 1,3 et 1,6 % sur les cinq dernières années. En 2015, les exploitations de plus de 100 ha confortent leur part qui atteint 28 % des exploitations ligériennes. Les exploitations de 10 à 50 ha poursuivent leur recul tandis que celles de moins de 10 ha voient leur effectif se stabiliser par rapport à 2015. Les SAU les plus importantes sont en moyenne exploitées dans les orientations de productions principales suivantes : polyculture-polyélevage (106 ha), bovins mixtes (101 ha), bovins lait (91 ha), porcins (80 ha) ainsi que bovins viande (79 ha) puis grandes cultures (76 ha). Les exploitations de moins de 10 ha sont généralement des entreprises de cultures spécialisées (maraîchage, horticulture-pépinière) ou d'élevages spécialisés (volailles, lapins, veaux de boucherie). Ce sont les GAEC qui en moyenne exploitent la SAU la plus importante (143 ha toutes

Nombre d'exploitations agricoles par taille en Pays de la Loire en 2015



SAU moyenne des exploitations agricoles par type juridique et par département en 2015 (ha)



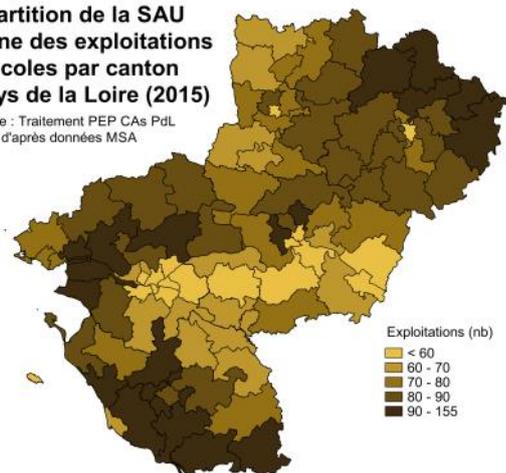
orientations confondues), suivis des EARL (75 ha) puis SCEA (54 ha) et des individuels (52 ha).



## Spécificités départementales

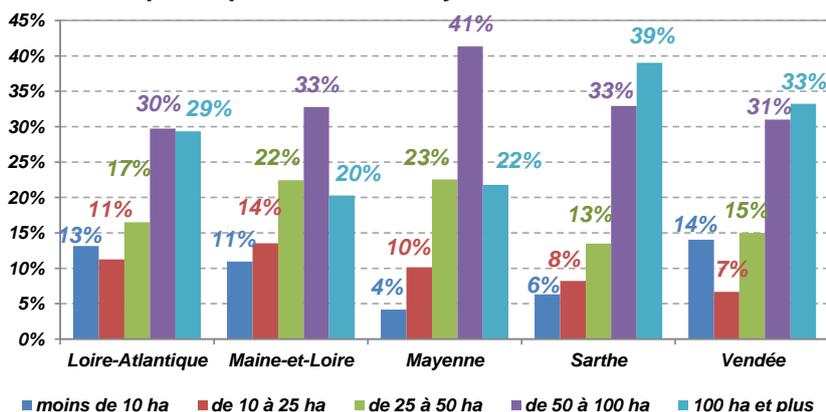
Répartition de la SAU moyenne des exploitations agricoles par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



La SAU moyenne des exploitations varie fortement d'un département à l'autre : de 65 ha en Maine-et-Loire à 90 ha en Sarthe (71 ha en Mayenne, 80 ha en Loire-Atlantique et 85 ha en Vendée). La part des exploitations de plus de 100 ha se distribue de la même façon : de 20 % des exploitations en Maine-et-Loire à 39 % en Sarthe. Les petites structures sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire en raison de leur orientation plus marquée vers les productions végétales spécialisées. A l'opposé, on retrouve une part plus importante de structures de plus

### Répartition des exploitations agricoles par taille et par département en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

grande taille en Vendée en raison du nombre plus important de GAEC ainsi qu'en Sarthe où les grandes cultures et polyculture-polyélevage sont plus présents. La Mayenne, quant à elle, présente une plus forte proportion de petites structures agricoles sous forme individuelle.

Ces spécificités départementales se retrouvent dans la lecture des SAU moyennes selon le statut juridique. La Sarthe se démarque nettement des autres départements par une SAU moyenne plus importante quel que soit le statut juridique.



## Orientations économiques et statuts

La région des Pays de la Loire compte près de 36 900 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2015<sup>1</sup> dans les 24 600 exploitations agricoles valorisant plus d'une demi SMI, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitation, travaillent également 2 470 conjoints collaborateurs, 125 aides familiaux et 25 200 ETP salariés dans les exploitations agricoles.

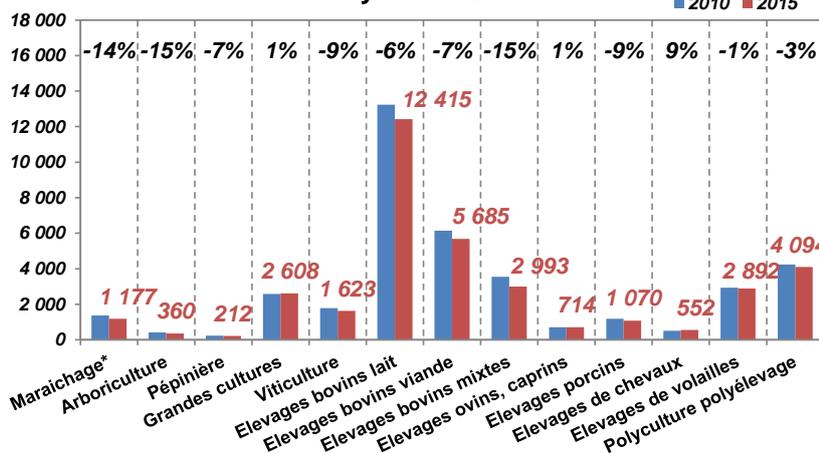
### Actifs agricoles non salariés par département en 2015

	44	49	53	72	85	PdL
<b>Chefs d'exploitations agricoles (statutaires)</b>	7 089	8 954	7 733	5 085	8 032	36 893
<b>Conjoints collaborateurs</b>	386	499	613	529	443	2 470
<b>Aides familiaux</b>	26	27	15	30	27	125

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

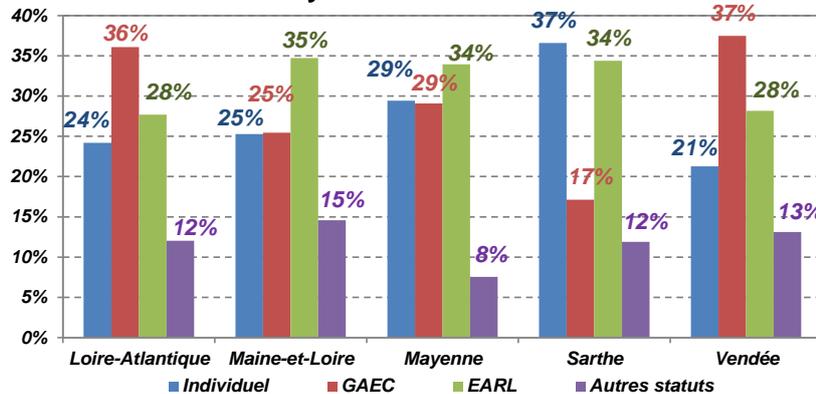
### Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Pays de la Loire



\* et horticulture

PEP CAs Pays de la Loire d'après données MSA

### Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

### Chiffres clés 2015

- 36 900 chefs d'exploitation ou coexploitants
- Age moyen : 48 ans
- 25 % de femmes
- 27 % de chefs d'exploitation individuelle et 30 % de coexploitants de GAEC

La majeure partie des chefs d'exploitation et coexploitants (83 %) exerce dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

En moyenne régionale, 27 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (9 820), 30 % dans les GAEC (10 970) et 32 % dans les EARL (11 710). Seuls 11 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL, etc...).

Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation individuelle, 2,6 coexploitants

<sup>1</sup>Ne sont pas comptabilisés ici les exploitants qui valorisent moins d'une demi SMI, appelés cotisants solidaires, soit un peu plus de 600 retraités agricoles ayant conservé des terres et 4 200 exploitants à titre secondaire (autre activité à titre principal).

en GAEC et 1,5 en EARL) et selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,3 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,6 % par an depuis 2005. Ce repli tendanciel s'est néanmoins ralenti depuis quelques années. Il s'élève à -1,3 % par an depuis 2010. La

composition de la main d'œuvre agricole évolue aussi conjointement à cette baisse. La part du travail familial traditionnel poursuit son recul dans la main d'œuvre des exploitations agricoles alors que celle des chefs d'exploitation, des coexploitants et salariés agricoles se conforte. Le nombre de conjoints collaborateurs a en effet fortement diminué depuis quelques années suite à une évolution de leur statut : évolution vers le statut d'associé

d'EARL, ou vers le salariat d'exploitation, mais aussi par le développement du travail salarié en dehors des exploitations agricoles. Il en est de même pour les aides familiaux (125 à l'échelle régionale en 2015). Cette diminution de l'emploi familial est compensée par des gains de productivité, l'embauche de salariés permanents ou saisonniers ou l'externalisation de certains travaux.



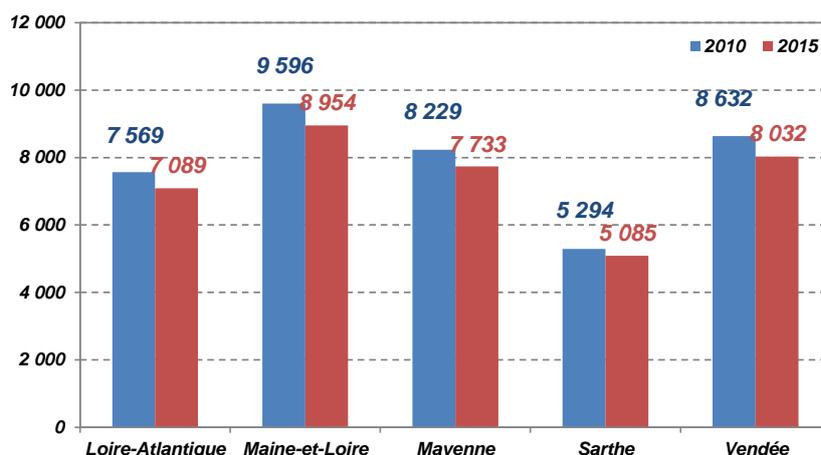
La distribution des chefs d'exploitation et des coexploitants selon les départements est à peu près analogue à celle des exploitations. Compte-tenu de leurs spécificités relatives au développement des sociétés (des GAEC notamment), le nombre de chefs d'exploitation est plus que proportionnel aux exploitations en Vendée (21,8 % contre 20,7 %) et moins que proportionnel en Sarthe (13,8 % contre 14,9 %).

Observée dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été un peu plus forte en Vendée et en Maine-et-Loire depuis 2010.

S'agissant de la répartition des chefs d'exploitation et des coexploitants par statut d'exploitation, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et

Alors que l'élevage et la polyculture constituent globalement le socle de l'activité agricole ligérienne, les cultures spécialisées et surtout la

**Evolution du nombre de chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

la Mayenne se situent à peu dans la moyenne régionale. La Sarthe se différencie par contre par une part de chefs d'exploitation individuelle plus importante (37 %) et seulement 17 % de coexploitants dans les GAEC. Inversement, la Vendée affiche une part de chefs d'exploitation individuelle plus faible que la moyenne régionale (21 % contre 27 %), mais une part de coexploitants dans les GAEC plus importante (37 % contre 30 %).

viticulture sont très présentes en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. La Sarthe et la Vendée sont plus orientées vers les cultures céréalières et la

volaille, la Vendée vers les bovins viande, la production laitière prédomine en Mayenne.

Répartition des chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
Autres élevages	81	90	47	58	89	365
Elevage de chevaux	124	120	123	102	83	552
Elevage de volailles	380	527	263	603	1 119	2 892
Elevage porcins	169	243	254	238	166	1 070
Elevage ovins-caprins	97	215	64	53	285	714
Elevage bovins mixte	615	618	996	211	553	2 993
Elevage bovins lait	3 058	2 302	4 026	1 269	1 760	12 415
Elevage bovins viande	906	1 409	813	655	1 902	5 685
Polyculture-polyélevage	404	817	759	1 148	966	4 094
Grandes cultures	218	791	273	553	773	2 608
Viticulture	554	1 006	0	21	42	1 623
Cultures spécialisées	483	816	115	174	294	1 882
<b>Total</b>	<b>7 089</b>	<b>8 954</b>	<b>7 733</b>	<b>5 085</b>	<b>8 032</b>	<b>36 893</b>

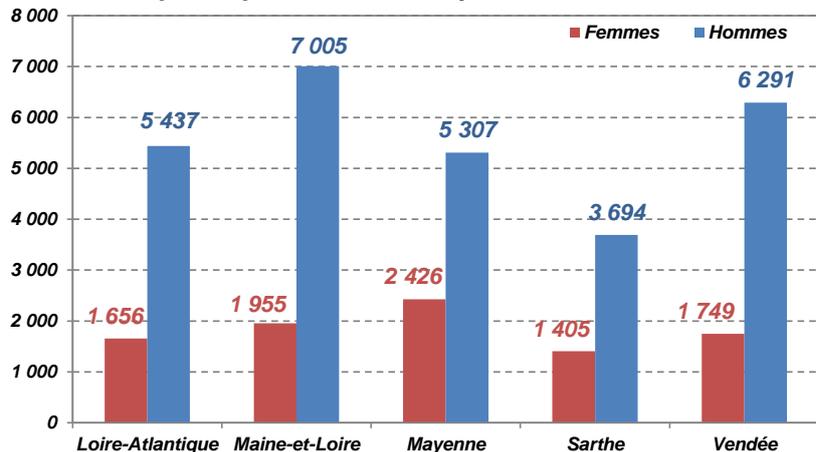
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

## Profil des chefs d'exploitation : sexe et âge

Les femmes représentent 25 % des chefs d'exploitation et des coexploitants en 2015. Cette part poursuit sa progression constatée entre les deux derniers recensements de l'agriculture (2000 et 2010). Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières et de volailles). Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : beaucoup poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2015

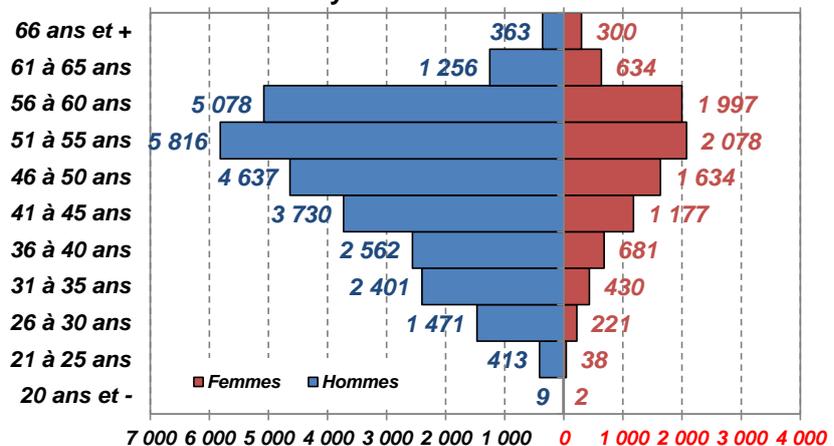


PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,2 ans en 2015. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 48 % et celle des plus de 55 ans à 26 % en 2015. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon l'orientation de production. Les éleveurs laitiers et les éleveurs de volailles sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, les céréaliers et les exploitants en polyculture-polyélevage sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs, la part

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.



## Spécificités départementales

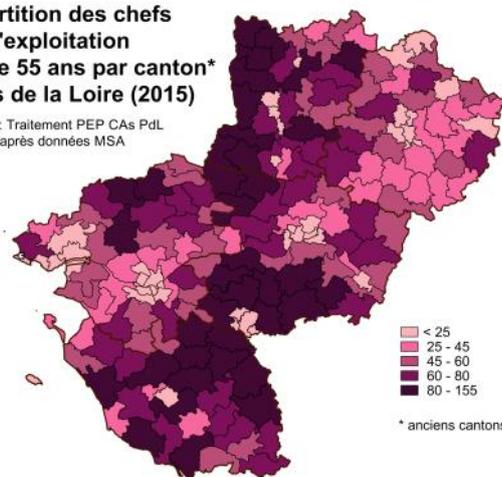
La Mayenne est le département où la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus élevée avec 31 % de femmes contre 28 % en Sarthe et 22 à 23 % dans les autres départements.

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des chefs d'exploitation agricole est prégnant.

En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 25 % - 27 %, est assez homogène. La Loire-Atlantique est le département présentant le taux le plus faible (25 %) et la Sarthe, le Maine-et-Loire et la Mayenne, les départements présentant le taux le plus élevé. Les cartes révèlent qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 1 % entre 2014 et 2015 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens.

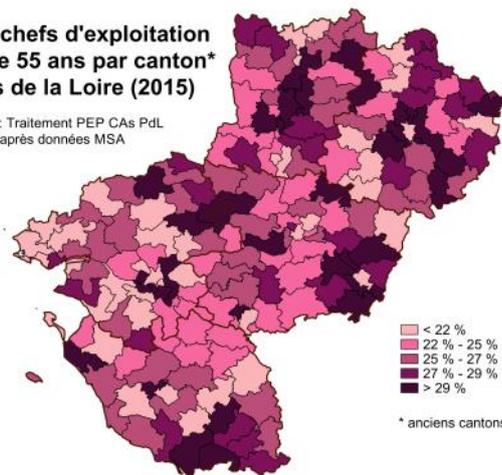
### Répartition des chefs d'exploitation de plus de 55 ans par canton\* en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



### Part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans par canton\* en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA





## Les installations

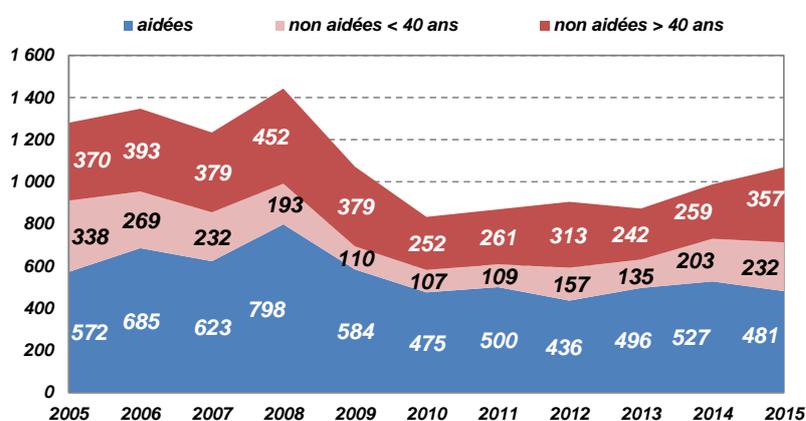
En 2015, 1 065<sup>1</sup> agriculteurs se sont installés en Pays de la Loire dont 481<sup>2</sup> avec des aides à l'installation (création ou reprise d'entreprises agricoles). Le nombre d'installations poursuit sa hausse entamée en 2014, parallèlement aux cessations d'activité agricole en augmentation. La forme GAEC a été de nouveau très sollicitée par les nouveaux installés en 2015. La possibilité depuis 2014 de faire des GAEC entre époux et d'accéder ainsi à la transparence dans le cadre du versement des aides PAC est le principal élément d'explication.

Sur les années 2005-08, les installations avoisinaient les 1 300 par an. Cette période correspond à l'arrivée en retraite des papy boomers et la mise en place de mesures de préretraite qui ont permis à un nombre conséquent d'agriculteurs âgés de 55 à 59 ans de bénéficier de préretraite sociale. Ainsi, sur cette période, les possibilités d'installations ont été accentuées. Avec l'arrêt de ces mesures en novembre 2008, les départs de la tranche 55-59 ans ont chuté, réduisant le nombre d'installations.

## Chiffres clés 2015

- 1 065 installations
- 69 % des installations en élevage
- 33 % des installés ont plus de 40 ans

## Evolution des installations aidées et non aidées en Pays de la Loire



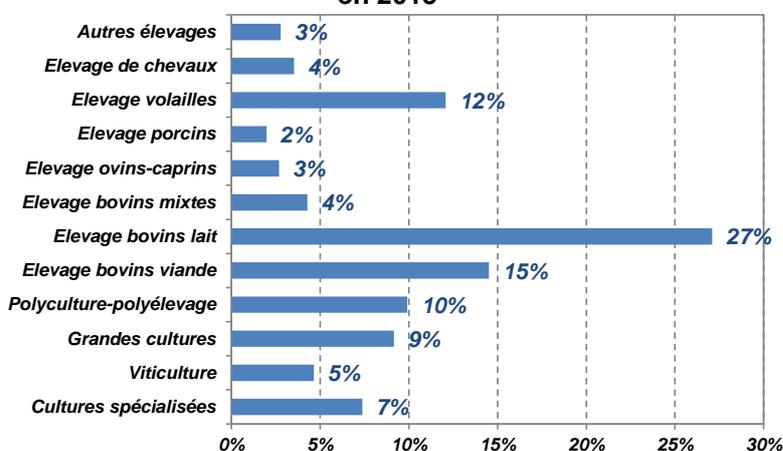
PEP CAs PdL d'après données MSA et services TI CAs PdL

## Les installations par type d'activité

Les deux tiers des installations se réalisent en élevage. Les systèmes bovins sont prédominants : près d'une installation sur deux en moyenne ces dernières années. Les bovins lait restent la première orientation de production des installations ligériennes (27 % en 2015).

Les cultures spécialisées, la viticulture et les cultures céréalières regroupent un peu plus de 20 % des installations.

## Répartition des installations (aidées ou non) par orientation agricole en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

<sup>1</sup> Toutes installations hors transferts entre époux

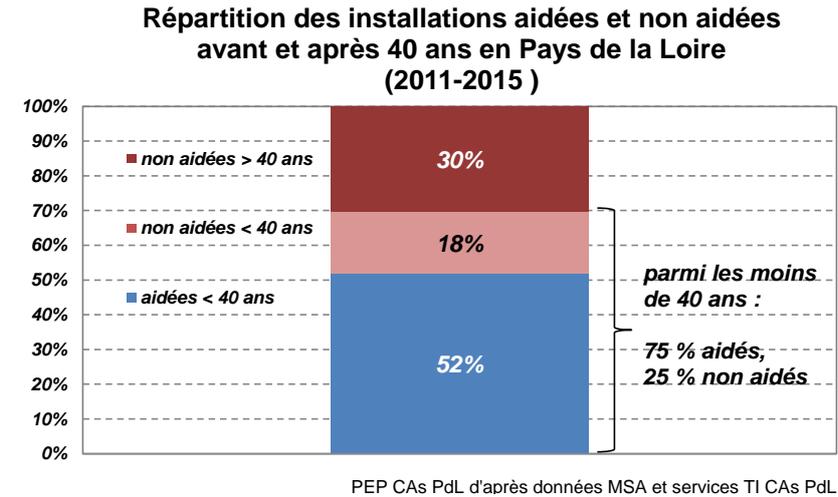
<sup>2</sup> Sur le périmètre des champs analysés (voir annexe à la fin du document). 485 installations aidées au total

## Les installations selon l'âge

Sur les cinq dernières années, parmi les installés, 30 % avaient plus de 40 ans. Et au sein des moins de 40 ans, population cible de la DJA, 75 % des installations se sont réalisées avec les aides.

D'après une étude réalisée par le Pôle Transmission Installation de la Chambre d'agriculture, la majorité des moins de 40 ans qui se sont installés sans aides ne pouvaient réglementairement pas accéder aux aides nationales à l'installation de par l'absence de diplôme conférant la capacité professionnelle agricole.

D'autres n'y ont pas eu recours pour différentes raisons : l'appréhension de la complexité des procédures, la dimension

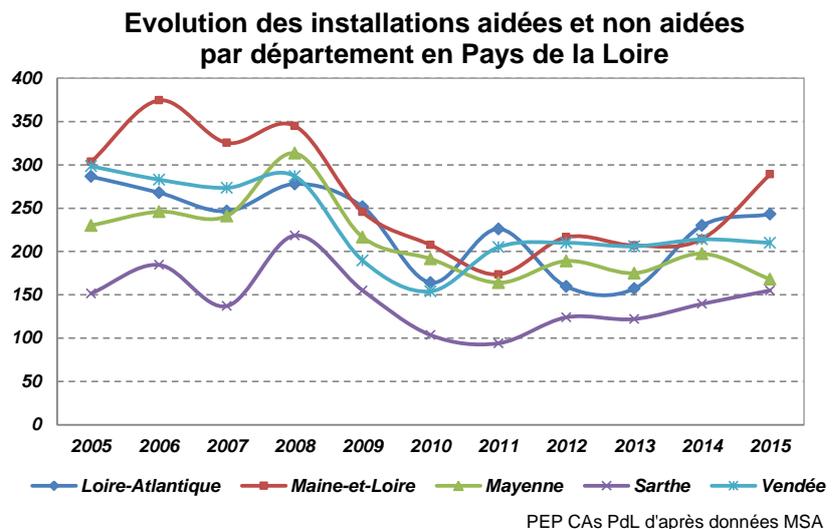


économique des exploitations (trop petites), les réfractaires au dispositif d'accompagnement à l'installation, le manque de disponibilité en temps ou le délai trop court compte tenu d'une opportunité de reprise.

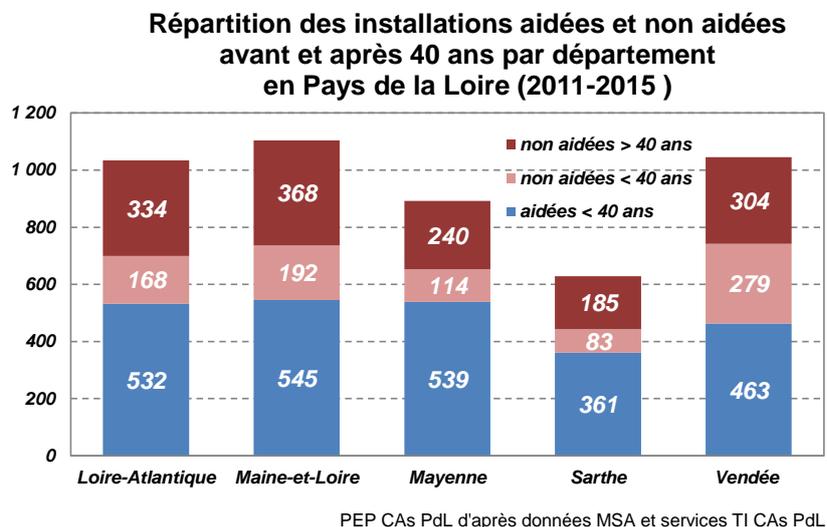


## Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le département ligérien qui connaît le plus d'installations, talonné par la Loire-Atlantique et la Vendée. En Sarthe, les installations sont moindres, oscillant entre 100 et 200 installations par an.

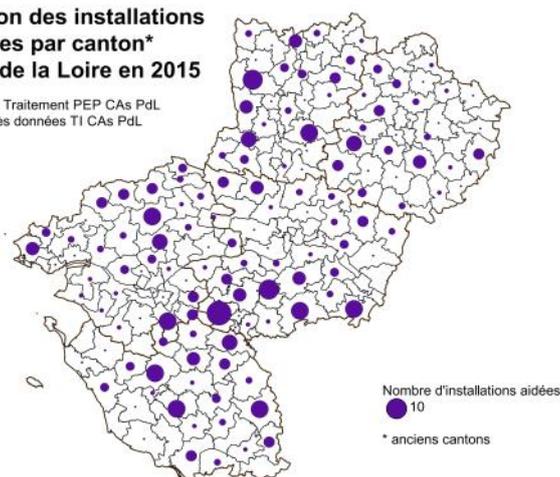


Selon les départements, la proportion d'installés ayant plus de 40 ans est assez semblable. Par contre, la proportion des non aidés de moins de 40 ans est faible en Sarthe et en Mayenne (13 % des installés) alors qu'elle est deux fois plus élevée en Vendée. Des installations en Vendée en volailles fermières (sur moins d'une demi-SMI), en intégration avec des opérateurs économiques ou de conjoints d'exploitant incorporant des sociétés sans solliciter les aides expliquent en partie ces écarts.



## Répartition des installations aidées par canton\* en Pays de la Loire en 2015

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données TI CAs PdL



Nombre d'installations par sexe et par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Hommes</b>	166	190	105	101	148	709
<b>Femmes</b>	77	99	63	54	63	356
<b>% Femmes installées</b>	32%	34%	38%	35%	30%	33%
<b>% Femmes chefs d'exploit.</b>	23%	22%	31%	28%	22%	25%

PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : MSA

En 2015, un tiers des installés étaient des femmes en Pays de la Loire. Dans le temps, cette proportion a légèrement tendance à diminuer. Notons que, sur les cinq dernières années, 21 % des installations aidées en Pays de la Loire étaient féminines. Les femmes s'installent plus tardivement que

les hommes, elles ont pour moitié plus de 40 ans. La Sarthe et la Mayenne sont les départements qui comptent la plus forte proportion de femmes à s'installer comme chef d'exploitation (proche de 40 % en moyenne sur les cinq dernières années).

Parmi les installés, la part des femmes s'avère plus prononcée dans les élevages de petits animaux (volaille, porcs, caprins, ovins...) : 43 % des installés ces cinq dernières années.



## Les cessations

Près de 1 900 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2015 en Pays de la Loire. Cela représente 5,1 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations d'activité agricole ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 (un peu moins de 1 500 par an en moyenne, soit 3,8 % des chefs d'exploitation). La reprise initiée en 2013 se poursuit en 2015. Les cessations d'activité des chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été beaucoup plus importantes entre 2005 et 2008 sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue.

### Chiffres clés 2015

- **1 900 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité**
- **Part des moins de 55 ans dans les cessations d'activité : 22 %**

## Les cessations par type d'activité

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent plus des deux tiers des cessations d'activité agricole en 2015.

Les élevages bovins viande, ovins caprins et de volailles connaissent un taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation supérieur à la moyenne régionale. Les orientations bovins lait, mixtes et porcins se situent en dessous. Les productions végétales spécialisées connaissent par contre un taux de départs précoces supérieur à la moyenne régionale.

Taux de cessation d'activité agricole selon l'orientation (moyenne Pays de la Loire 2011-15)				
Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
Maraichage*	1,5%	2,0%	3,0%	5,4%
Arboriculture	1,2%	1,5%	2,5%	4,9%
Pépinière	1,3%	2,1%	3,3%	5,1%
Grandes cultures	0,5%	0,9%	1,5%	4,6%
Viticulture	1,0%	1,4%	2,0%	4,3%
Elevages bovins lait	0,7%	1,0%	1,7%	3,7%
Elevages bovins viande	0,6%	0,9%	1,7%	4,5%
Elevages bovins mixtes	0,4%	0,7%	1,5%	4,1%
Elevages ovins, caprins	1,9%	2,5%	3,5%	5,5%
Elevages porcins	0,8%	1,0%	1,7%	3,6%
Elevages de volailles	1,3%	1,7%	2,8%	4,7%
Polyculture polyélevage	0,6%	0,8%	1,6%	4,2%
<b>Total orientations agricoles</b>	<b>0,8%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>4,3%</b>

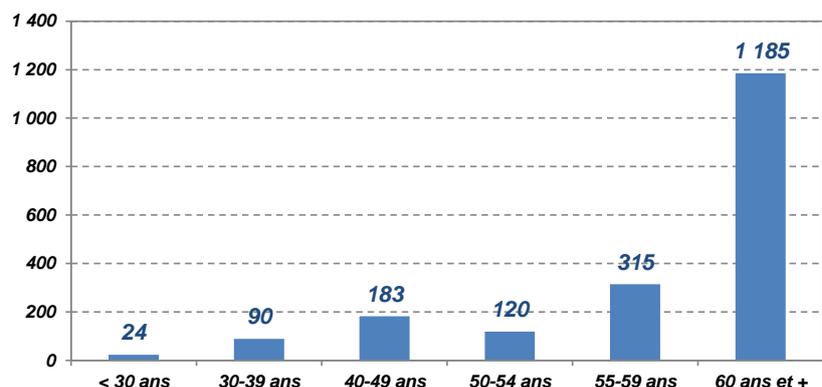
\* et horticulture

PEP CAs Pays de la Loire d'après données MSA

## Les cessations selon l'âge

Sur la période 2011-15, 55 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 19 % entre 55 et 59 ans et 29 % à moins de 55 ans (26 % à moins de 50 ans). La même analyse sur la seule année 2015 (16 % chez les 55-59 ans ; 62 % chez les 60 ans et plus) témoigne assez bien du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'exploitation ligériens.

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2015



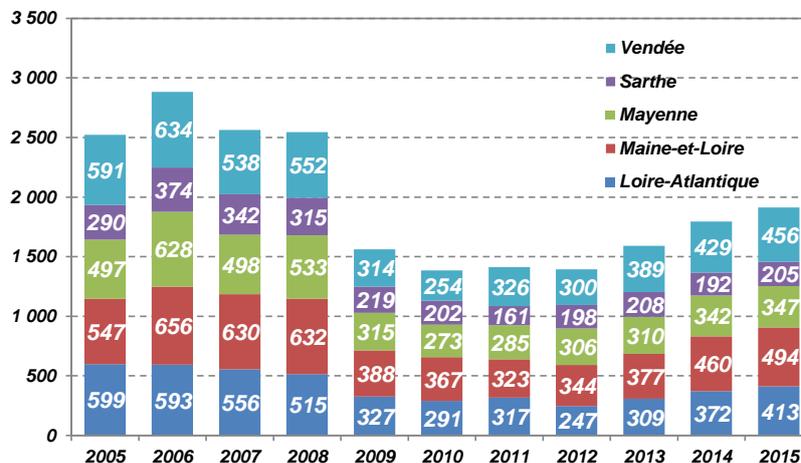
PEP CAs PdL d'après données MSA



L'analyse départementale indique une certaine homogénéité des taux de cessation agricole au cours des cinq dernières années. La part des cessations s'échelonne en moyenne quinquennale entre 3,8 et 4,7 % de la population de chefs d'exploitation, la moyenne régionale étant de 4,3 %.

Ce taux est plus élevé en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement 4,6 et 4,7 %). Il est moindre en Sarthe (3,8 %). Le Maine-et-Loire et la Mayenne sont proches de la moyenne régionale.

**Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

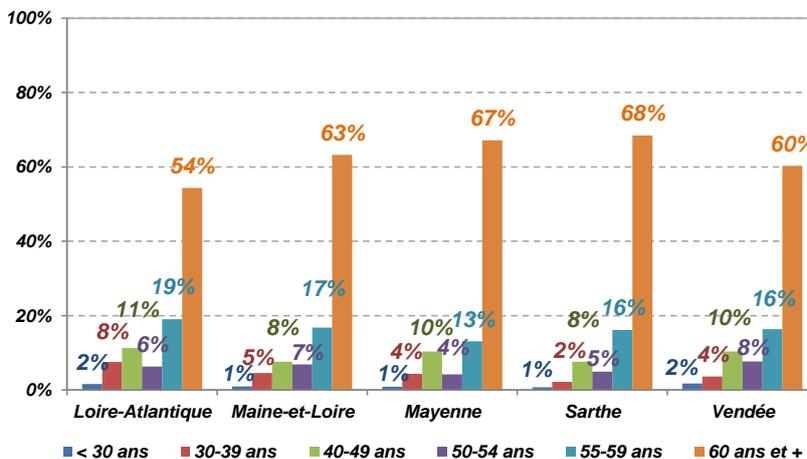
Source : MSA

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

En moyenne 2011-15, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Sarthe, de la Mayenne et en moindre mesure du Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique et la Vendée présentent le profil inverse.

Cette analyse reste vraie en 2015.

**Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2015**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA



## Les emplois salariés dans les exploitations

Le secteur agricole ligérien emploie plus de 25 200 ETP salariés. Cet effectif comprend les salariés familiaux. L'emploi salarié progresse de 2 % par rapport à 2010 (+500 ETP) et renforce sa part dans l'emploi agricole. La poursuite de l'agrandissement des exploitations favorise le développement de l'emploi salarié. Le recul de la part des autres actifs familiaux dans la main d'œuvre des exploitations agricoles explique aussi cette évolution. Cette tendance a déjà été constatée entre les deux recensements de l'agriculture de 2000 et 2010. En 2015, 42 % des exploitations agricoles emploient de la main d'œuvre salariée (permanente et saisonnière) en Pays de la Loire.

Les secteurs des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture et pépinière) et de la viticulture génèrent à eux seuls 63 % des emplois salariés régionaux (exprimés en ETP). Les exploitations polyculture-polyélevage emploient 20 % des ETP salariés et les élevages spécialisés 16 %. 55 % des ETP salariés sont des CDI. Ce taux est plus important dans les élevages spécialisés : 80 % pour les petits animaux (volailles, lapins) et 66 % pour les gros animaux (bovins...). Il est plus faible dans les autres orientations de production hormis celle des champignonnières : entre 42 % et 57 %. Sans que les ETP CDD puissent être tous interprétés comme des emplois saisonniers, le taux de CDD illustre néanmoins le caractère saisonnier de l'activité agricole et notamment celles du végétal spécialisé et de la viticulture. Les femmes représentent 48 % de l'emploi salarié régional exprimé en ETP. Cette moyenne masque des écarts importants d'une branche agricole à l'autre. L'emploi salarié féminin est bien représenté dans les exploitations « cultures spécialisées » (46 %) et les élevages spécialisés (volailles et lapins principalement ; 49 %), mais nettement moins présent dans les exploitations polyculture-polyélevage (29 %).

## Chiffres clés 2015

- 25 200 ETP salariés
- 63 % des ETP en cultures spécialisées et viticulture
- 55 % des ETP en CDI
- 42 % de femmes

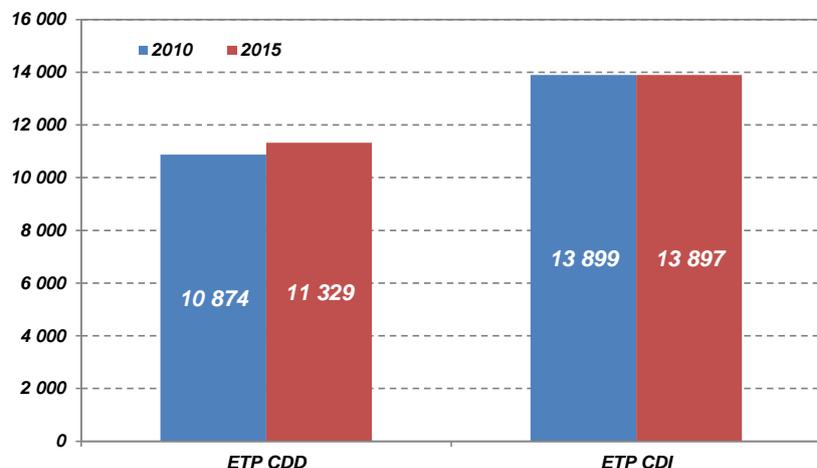
### Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2015\*

Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part CDI	Part Femmes	Nb. Contrats par ETP
Cultures spécialisées	6 094	6 552	12 646	48%	46%	4,20
Champignonnières	246	10	256	96%	41%	1,31
Élevage spécialisé de gros animaux	619	315	934	66%	36%	2,33
Élevage spécialisé de petits animaux	2 403	617	3 020	80%	49%	4,09
Polyculture-polyélevage	2 952	2 185	5 138	57%	29%	5,51
Viticulture	1 583	1 649	3 232	49%	39%	7,03
<b>Total</b>	<b>13 897</b>	<b>11 329</b>	<b>25 226</b>	<b>55%</b>	<b>42%</b>	<b>4,72</b>

\* moyenne année civile  
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

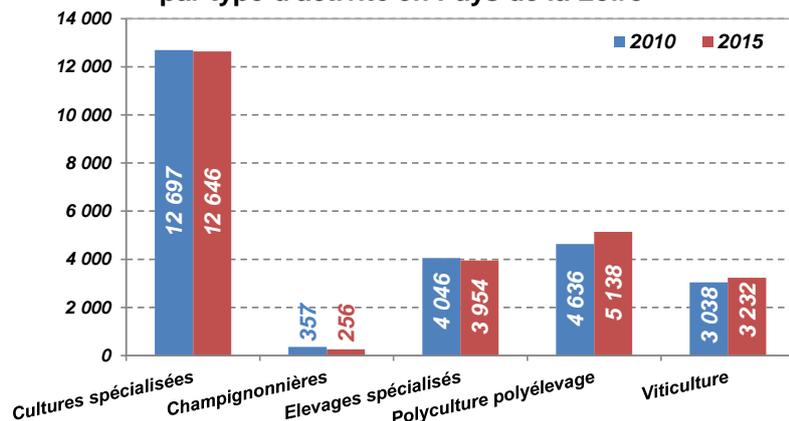
### Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type de contrats signés en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

### Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

A peu près stables dans le secteur du végétal spécialisé (stabilité apparente qui masque néanmoins des disparités entre productions végétales), les effectifs salariés exprimés en ETP progressent dans les exploitations polyculture-polyélevage et viticulture. La proportion de CDI s'était accentuée de quelques pourcents à la fin des années 2000. Elle se maintient entre 2010 et 2015.



Compte tenu de l'importance du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 70 % de l'emploi salarié régional (exprimé en ETP) est localisé dans ces deux départements.

L'emploi salarié agricole est en effet plus important dans les principaux bassins de productions viticoles, arboricoles, légumières, horticoles et pépinières qui se distribuent d'est en ouest du sud de la Sarthe au bassin en nantais en passant par la vallée de la Loire. Ces orientations de production représentent environ les trois quarts de l'emploi salarié en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 45 % en Sarthe, 38 % en Vendée et seulement 17 % en Mayenne.

L'emploi salarié agricole se retrouve aussi dans l'ensemble des exploitations d'élevage et de cultures avec ou sans diversification. Ces entreprises emploient la majeure partie des ETP salariés en Mayenne et en Vendée et en moindre mesure en Sarthe. L'évolution du nombre d'ETP salariés est assez différenciée d'un département à

Nombre d'équivalents temps plein par type d'activité et par département en Pays de la Loire en 2015						
Type d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	3 971	6 137	253	1 166	1 119	12 646
Champignonnières	3	211	0	42	0	256
Elevage spécialisé de gros animaux	243	181	135	221	154	934
Elevage spécialisé de petits animaux	403	1 272	339	246	760	3 020
Polyculture-polyélevage	1 118	1 129	801	963	1 127	5 138
Viticulture	816	2 274	0	28	114	3 232
<b>Total</b>	<b>6 555</b>	<b>11 203</b>	<b>1 528</b>	<b>2 665</b>	<b>3 274</b>	<b>25 226</b>
<b>Total en 2010</b>	<b>6 103</b>	<b>11 255</b>	<b>1 366</b>	<b>2 779</b>	<b>3 270</b>	<b>24 773</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nombre d'équivalents temps plein salariés par type de contrat et par département en Pays de la Loire en 2015						
Type de contrat	44	49	53	72	85	PdL
CDI	3 689	6 004	1 053	1 297	1 854	13 897
CDD	2 866	5 199	475	1 368	1 421	11 329
<b>Total</b>	<b>6 555</b>	<b>11 203</b>	<b>1 528</b>	<b>2 665</b>	<b>3 274</b>	<b>25 226</b>
% CDI	56%	54%	69%	49%	57%	55%
% CDI en 2010	58%	55%	70%	50%	57%	56%

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

l'autre depuis 2010. Alors qu'il connaît de fortes progressions en Mayenne (12 %) et en Loire-Atlantique (7 %), l'emploi salarié se maintient en Maine-et-Loire et en Vendée, et diminue en Sarthe (-4 %). A noter également que le maintien de la part des CDI, observé depuis 2010 en moyenne régionale est une réalité dans tous les départements ligériens.



## Les emplois salariés dans les industries agroalimentaires

Les Pays de la Loire sont, à l'instar du secteur agricole, la troisième région de l'agroalimentaire français. L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial), premier secteur industriel régional, rassemble 1 076 établissements et emploie 47 940 salariés en 2015. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 13,2 Md€. L'industrie agroalimentaire ligérienne est principalement orientée vers la viande et les produits laitiers (respectivement 38 et 24 % du chiffre d'affaires). Les principaux leaders français de ces branches d'activité présents sur le territoire ligérien sont : Bigard (Charal, Socopa), LDC, Lactalis, Fleury Michon... C'est par ailleurs un secteur qui réalise 10 % de son chiffre d'affaires à l'export (1,3 Md €) et qui a investi 372 M€ en 2015.

L'emploi salarié agroalimentaire représente près du quart de l'emploi salarié industriel régional (24 %). Il s'est développé jusqu'au début des années 2000 avant de s'ajuster à la baisse. Il s'est maintenu depuis une dizaine d'année et démontre même une certaine robustesse comparativement à l'emploi salarié dans les autres secteurs industriels qui a fortement reculé depuis 2000. A l'échelle nationale, l'emploi salarié agroalimentaire a connu une progression moins soutenue jusqu'au début des années 2000. Il connaît une légère décroissance depuis 10 ans.

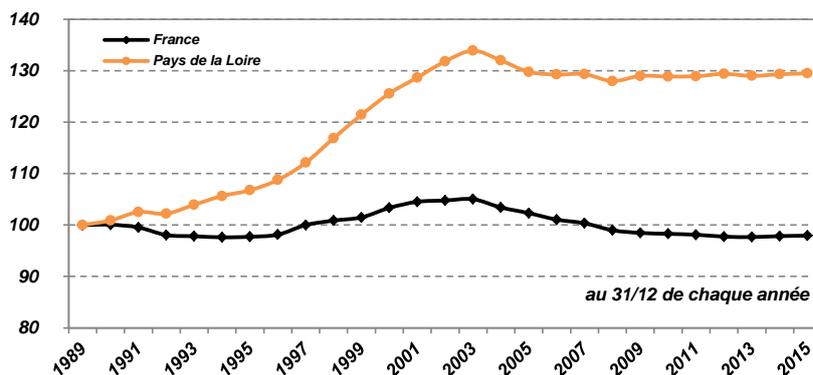
En 2015, les 1 076 établissements agroalimentaires ligériens emploient 47 940 salariés dont 41 % de femmes.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est très majoritairement généré par 4 secteurs : les viandes (38 %), les produits laitiers (24 %), la boulangerie et la pâtisserie (12 %) et les aliments pour animaux (8 %). Ce sont aussi les secteurs qui emploient la majeure partie de la main d'œuvre salariée (plus des trois

### Chiffres clés 2015

- 1 076 établissements (hors artisanat commercial)
- 47 940 salariés
- 3<sup>e</sup> au rang national en termes de chiffre d'affaires
- 13,2 Md€ de chiffre d'affaires

### Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires (base 100 : 1989)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : INSEE

### L'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015

Secteurs d'activité	Nb établissements	Effectif salarié
Industrie des viandes	248	21 856
Industrie du poisson	35	881
Industrie des fruits et légumes	51	851
Industrie des corps gras	14	376
Industrie laitière	70	6 668
Travail des grains	45	724
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	109	7 944
Fabrication d'aliments pour animaux	77	1 753
Fabrication de boissons	136	1 055
Autres industries alimentaires	291	5 832
<b>Ensemble IAA</b>	<b>1 076</b>	<b>47 940</b>

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste - CLAP

quarts) : 46 % dans l'industrie de la viande, 17 % dans la boulangerie-pâtisserie et 14 %

dans l'industrie laitière. Le taux de féminisation de l'emploi

salarié agroalimentaire varie selon les branches d'activités.



Les salariés des établissements de l'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015						
Secteurs d'activité	44	49	53	72	85	PdL
<b>Industrie des viandes</b>	2 259	4 047	2 862	6 115	6 573	21 856
<i>dont transf. viande boucherie</i>	537	2 671	1 411	2 140	858	7 617
<i>dont transf. viande volaille</i>	697	684	1 045	2 676	3 440	8 542
<i>dont prépa. industr. à base de viande</i>	1 025	692	406	1 299	2 275	5 697
<b>Industrie du poisson</b>	350	65	2	0	464	881
<b>Industrie des fruits et légumes</b>	33	689	70	37	22	851
<b>Industrie des corps gras</b>	340	33	0	3	0	376
<b>Industrie laitière</b>	1 918	653	2 592	1 156	349	6 668
<b>Travail des grains</b>	388	111	92	68	65	724
<b>Boulangerie, pâtisserie, pâtes</b>	1 844	1 668	56	175	4 201	7 944
<b>Fabrication d'aliments pour animaux</b>	252	589	302	231	379	1 753
<b>Fabrication de boissons</b>	226	639	2	161	27	1 055
<b>Autres industries alimentaires</b>	854	1 199	539	721	2 519	5 832
<b>Ensemble IAA</b>	<b>8 464</b>	<b>9 693</b>	<b>6 517</b>	<b>8 667</b>	<b>14 599</b>	<b>47 940</b>

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial  
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

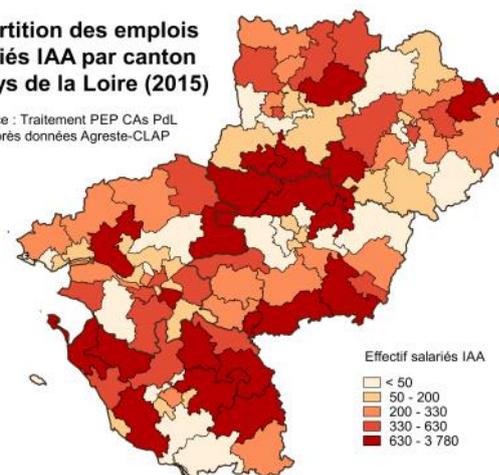
Source : Agreste - CLAP

Près du tiers de l'emploi agroalimentaire régional se situe en Vendée (30 %). Les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire en emploient un cinquième chacun, la Loire-Atlantique 18 % et la Mayenne 14 %.

La croissance de l'emploi salarié a été particulièrement importante en Vendée et en Maine-et-Loire au cours des années 1990 (de l'ordre de 50 %). Il s'est maintenu en Vendée depuis le début des années 2000 mais a un peu reculé en Maine-et-Loire. La progression a été moins spectaculaire en Sarthe (environ 30 %), le même réajustement s'observe à partir de 2004. L'emploi agroalimentaire a connu une croissance plus faible

### Répartition des emplois salariés IAA par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Agreste-CLAP



en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement 20 % et 10 %) mais plus régulière.

Les départements ligériens présentent une dominante d'activité qui leur est propre mais chacun d'entre eux reste très marqué par l'industrie de la viande, à l'exception de la Loire-Atlantique.



## Valeur économique des productions régionales

En 2015, les Pays de la Loire ont généré un chiffre d'affaires agricole de 5,992 milliards d'euros (hors production fourragère, activités de services et subventions d'exploitations). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 699 millions d'euros de subventions d'exploitations.

Les productions animales prédominent fortement. Elles représentent 68 % du chiffre d'affaires agricole régional dont 41 % pour les seuls produits bovins (lait et viande bovine). La production de volailles pèse également beaucoup (14 %). Quant à la production porcine, son poids tend à diminuer depuis 2007, elle ne représente plus aujourd'hui que 5 % du chiffre d'affaires agricole régional.

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de productions végétales. Environ la moitié du chiffre d'affaires des productions végétales provient des cultures COP (céréales, oléagineux et protéagineux). L'autre moitié se répartit entre les légumes, l'horticulture pépinière, et les vins, très présents en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ainsi que les fruits (pommes principalement) également produits en Sarthe.

En termes d'évolution, le chiffre d'affaires agricole régional a augmenté entre 2010 et 2012, essentiellement grâce à la progression du prix des cultures de vente, du lait et de la viande bovine.

Inversement, ce chiffre d'affaires s'est tassé en 2013 en raison du repli des prix et des rendements des cultures de vente, puis en 2015, année marquée par les conséquences de l'embargo russe et de la baisse de la demande chinoise, sur les secteurs porcins et laitiers.

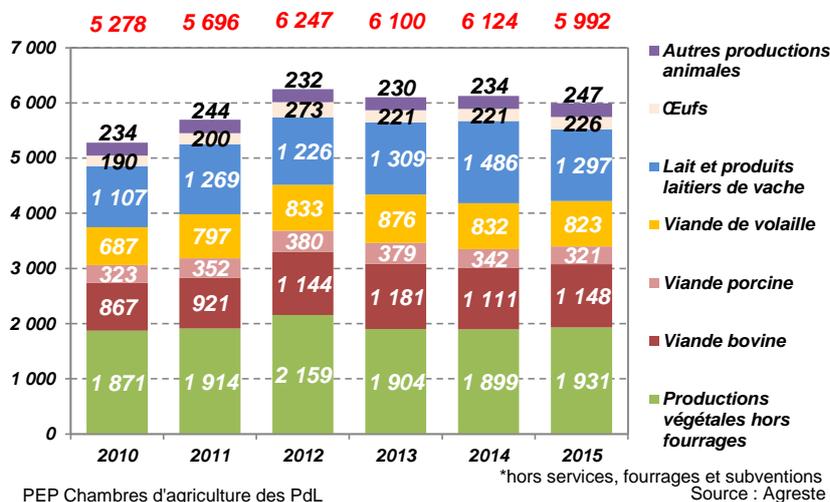
### Chiffres clés 2015

- 5,992 Md€ de chiffre d'affaires
- 699 M€ de subventions
- Résultat net d'exploitation (après amortissements) de 567 M€

Valeur de la production agricole en Pays de la Loire en 2015 (hors services, fourrages et subventions)		
(en millions d'euros)	Valeur	Part
<b>Productions végétales</b>	<b>1 931</b>	<b>32%</b>
COP	899	15%
Fruits	159	3%
Légumes	258	4%
Horticulture pépinière	305	5%
Vins	292	5%
Cultures industrielles	17	0%
<b>Productions animales</b>	<b>4 062</b>	<b>68%</b>
Viande bovine	1 148	19%
Viande porcine	321	5%
Viande de volaille	823	14%
Lait et produits laitiers de vache	1 297	22%
Œufs	226	4%
Autres productions animales	247	4%
<b>Production totale</b>	<b>5 992</b>	<b>100%</b>

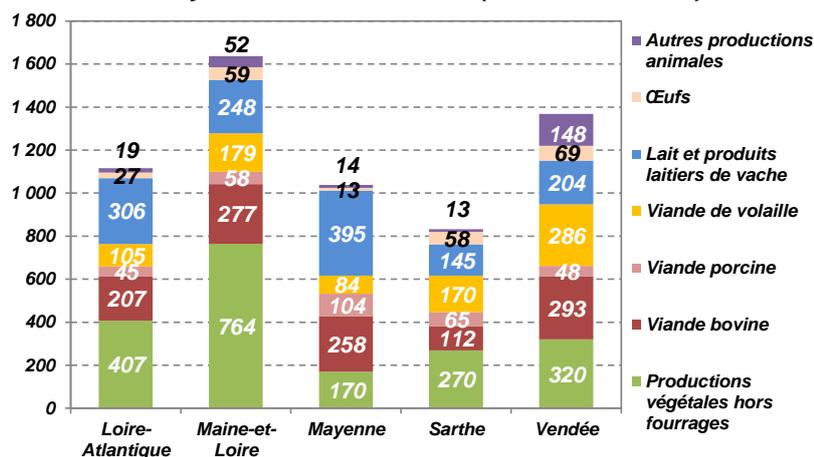
PEP Chambre d'agriculture des PdL - Source : Agreste

### Evolution du chiffre d'affaires\* en Pays de la Loire (en millions d'euros)



PEP Chambres d'agriculture des PdL

## Répartition du chiffre d'affaires\* par département en Pays de la Loire en 2015 (millions d'euros)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

\*hors services, fourrages et subventions

Source : Agreste

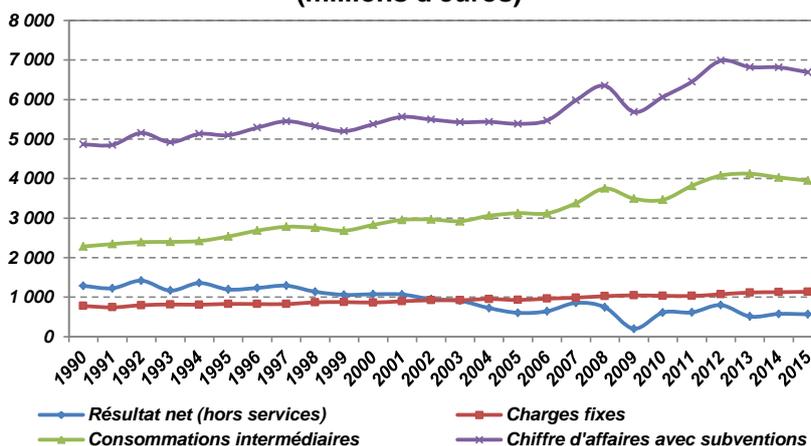
Au sein de l'agriculture régionale, les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée dégagent les plus forts chiffres d'affaires (respectivement 1,6 et 1,4 milliards d'euros), avec un poids important du végétal spécialisé en Maine-et-Loire, des cultures de vente, de la viande bovine, et de la volaille en Vendée. En Loire-Atlantique et en Mayenne, le chiffre d'affaires avoisine le milliard d'euros, tandis que celui de la Sarthe est inférieur à 900 millions d'euros.

## Résultats économiques de l'agriculture régionale

En 2015, l'agriculture régionale a dégagé (selon les comptes provisoires de l'agriculture d'Agreste) un résultat net d'exploitation (après amortissement) de 567 millions d'euros (hors activités de services), en tendance baissière par rapport à l'année précédente du fait du retournement de la conjoncture laitière.

L'analyse sur longue période montre une tendance lourde à la baisse du résultat économique régional, qui résulte notamment du poids croissant des charges.

### Evolution du résultat agricole net en Pays de la Loire en valeur courante (millions d'euros)

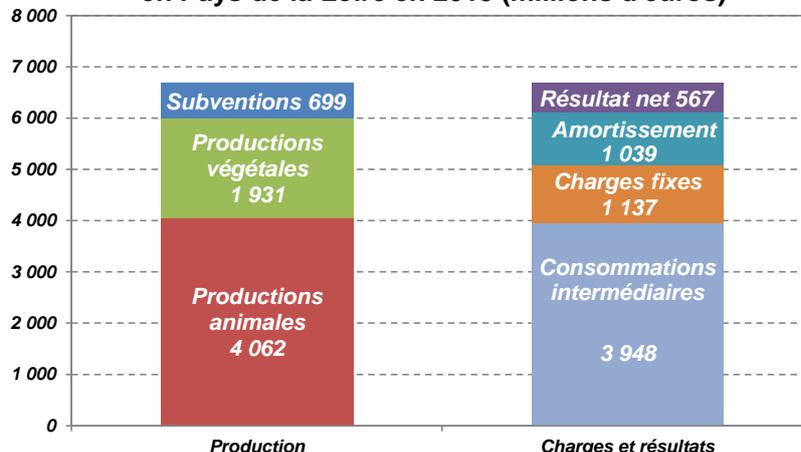


PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Depuis 1990 en effet, le poids des consommations intermédiaires comparé à la valeur de la production agricole (incluant les subventions) a très fortement augmenté, passant de 48 % à 59 % aujourd'hui, par suite de l'augmentation du prix des intrants depuis 2006 (énergie, engrais, aliments du bétail achetés). Ce ciseau des prix défavorable explique le plafonnement des revenus sur la période récente.

### Production, charges et résultats en Pays de la Loire en 2015 (millions d'euros)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

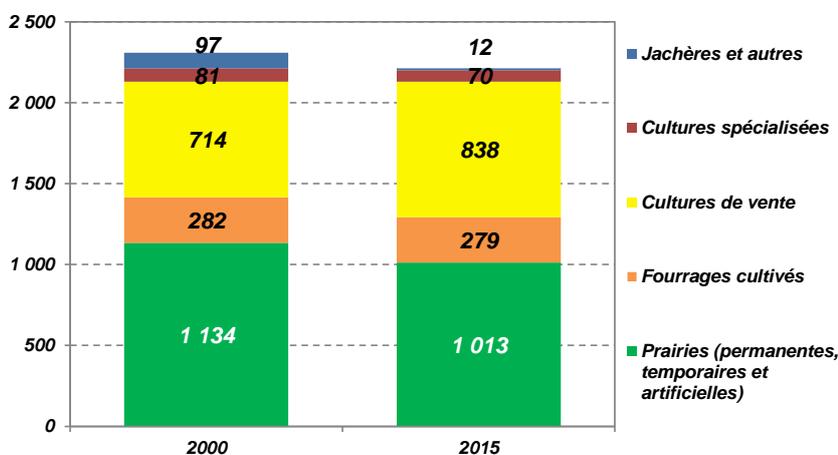


## Utilisation de l'espace agricole

En 2015, l'agriculture occupe 2,2 millions d'hectares en Pays de la Loire, ce qui représente plus des deux tiers de la surface régionale (69 % contre 54 % au plan national).

Le reste du territoire se répartit entre les sols artificialisés : 385 000 ha, les surfaces boisées : 488 000 ha, ainsi que les landes, rochers et eaux intérieures : 139 000 ha.

### Evolution de la répartition de la SAU en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

### Répartition de la surface agricole utilisée en Pays de la Loire en 2015

	hectares	% SAU
<b>Cultures de vente et spécialisées</b>	<b>908 481</b>	<b>40,8%</b>
dont COP	834 289	37,4%
Cultures industrielles	3 767	0,2%
Cultures spéciales	70 425	3,2%
<b>Surfaces fourragères</b>	<b>1 292 249</b>	<b>58,0%</b>
dont Fourrages cultivés	279 466	12,5%
Prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	1 012 783	45,4%
<b>Jachères et autres</b>	<b>11 692</b>	<b>0,5%</b>
<b>Jardins et vergers familiaux</b>	<b>11 763</b>	<b>0,5%</b>
<b>SAU de la région</b>	<b>2 228 766</b>	<b>100,0%</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

### Chiffres clés 2015

- 2,2 millions d'ha
- Part de la SAU par rapport à la surface totale : 69 %
- Part de la surface fourragère : 58 %

Depuis 2000, les surfaces en terres agricoles ont reculé de 94 000 ha (soit une baisse de 4 %) essentiellement au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport. Parallèlement à cette diminution, la répartition de la SAU a évolué. Les surfaces en cultures de vente ont progressé de 128 000 ha depuis 2000, avec une augmentation des céréales (+160 000 ha) alors que les oléo protéagineux enregistrent un recul de 32 000 ha. Ce développement des cultures de vente a été permis par l'arrêt de l'obligation européenne de gel des terres en 2006 (remise en cultures de 84 000 ha) ainsi que par la réduction du cheptel bovin qui a libéré des surfaces fourragères.

En 30 ans, selon une étude nationale Agreste Primeur de juin 2014, les pertes de surfaces agricoles ont été plus marquées dans les régions les plus urbanisées, dont les Pays de la Loire (-8,6 % entre 1981 et 2012) qu'en moyenne nationale

(-6,9 %). Les pertes de terres agricoles ont connu un pic entre 2006 et 2008 pour se ralentir par la suite.

En synthèse, trois départements ligériens ont perdu près de 50 000 ha en 30 ans : la

Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée. La perte de foncier est plus faible en Sarthe et en Mayenne : respectivement 40 000 ha et 25 000 ha.



## Spécificités départementales

Sur la période 2000-15, les évolutions différenciées de la surface agricole entre les départements résultent directement du niveau d'artificialisation des sols, car les surfaces en landes,

boisements, ou en eaux intérieures ont très peu varié, quel que soit le département.

Depuis 30 ans, 5 820 ha de terres agricoles ont été consommées en moyenne

chaque année en Pays de la Loire : 1 645 ha en Maine-et-Loire, 1 640 ha en Loire-Atlantique, 1 630 ha en Vendée, 1 300 ha en Sarthe et 800 ha en Mayenne.

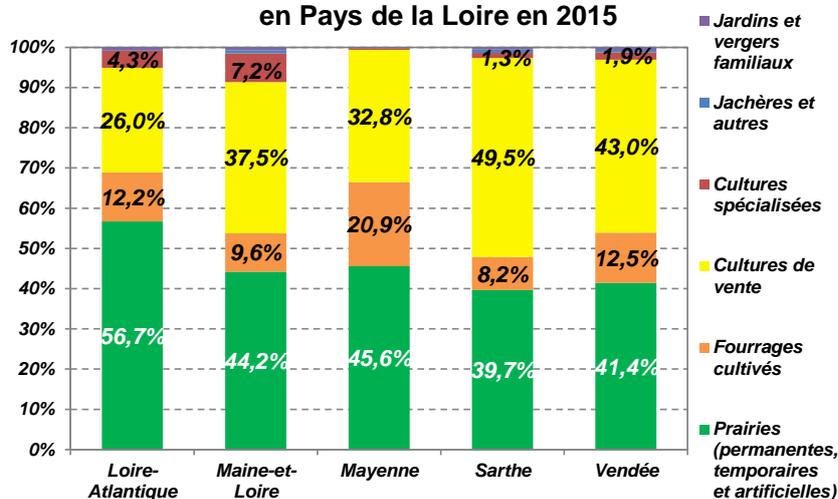
Surfaces agricoles utilisées par département en Pays de la Loire en 2015						
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
<b>Cultures de vente et spécialisées</b>	<b>133 688</b>	<b>222 205</b>	<b>134 906</b>	<b>201 937</b>	<b>215 745</b>	<b>908 481</b>
<i>dont COP</i>	114 706	185 225	132 845	196 126	205 387	834 289
<i>dont cultures industrielles</i>	158	1 382	309	672	1 246	3 767
<i>dont cultures spéciales</i>	18 824	35 598	1 752	5 139	9 112	70 425
<b>Surfaces fourragères</b>	<b>305 038</b>	<b>267 588</b>	<b>269 785</b>	<b>190 464</b>	<b>259 374</b>	<b>1 292 249</b>
<i>dont fourrages cultivés</i>	54 083	47 650	84 841	32 668	60 224	279 466
<i>dont prairies (permanentes, temporaires et artificielles)</i>	250 955	219 938	184 944	157 796	199 150	1 012 783
<b>Jachères et autres</b>	<b>1 158</b>	<b>4 131</b>	<b>418</b>	<b>3 307</b>	<b>2 678</b>	<b>11 692</b>
<b>Jardins et vergers familiaux</b>	<b>2 633</b>	<b>3 370</b>	<b>465</b>	<b>2 195</b>	<b>3 100</b>	<b>11 763</b>
<b>SAU du département</b>	<b>444 206</b>	<b>498 220</b>	<b>405 161</b>	<b>400 651</b>	<b>480 528</b>	<b>2 228 766</b>
<b>% SAU / surface totale en 2015</b>	<b>63,9%</b>	<b>68,9%</b>	<b>77,7%</b>	<b>64,2%</b>	<b>71,1%</b>	<b>68,8%</b>
Surfaces non agricoles par département en Pays de la Loire en 2015						
<b>Sols artificialisés</b>	98 836	82 939	44 291	65 770	93 486	<b>385 322</b>
<b>Surfaces boisées</b>	102 550	113 190	63 500	138 827	70 376	<b>488 443</b>
<b>Landes</b>	16 581	11 186	5 115	13 135	12 746	<b>58 763</b>
<b>Rochers, eaux intérieures</b>	33 467	17 732	3 285	6 100	18 498	<b>79 082</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

La Vendée et surtout la Mayenne se distinguent par une part de SAU dans la surface totale très élevée (supérieure à 70 %). Ce taux est plus faible en Sarthe du fait de l'importance des surfaces boisées (22 % de la superficie du département) et en Loire-Atlantique à cause de l'urbanisation et des zones de marais.

### Répartition de la SAU par département en Pays de la Loire en 2015

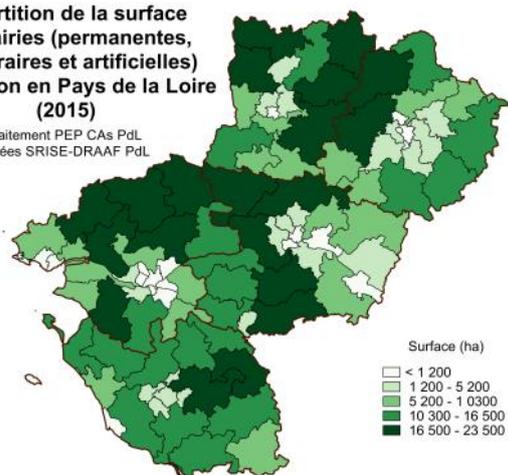


PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

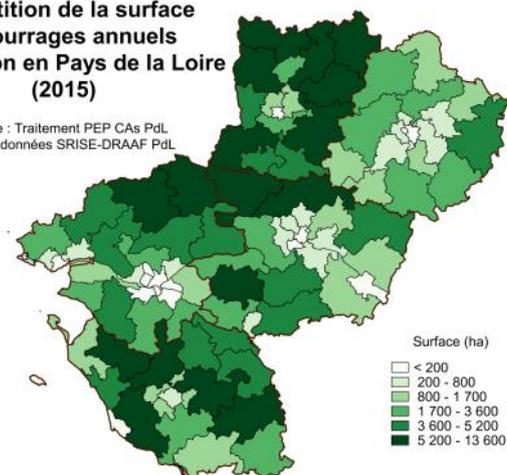
**Répartition de la surface en prairies (permanentes, temporaires et artificielles) par canton en Pays de la Loire (2015)**

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



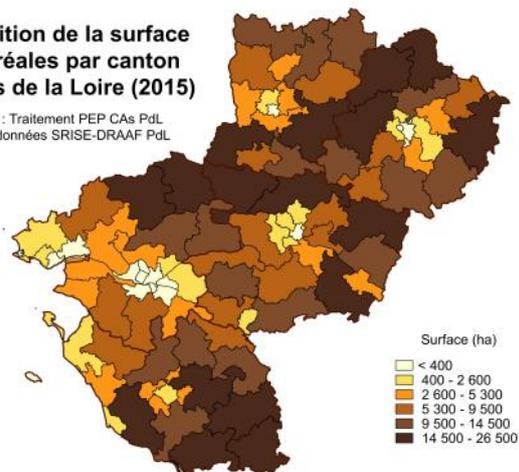
**Répartition de la surface en fourrages annuels par canton en Pays de la Loire (2015)**

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



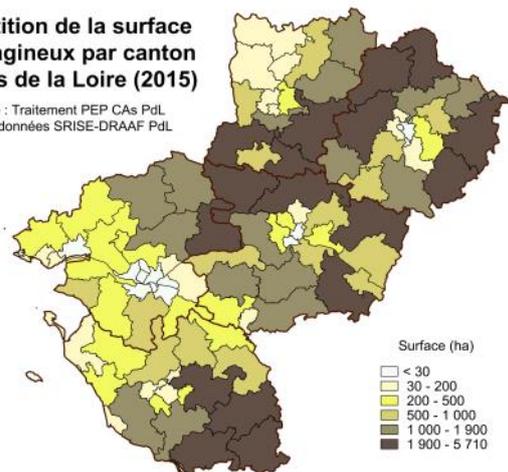
**Répartition de la surface en céréales par canton en Pays de la Loire (2015)**

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



**Répartition de la surface en oléagineux par canton en Pays de la Loire (2015)**

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



Les cultures de vente prédominent en Vendée, Sarthe et Maine-et-Loire, sur la frange sud-est de la région (transition vers le bassin parisien et Poitou Charentes).

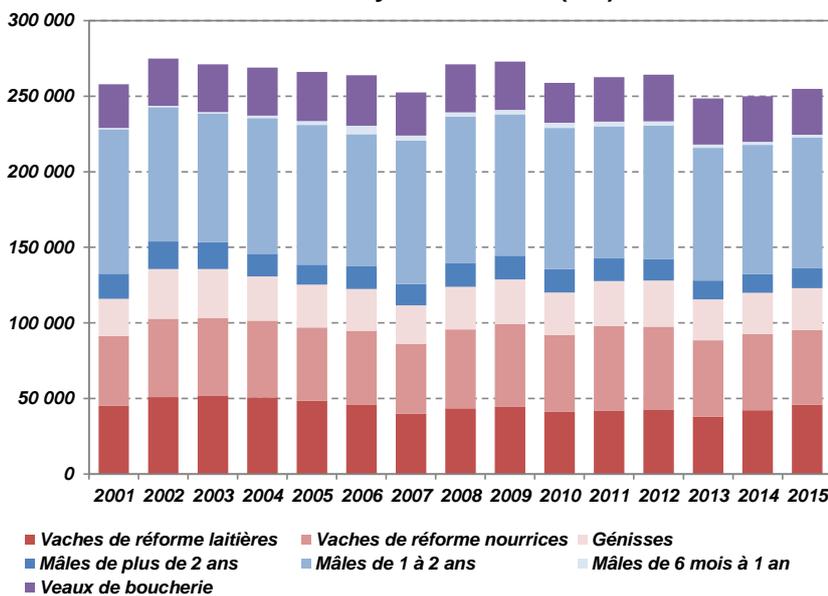
Les régions d'élevage allaitant extensif se caractérisent par une part plus importante de prairies permanentes (exemple des Coëvrons), alors que les fourrages cultivés sont très présents dans les zones laitières de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, ainsi que dans les cantons vendéens fortement tournés vers l'engraissement de jeunes bovins.



## La production de viande bovine

La production régionale de viande bovine progresse légèrement à près de 255 000 tec. La viande rouge (220 000 tec), est issue de diverses catégories d'animaux (génisses, vaches, jeunes bovins ou bœufs), de plusieurs races, et dont les sorties d'élevage s'étalent sur l'ensemble de l'année. La viande issue de veaux de boucherie (30 000 tonnes) est classée viande blanche.

**Evolution de la production totale de viande bovine en Pays de la Loire (tec)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

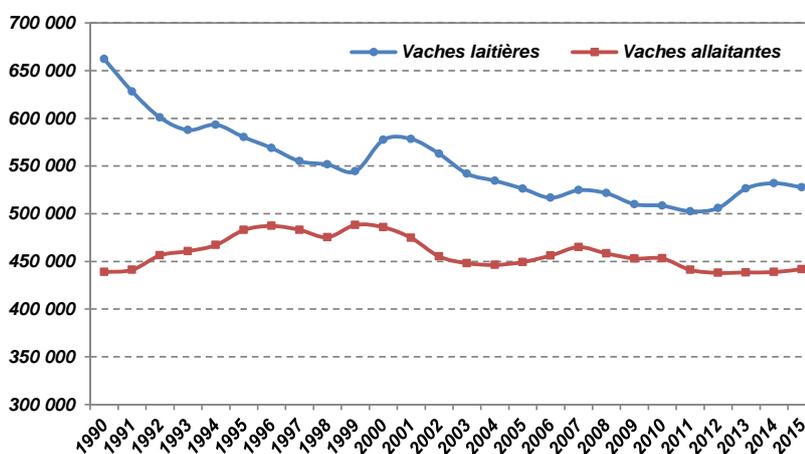
### Chiffres clés 2015

- **254 800 tec<sup>1</sup> de viande bovine produite soit 17,7 % de la production nationale**
- **1<sup>er</sup> au rang national en termes de production**
- **1 148 M€ de chiffre d'affaires**

La région est aussi exportatrice d'animaux vivants, notamment de brouillards (et laitons) pour l'engraissement, expédiés vers l'Italie ou l'Espagne, mais aussi de reproducteurs. Elle est importatrice en revanche de jeunes veaux laitiers des régions voisines pour l'engraissement, mais tend à devenir autonome.

## Le cheptel souche bovin

**Evolution du cheptel souche bovin en Pays de la Loire (têtes)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

<sup>1</sup> tec : tonnes équivalent carcasse

Jusque dans les années 2000, la baisse du cheptel laitier a été compensée par la croissance du cheptel des races à viande frôlant 500 000 vaches nourrices, mais revenu depuis en dessous de 450 000 têtes. Le cheptel de vaches laitières au contraire a stoppé sa baisse depuis la disparition du régime des quotas, et grâce à une conjoncture laitière qui jusque là a favorisé la croissance du cheptel laitier régional.

L'équilibre des veaux nés bouge (plus de veaux laitiers depuis 2013), mais la double origine de la production de viande régionale, issue de races laitières et de races spécialisées, demeure.

La baisse du cheptel s'est accompagnée d'une baisse de la production régionale de viande rouge depuis 1991 de plus de 20 %. L'engraissement de mâles (jeunes bovins) s'est davantage réduit que le cheptel. La production de viande rouge issue de mâles est même revenue sous son niveau de 2002.

La production de viande de veaux de boucherie a atteint un niveau record en 2006 avec 33 500 tonnes, mais depuis elle évolue plus irrégulièrement, se situant à près de 10 % sous ce record en 2015.

Répartition du cheptel souche bovins par département en Pays de la Loire en 2015						
(têtes)	44	49	53	72	85	PdL
<b>Vaches laitières</b>	125 880	91 387	168 534	59 926	81 994	527 721
<b>Vaches nourrices</b>	71 316	105 321	65 210	60 881	139 118	441 846

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de viande bovine en Pays de la Loire				
(tec)	1991	2002	2015	Evolution 1991/2015
<b>Total gros bovins</b>	281 809	243 739	224 568	-20,3%
<i>dont vaches de réforme</i>	95 714	102 825	95 422	-0,3%
<i>dont jeunes bovins</i>	121 762	88 813	86 414	-29,0%
<i>dont génisses</i>	34 851	32 720	27 569	-20,9%
<b>Total veaux de boucherie</b>	24 335	31 120	30 249	24,3%
<b>Total bovins</b>	306 144	274 859	254 816	-16,8%

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

## Les exploitations bovines

La typologie Inosys dénombre 20 452 élevages détenteurs de bovins en Pays de la Loire d'après le recensement agricole de 2010. Les petits élevages représentent près du quart du total. La Mayenne est le département détenant le plus d'élevages bovins (28 %), la majorité d'entre eux étant orientée vers la production laitière. A l'opposé, la Vendée confirme son orientation « bovins viande ».

7 417 exploitations ont plus de 20 vaches allaitantes. Il y a pratiquement autant de systèmes naisseurs que de systèmes engraisseurs. Ces systèmes se retrouvent majoritairement en Vendée et en Maine-et-Loire mais sont présents sur l'ensemble du territoire ligérien. Près de 1 900 exploitations engraisent plus de 20 bovins mâles par an sans détenir un cheptel allaitant. Ce sont très

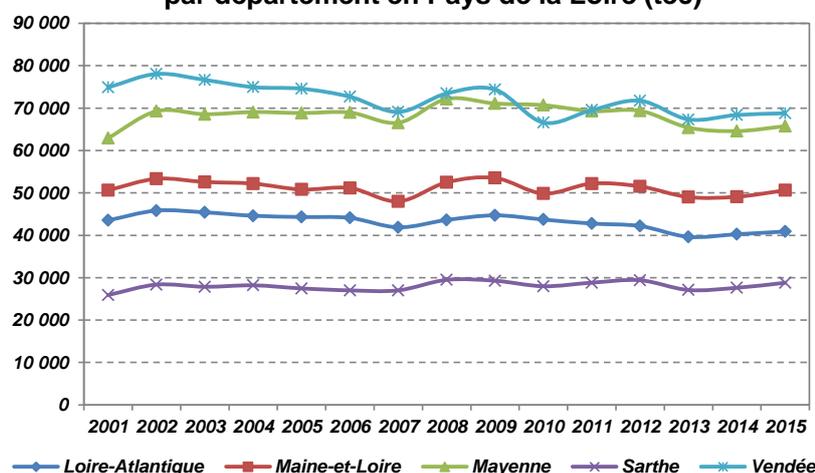
majoritairement des systèmes laitiers, 48 % d'entre eux se situent en Mayenne. 280 sont spécialisés.

5 % des vaches allaitantes sont conduites en agriculture biologique. Des difficultés subsistent pour bien valoriser l'ensemble des animaux issus de ces troupeaux.



## Spécificités départementales

Evolution de la production totale de viande bovine par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

La production bovine est importante dans tous les départements ligériens mais les façons de produire se différencient selon les territoires, en fonction du poids de la production laitière, des structures d'exploitation, ou encore de la vocation fourragère des sols.

Depuis 2010, on constate un maintien plus difficile des productions de viande en Mayenne qu'en Vendée. C'est sans doute lié au nouvel essor de la production laitière dans ce département qui se fait sans doute en partie aux dépens d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins.

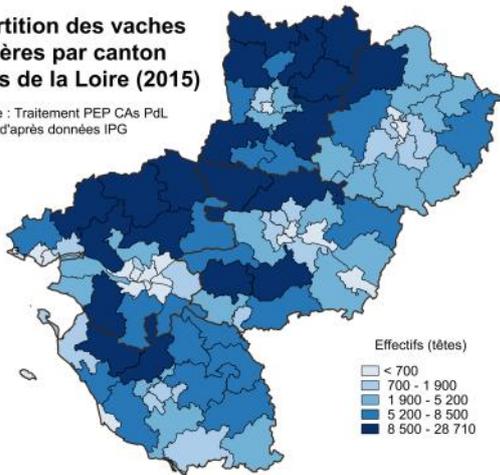
Les cartes ci-dessous montrent effectivement que le bassin laitier régional a plusieurs pôles : le nord et l'ouest

mayennais, le nord Loire-Atlantique et au sud-Loire le bocage vendéen et les Mauges. Pour les races à viande, on

retrouve le grand bocage vendéen et les mauges comme zones de plus forte concentration.

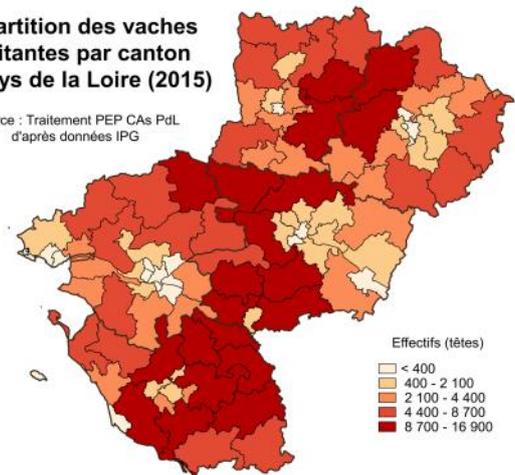
### Répartition des vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



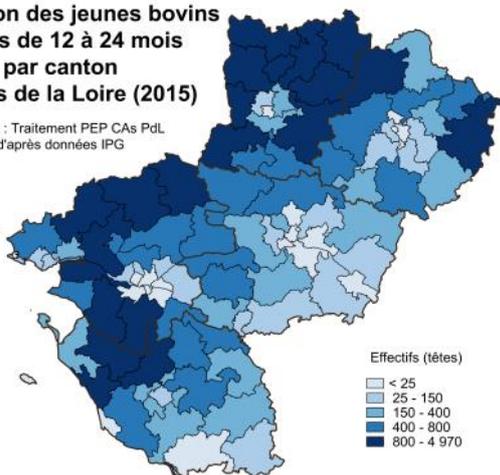
### Répartition des vaches allaitantes par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



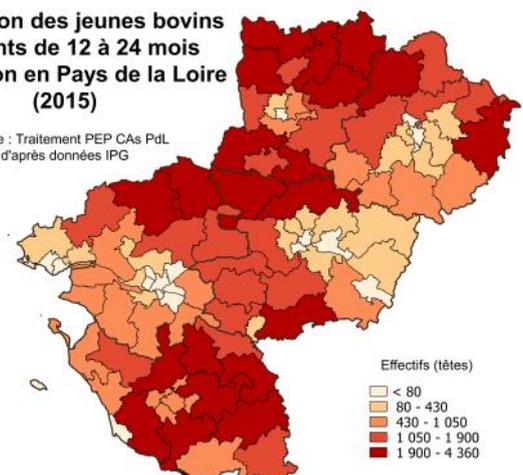
### Répartition des jeunes bovins laitiers de 12 à 24 mois par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



### Répartition des jeunes bovins allaitants de 12 à 24 mois par canton en Pays de la Loire (2015)

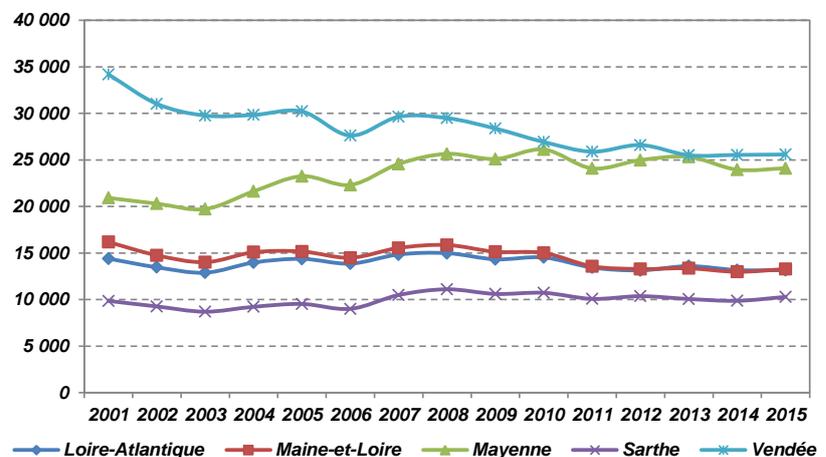
Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



Cette répartition géographique du cheptel de souche se superpose assez bien à celle des mâles en engraissement. Les cantons à forte production laitière, sont à fort potentiel d'engraissement, mais ce potentiel a été contrarié par la reprise de la production laitière. L'engraissement de mâles de race à viande s'y fait autant qu'en zones allaitantes.

Par contre, dans tout l'est et l'extrême sud de la région la faible densité de vaches laitières n'est pas compensée par de l'élevage bovin pour la viande. Malgré les changements récents de l'environnement, la répartition de l'élevage bovin se révèle très stable sur les cinq dernières années.

### Evolution de la production de bovins mâles de 1 à 2 ans par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

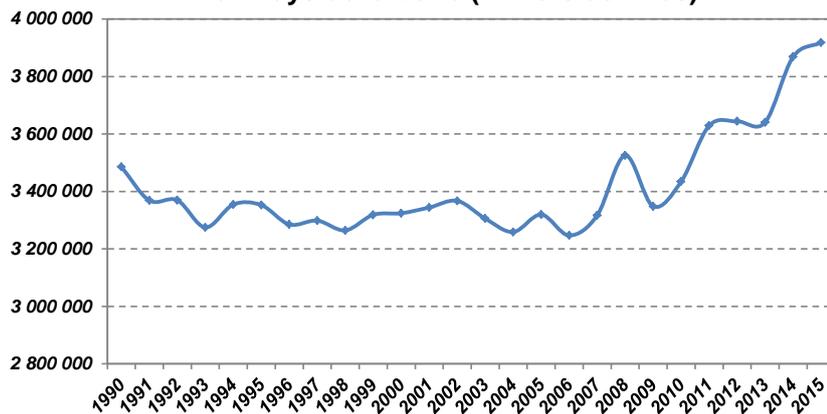
Source : Agreste



## Les livraisons de lait

Avec 3,92 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière sur l'année civile 2015, la région se situe au deuxième rang français derrière la Bretagne (5,4 milliards de litres).

**Evolution des livraisons laitières en Pays de la Loire (milliers de litres)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Stabilisées autour de 3,3 milliards de litres jusqu'en 2007, les livraisons laitières régionales ont ensuite connu une forte progression (+18 % entre 2007 et 2015), du fait de la réattribution de références supplémentaires par l'Union européenne (avant la suppression définitive des quotas en mars 2015).

Cette progression a été plus marquée en région qu'au plan national (+10 % sur la même période), tout comme sur l'ensemble du Grand Ouest qui a gagné des parts de marché en France. En 2015, les livraisons ont toutefois marqué le pas, sous l'effet de la dégradation de la demande mondiale et des prix.

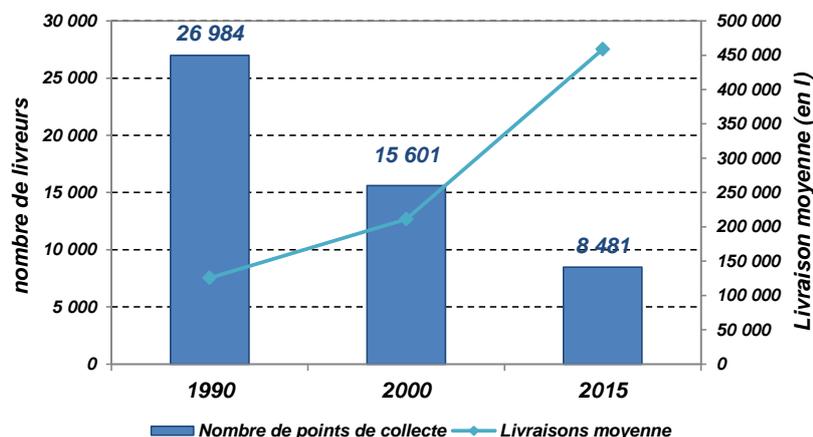


## Chiffres clés 2015

- 3,92 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière soit 15,6 % de la production nationale
- 2<sup>e</sup> rang national en termes de livraisons
- 1 297 M€ de chiffre d'affaires

## Les exploitations laitières

**Evolution du nombre de points de collecte et de la livraison laitière moyenne en Pays de la Loire**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste, FranceAgriMer

Au cours des 25 dernières années, l'élevage laitier ligérien s'est fortement restructuré. Le nombre d'élevages a été divisé par trois tandis que la livraison moyenne par point de collecte est passée de 126 000 litres en 1990 à 459 000 litres en 2015 (année civile).

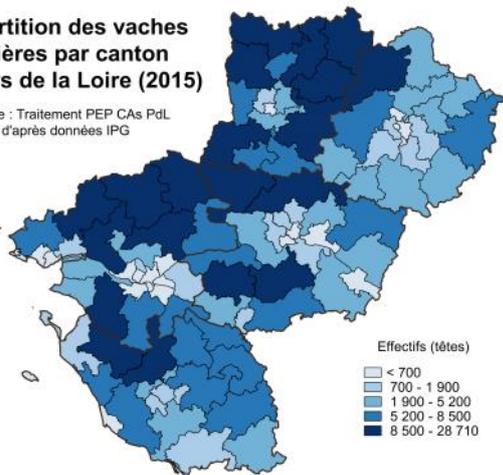
Cette progression de la livraison moyenne par point de collecte s'explique également par le fort développement des formes sociétaires sur cette période.



## Spécificités départementales

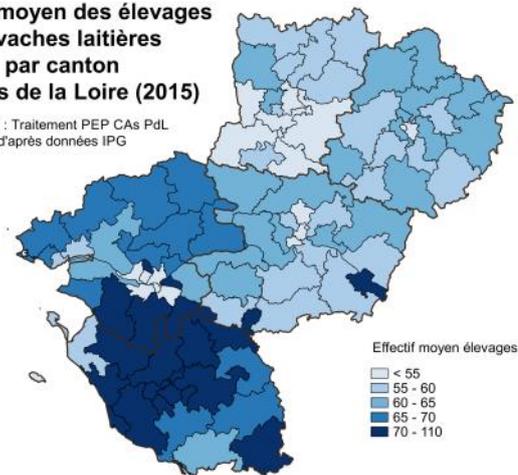
### Répartition des vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



### Effectif moyen des élevages de vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



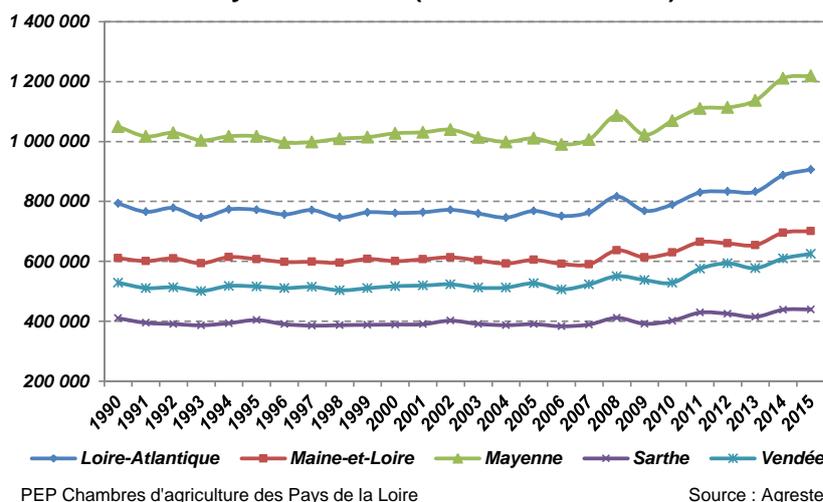
Premier département laitier de la région, la Mayenne a accru son poids au sein des livraisons régionales depuis 2007, et surtout depuis 2010.

A cette date, et jusqu'en 2015, on est en effet passé d'une gestion départementale des quotas laitiers (très limitante pour la Mayenne qui manquait de références face à un nombre élevé de demandeurs) à une gestion beaucoup plus souple à l'échelle du Bassin laitier Grand Ouest.

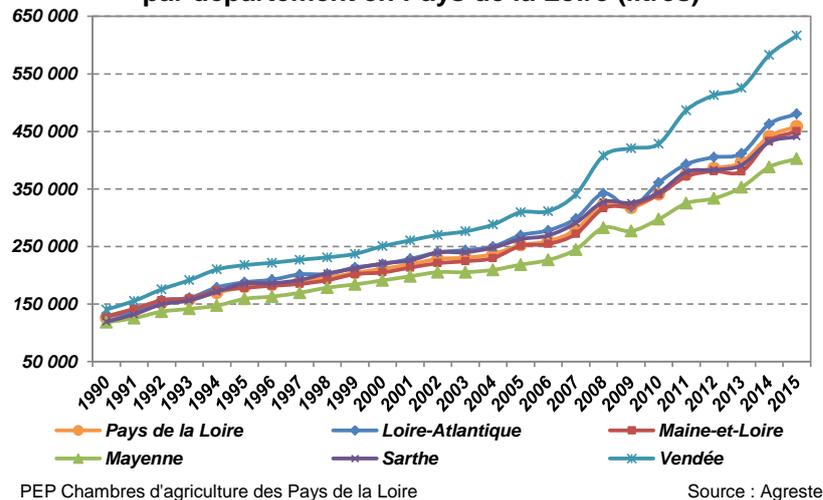
Le département a ainsi pu augmenter sa production et la taille de ses ateliers, qui reste néanmoins la plus faible de la Région (403 000 litres par point de collecte en 2015).

A l'inverse, la Vendée détient les plus gros ateliers de la région (616 000 litres par point de collecte). Rattachée au bassin laitier Poitou Charentes, le département a notamment pu bénéficier de volumes libérés au sud du Bassin, par l'arrêt d'ateliers laitiers au profit des productions végétales.

### Evolution des livraisons laitières en Pays de la Loire (en milliers de litres)



### Evolution de la livraison moyenne par point de collecte par département en Pays de la Loire (litres)



Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Livraisons (en millions de litres)</b>	906	701	1 219	440	625	3 891
<b>Nombre de livreurs</b>	1 886	1 557	3 027	997	1 014	8 481
<b>Livraison moyenne (en litres)</b>	480 565	450 012	402 615	440 962	616 519	458 734

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Avec 3 000 points de collecte, la Mayenne réunit plus du tiers des livreurs laitiers de la région, ce qui la positionne au quatrième rang national pour les volumes de lait livrés derrière l'Ille-et-Vilaine, la Manche et les Côtes d'Armor. C'est dans sa moitié ouest que la production laitière est la plus dense et réalisée sur des petites structures.

En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire qui comptent respectivement 1 900 et 1 600

livreurs laitiers, la production se concentre dans deux régions principales : le Bassin de Redon et les plateaux Nantais en Loire-Atlantique, ainsi que la région des Mauges en Maine-et-Loire où la production laitière est fréquemment associée à la production de viande bovine, de porcs ou de volailles.

La Sarthe compte un millier d'élevages, avec une production peu dense, répartie sur l'ensemble du territoire, et

souvent associée dans les exploitations à un atelier volailles et/ou des grandes cultures.

Quant à la Vendée qui compte également un millier d'élevages, la production laitière y est localisée au nord du département, dans des troupeaux de bonne dimension, associant fréquemment lait et jeunes bovins et/ou cultures.



## La production de viande porcine

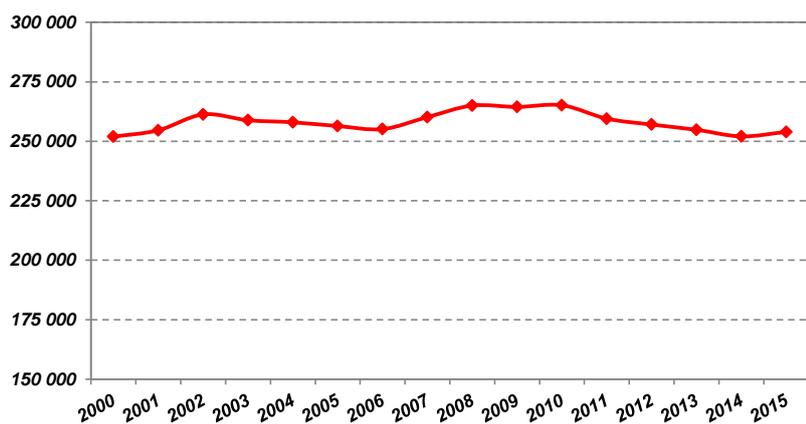
La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice de viande porcine en France derrière la Bretagne, avec un volume de 253 932 tonnes en 2015, soit 11,7 % de la production nationale.

Au cours des années 90, la production porcine s'est fortement développée dans la région. Les années 2000 marquent le début d'une phase de stagnation. Et depuis 2010, la production régionale a amorcé un repli. Elle a baissé de 5 % entre 2010 et 2014. La concurrence renforcée des importations, le poids croissant des enjeux environnementaux et la baisse de consommation de viande de porc en France impactent la production porcine régionale et française. La production s'est légèrement redressée en 2015 liée à un accroissement du poids de carcasse mais une stabilité du nombre d'animaux.

### Chiffres clés 2015

- **254 000 tec de viande porcine produite soit 11,7 % de la production nationale**
- **2<sup>e</sup> au rang national en termes de production**
- **312 M€ de chiffre d'affaires**

**Evolution de la production de viande de porc en Pays de la Loire (tec)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Uniporc et CRP



## Le cheptel souche porcine

La tendance à la baisse du cheptel de truies, engagée depuis 1999, se poursuit sur la

période récente (perte de 22 % du cheptel entre 2000 et 2015). L'amélioration de la productivité

des truies ne compense toutefois pas complètement la baisse du cheptel souche.

**Evolution des effectifs de truies en Pays de la Loire**

(têtes)	1990	2000	2014	2015	Evolution 1990/2000	Evolution 2000/2015
<b>Truies</b>	111 067	171 737	134 500	133 763	54,6%	-22,1%

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

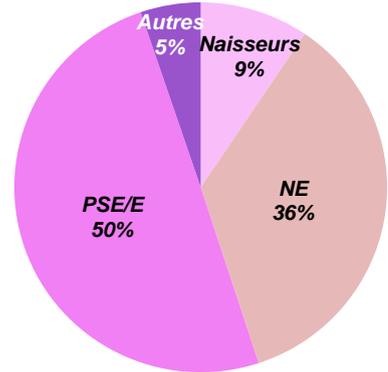
Source : Agreste

## Les exploitations porcines

En 2010, 1 871 exploitations détenaient un atelier porcin. Hors petits ateliers porcs (<20 truies ou <50 places d'engraissement), les exploitations porcines étaient au nombre de 1 611. Entre 2000 et 2010, la région a perdu un tiers de ses élevages (source RA).

L'élevage de porcs se caractérise par un nombre croissant de multi sites (organisation de l'élevage sur plusieurs sites). Ainsi, en nombre de sites porcins, la région recensait 2 153 sites en 2010 (source CRP -BDPorc). En 2015, 1 870 sites étaient dénombrés, soit une baisse de 13 % en 5 ans. La moitié des sites sont des ateliers d'engraissement (PSE/E) et 36 % sont Naisseur-Engraisseurs (NE). Le nombre de naisseurs s'est réduit et représente aujourd'hui 9 % des sites avec une évolution de l'activité de naissance : davantage de maternités collectives et de naisseurs en couplage avec des PSE.

## Les sites porcins par système en Pays de la Loire en 2015

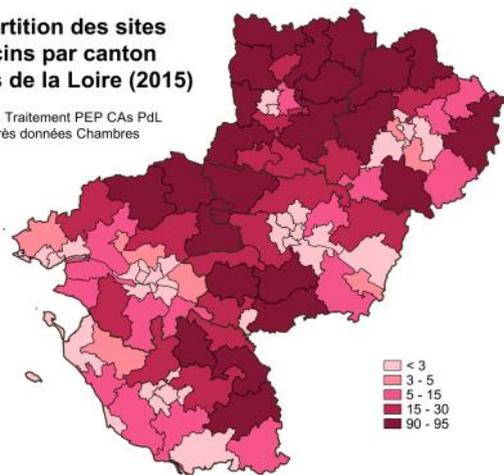


PEP CAs PdL d'après données BDPorc

## Spécificités départementales

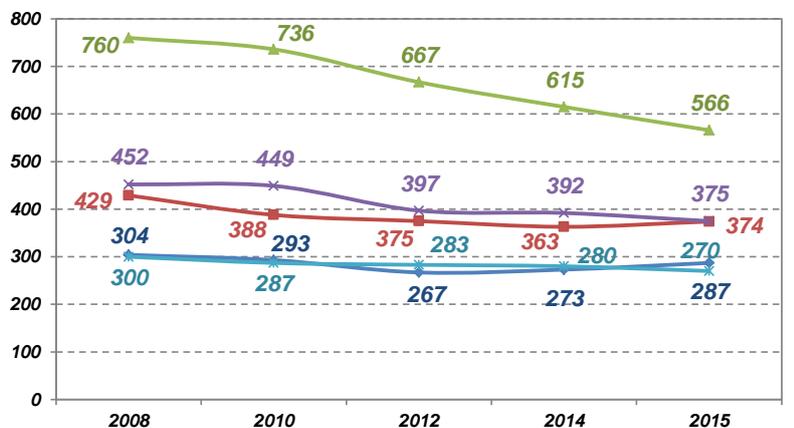
### Répartition des sites porcins par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Chambres



Sur le plan géographique, les exploitations porcines se localisent essentiellement sur un axe central nord-sud, avec une forte présence sur le département de la Mayenne (cinquième département français de production porcine, derrière les quatre départements bretons).

### Evolution du nombre de sites porcins par département en Pays de la Loire



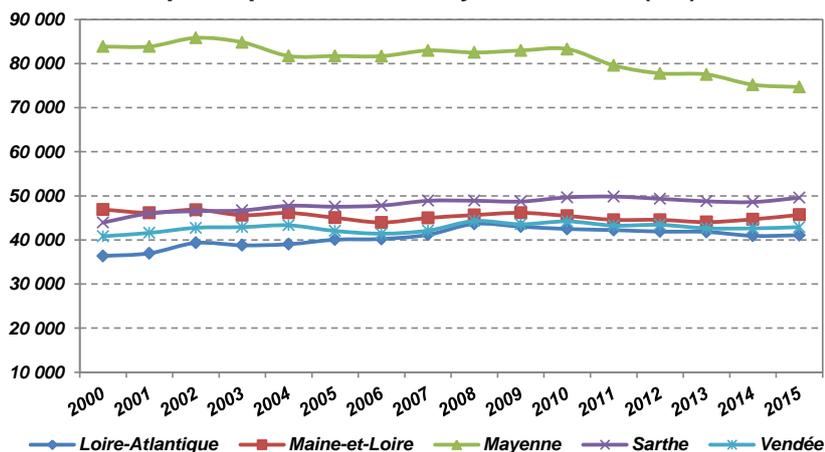
Loire-Atlantique Maine-et-Loire Mayenne Sarthe Vendée

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : BDPorc

En Mayenne, les porcs majoritairement présents dans l'ouest du département sont très souvent associés à l'élevage bovin lait et sont très fréquemment des ateliers d'engraissement (55 % des sites). Le département a perdu un quart de ses sites depuis 2008. La Sarthe est le second département ligérien. La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements. Les naisseurs s'y trouvent en plus grand nombre. 20 % des élevages se localisent en Maine-et-Loire, où les ateliers PSE/E sont en moindre proportion. Les deux autres départements comptent moins d'élevages mais ils sont plus grands et plus spécialisés.

### Evolution de la production de viande de porc par département en Pays de la Loire (tec)



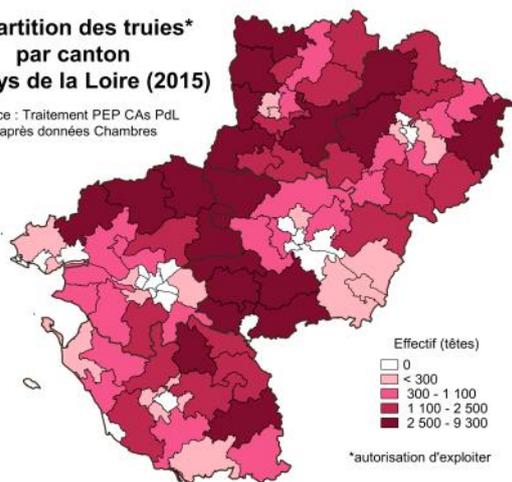
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Uniporc et CRP

Avec 29 % de la production porcine régionale, la Mayenne est le premier département porcin des Pays de la Loire. Elle a connu une réduction importante du nombre de ses sites porcins ces dernières années, avec notamment l'arrêt d'ateliers porcins dans les exploitations laitières. Ce département est le plus affecté par le recul de la production porcine : -10 % entre 2010 et 2015. La baisse de la production porcine est de moindre ampleur dans les autres départements de la région.

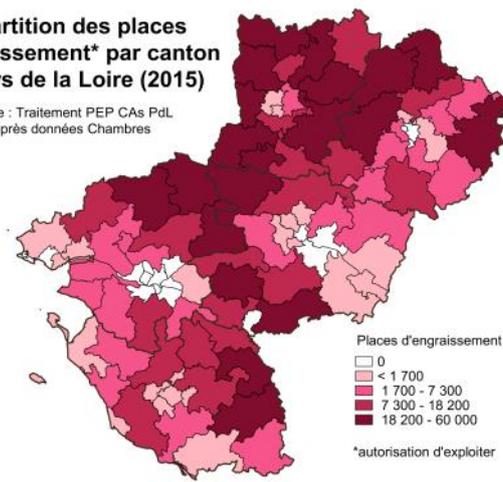
### Répartition des truies\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Chambres



### Répartition des places d'engraissement\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Chambres





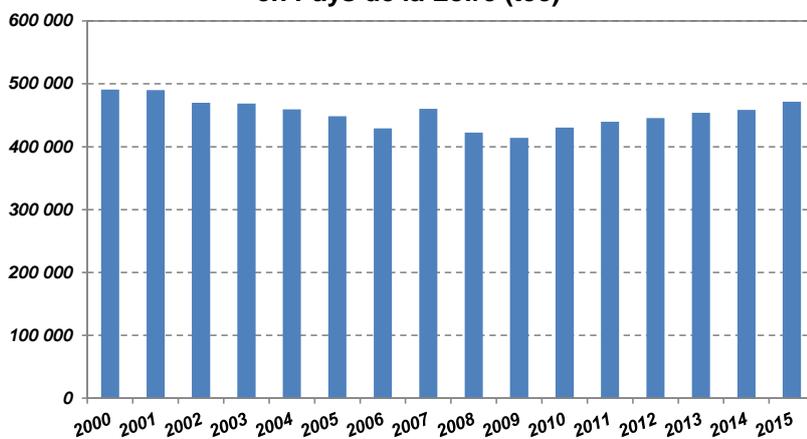
## La production de viande de volailles

En 2015, les éleveurs de la région Pays de la Loire ont produit 471 500 tonnes de volailles, soit 25 % de la production française. Entre 2001 et 2009, la production ligérienne s'est contractée pour deux raisons principales : d'une part la perte de compétitivité française et la montée en puissance de nouvelles concurrences au sein de l'UE et d'autre part la diminution des débouchés sur pays tiers.

### Chiffres clés 2015

- 471 500 tec de viande de volailles produite soit 25 % de la production nationale
- 2<sup>e</sup> au rang national en termes de production
- 823 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la production de viande de volailles en Pays de la Loire (tec)



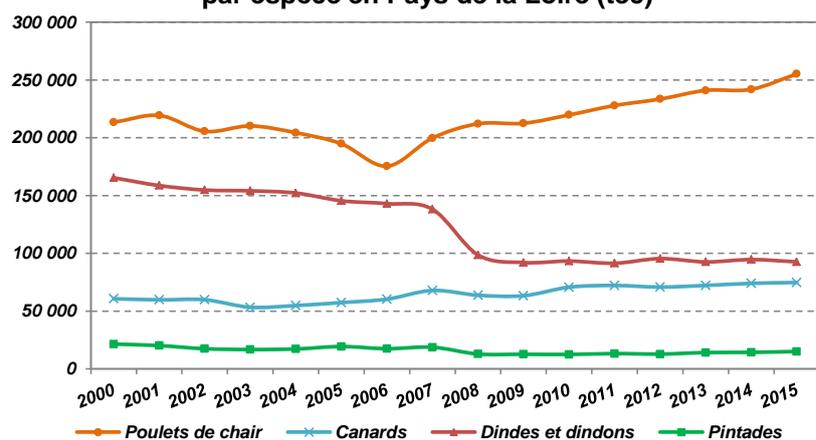
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2009, la forte dynamique de la consommation de poulet en France ainsi que, de façon moins durable, de meilleures performances à l'exportation sur pays tiers ont permis un redémarrage de la production de poulet (+15 % depuis 2009, en France, +20 % en Pays de la Loire). En dinde, les volumes produits dans la région évoluent peu d'une année sur l'autre tandis qu'au niveau national la production est en diminution constante. La production de canard à rôti progresse tandis que celle de canards gras recule. La production de pintade porte sur de faibles volumes qui sont en progression (+24 % par rapport à 2009). La place de la région dans la production nationale s'améliore.

Evolution de la production de volailles par espèce en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Par ailleurs, l'aviculture de chair ligérienne est caractérisée par une forte proportion de production de volailles Label Rouge (41 % des abattages nationaux en 2015). Les statistiques nationales indiquent que cette production, en baisse entre 2000 et 2011, progresse depuis 2012, grâce au développement des découpes de volaille (+35 % entre 2012 et 2015).

Production de volailles en Pays de la Loire en 2015		
(en tec)	2015	% France
Ensemble Gallus *	262 265	22,0%
Canards gras	22 065	13,4%
Canards à rôtir	74 804	61,9%
Dindes et dindons	92 661	26,4%
Oies	325	8,8%
Pintades	15 119	37,3%
Cailles d'élevage	4 249	40,9%

\* L'ensemble Gallus comprend les coqs et poules, poulets, chapons et poulardes

PEP Chambres d'agriculture PdL

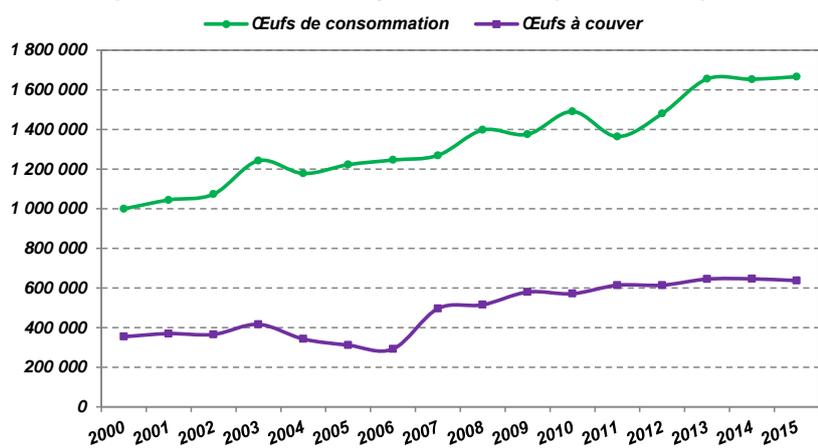
Source : Agreste

Deuxième région française de production de volaille derrière la Bretagne, la région des Pays de la Loire est cependant au premier rang pour les productions de canards, pintades et cailles avec plus du tiers du volume national. Elle se situe au troisième rang pour la production de canards gras derrière Aquitaine et Midi-Pyrénées.

## La production d'œufs

Forte région productrice de volailles de chair et de canards gras, les Pays de la Loire sont aussi une région d'implantation d'entreprises leader de l'accoupage, et produisent 31 % des œufs à couver français. La production ligérienne d'œufs à couver a été multipliée par 2,2 depuis 2006 (année de la crise médiatique de l'influenza aviaire), alors que la production française augmentait de 53 %.

### Evolution de la production d'œufs des élevages professionnels en Pays de la Loire (1 000 œufs)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire connaît une croissance soutenue. 1,666 milliard d'œufs ont été produits en 2015 soit 12 % de la production nationale. L'obligation d'adapter les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (passage obligatoire à des cages collectives pour les poules), a provoqué, en 2011, un recul de 8 % de la production nationale et régionale. Au cours des années qui ont suivi, la production s'est redressée beaucoup plus rapidement en Pays de la Loire (+12 % / 2010) qu'en France (+6 %) améliorant la part de la région dans la production nationale.

## Les exploitations avicoles

Selon le recensement de l'agriculture de 2010, 4 500 exploitations avaient une activité avicole dans les Pays de la Loire, dont 3 900 avaient des volailles de chair. La surface des bâtiments dédiée à la production de volailles de chair s'élevait à 5,3 millions de m<sup>2</sup> dont 27 % destinés à la production sous Label Rouge. La production avicole est souvent une activité de diversification de

l'exploitation qui vient en complément d'un atelier bovins viande, bovins lait, cultures ou porcs.

La production de canards gras est assurée par 510 exploitations. Cette activité s'est développée sous l'impulsion de nombreuses entreprises organisant la production, principalement situées en Vendée. Les

exploitations pratiquant le gavage sont de plus en plus spécialisées.

En 2010, 540 exploitations possédaient un atelier de poules pondeuses. Pour 37 % d'entre elles, il s'agit d'un élevage Label Rouge et pour 20 % d'un élevage biologique. Seulement 13 % des élevages sont des élevages de poules pondeuses en cages.



## Spécificités départementales

La Vendée est le premier département avicole de la région. Elle compte 31 % des exploitations avicoles contre 26 % en Sarthe, 17 % en Maine-et-Loire, et 13 % en Loire-Atlantique comme en Mayenne.

Les surfaces de bâtiments de volailles de chair se localisent essentiellement en Vendée (32 % des surfaces de bâtiments régionales), en Sarthe (25 %) et dans le sud du Maine-et-Loire (18 %). Les surfaces moyennes de bâtiments des exploitations avicoles sont les plus élevées en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée. Elles sont plus faibles en Mayenne et en Sarthe où la part de la production Label Rouge est plus importante. La moitié des exploitations ligériennes de volaille Label Rouge sont en Sarthe.

55 % des élevages de canards gras sont situés en Vendée, 20 % en Loire-Atlantique et 16 % en Maine-et-Loire. L'activité de gavage est prépondérante en Vendée et Loire-Atlantique alors que l'orientation vers le prégavage est plus forte en Maine-et-Loire.

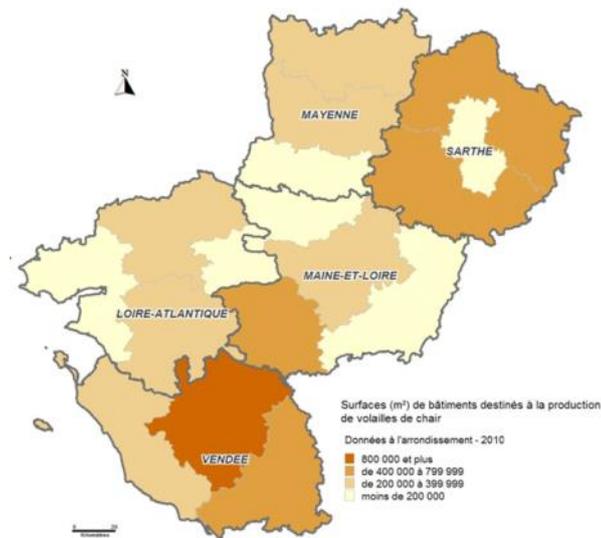
La Vendée est également le département qui produit le plus d'œufs de consommation dans la région avec un tiers des effectifs de poules pondeuses et

des tailles d'élevage les plus élevées de la région (19 000 poules pondeuses en moyenne).

Le Maine-et-Loire (24 %) et la Sarthe (22 %) sont également des producteurs importants avec respectivement 16 000 pondeuses en moyenne pour le Maine-et-Loire et 6 100 en Sarthe. La production sarthoise d'œufs connaît une augmentation soutenue depuis 10 ans sous l'impulsion des Fermiers de Loué (œufs Plein-air, Label Rouge et Bio). 70 % des exploitations ligériennes productrices d'œufs Label Rouge sont en Sarthe. La Loire-Atlantique compte 12 % des effectifs de poules pondeuses et la Mayenne 10 %.

La production d'œufs à couver est principalement localisée en Vendée (41 % des effectifs) et en Maine-et-Loire (25 %).

**Les surfaces (en m<sup>2</sup>) de bâtiments destinés à la production de volailles de chair en Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)**



Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

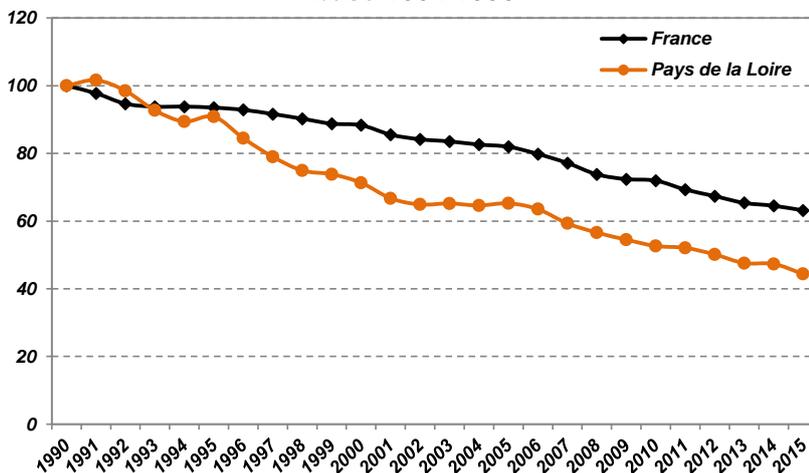
© MAAF - DRAAF Pays de la Loire  
 SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 29/07/2013  
 Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010;  
 ©IGN-BDCartol



## Le cheptel ovine

Le cheptel de brebis s'élève à 85 460 têtes en 2015 en Pays de la Loire. Il est très majoritairement orienté vers la production de viande. La production laitière est très marginale, les brebis laitières ne représentant que 1 % du cheptel souche total (moins de 1 000 brebis). Le cheptel de souche ovin ligérien représente par ailleurs une faible part du cheptel français (2 %, dixième rang national). Alors que le recul du cheptel de souche semblait marquer une pause en Pays de la Loire au début des années 2000, il poursuit de nouveau une tendance baissière depuis 2006. Les effectifs de brebis ont reculé de plus d'un quart en France et de plus d'un tiers en Pays de la Loire depuis 2000.

**Evolution du cheptel souche ovin (brebis mères)  
base 100 : 1990**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

## Chiffres clés 2015

- **2 800 tec de viande ovine produite**
- **10<sup>e</sup> au rang national en termes d'effectif de brebis**
- **13 M€ de chiffre d'affaires**

Le rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, décidé dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009 et appliqué à partir de 2010, laisse envisager une poursuite de la croissance des troupeaux de plus de 100 brebis et de la professionnalisation de l'élevage ovin ligérien. Il n'a par contre pas pu enrayer la baisse de l'effectif de brebis primées dans tous les départements ligériens (83 509 brebis primées dans 426 élevages<sup>1</sup> en 2015 ; voir spécificités départementales). Parmi eux, 42 nouveaux producteurs ont déclaré des brebis pour la première fois en 2015.

## Les exploitations ovines

D'après le travail de typologie Inosys réalisé à partir du recensement de l'agriculture, un peu plus de 2 400 exploitations détenaient des brebis en Pays de la Loire en 2010, mais les détenteurs d'un cheptel d'au moins 100 brebis ne représentaient que 11 % des exploitations ovines. Un peu plus du tiers de ces élevages étaient spécialisés. La majorité d'entre eux se situaient en Maine-et-Loire, en Vendée et en Loire-Atlantique. En 2015, 426 élevages<sup>1</sup> priment leurs brebis dont 254 priment plus de 100 brebis. Ces derniers élèvent un cheptel moyen de 285 brebis primées par élevage. Une trentaine d'exploitations élèvent plus de 500 brebis en Pays de la Loire. Leur cheptel moyen s'élève à 674 brebis.



<sup>1</sup> d'au moins 50 brebis



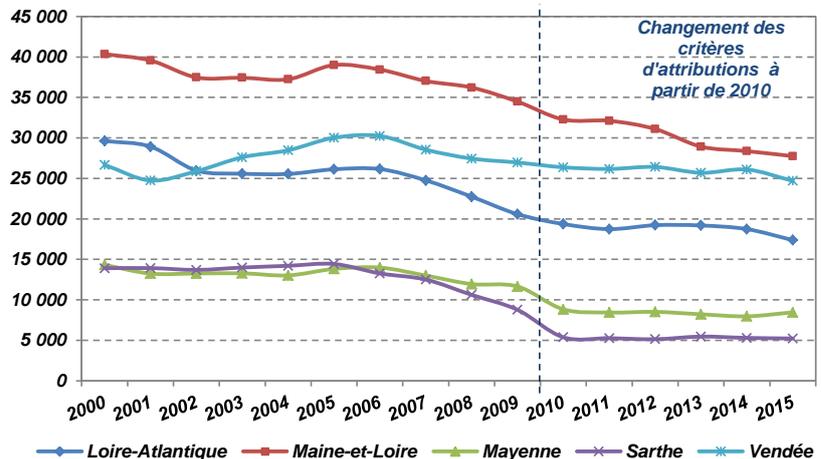
## Spécificités départementales

Avec un tiers du cheptel régional de brebis primées, le Maine-et-Loire est le premier département détenteur en Pays de la Loire. La Vendée détient 30 % du cheptel souche et la Loire-Atlantique 21 %. La production ovine professionnelle est plus anecdotique en Mayenne et en Sarthe où la part des élevages primés de moins de 100 brebis est plus importante (respectivement 55 % et 58 % contre 40 % en moyenne régionale).

La dimension économique moyenne des élevages de plus de 100 brebis est plus importante en Vendée (317 brebis par exploitation) que dans les autres départements : 306 en Loire-Atlantique, 278 en Maine-et-Loire, 249 en Mayenne et 187 en Sarthe.

Les brebis sont localisées sur l'ensemble du territoire ligérien. Quelques territoires concentrent néanmoins un troupeau plus important : le bocage angevin, le choletais, la région d'embouche de l'Erve et l'ensemble du département vendéen.

### Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire

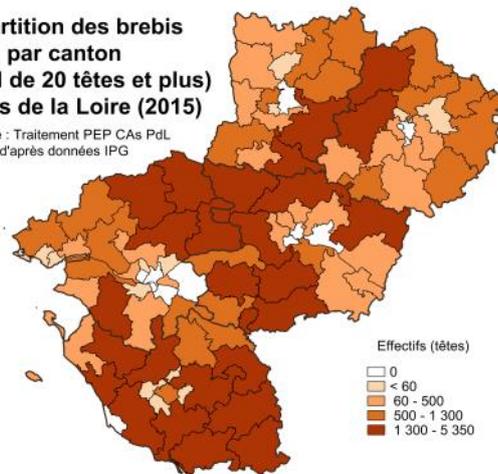


PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : DDT(M)

### Répartition des brebis par canton (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG



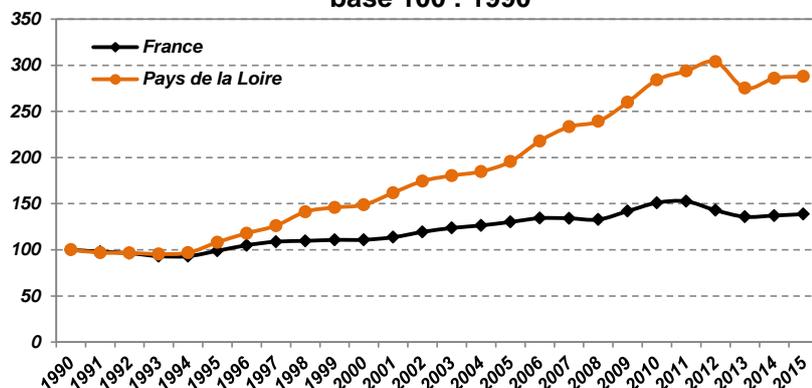


## La production de lait de chèvre

La production caprine s'est fortement développée en Pays de la Loire, plaçant rapidement la région au second rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine, le berceau de la production de lait de chèvre avec la région Centre. La croissance fut ininterrompue jusqu'en 2012. Elle est passée de 33 millions de litres en 1990 à presque 99 millions de litres en 2012 soit 16 % de la production nationale.

La France a subi une profonde crise en lait de chèvre en 2012 et 2013 avec un ciseau des prix très défavorable (prix du lait de chèvre en baisse et forte hausse des coûts de production) affectant la production.

**Evolution de la production de lait de chèvre  
base 100 : 1990**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

## Chiffres clés 2015

- **93,5 millions de litres produits soit 15,7 % de la production nationale**
- **2<sup>e</sup> au rang national en termes de livraison**
- **69 M€ de chiffre d'affaires**

Et depuis, malgré un contexte de marché porteur, une reprise timorée de la production est observée. En Pays de la Loire, la reprise a toutefois été un peu plus soutenue qu'au niveau national.

En 2015, 93,5 millions de litres ont été produits dans la région. Et en 2016, la progression reste modeste.

## Les exploitations caprines

En 2010, les Pays de la Loire comptaient 365 livreurs et 70 fromagers (ou mixtes). La production de lait de chèvre régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant à des laiteries de la région ou des régions limitrophes. Chez

les fromagers, la principale voie de commercialisation est le circuit court.

En 2015, le nombre de livreurs était de 327 dont 55 % localisés en Vendée et un tiers en Maine-et-Loire.

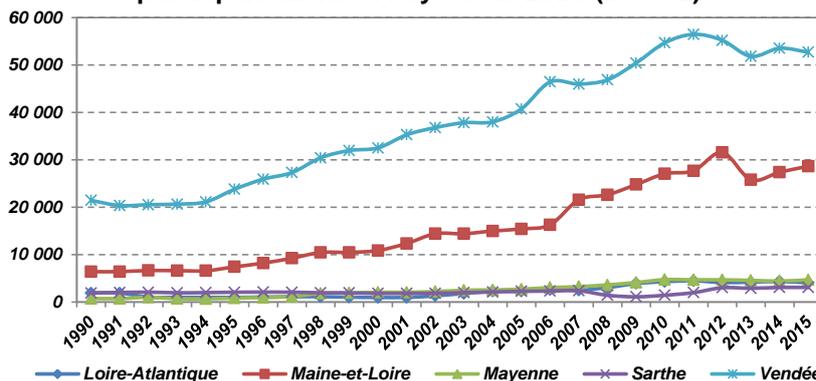
On recensait 70 fromagers présents principalement dans deux départements : la Sarthe (44 % des fromagers) et la Loire-Atlantique (29 %). 95 % du lait de chèvre produit dans la région est livré.



## Spécificités départementales

La production de lait de chèvre s'est développée en Vendée après la mise en place des quotas laitiers, en débordement de la région Nouvelle-Aquitaine, bassin de la production caprine et en lien avec la présence des principaux opérateurs. Elle s'est progressivement étendue vers le Maine-et-Loire. Ces départements représentent à

**Evolution de la production de lait de chèvre  
par département en Pays de la Loire (1 000 L)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

eux deux près de 90 % de la production régionale. La Mayenne, la Sarthe et la Loire-Atlantique ont une production plus limitée. La Mayenne et la Sarthe sont excentrées des zones de collecte et la Loire-Atlantique a connu un désengagement de collecte par le passé. La production destinée à la collecte a néanmoins rebondi au début des années 2000 dans ce département qui

s'était tourné vers la production fromagère fermière. La Sarthe compte essentiellement des producteurs fromagers.

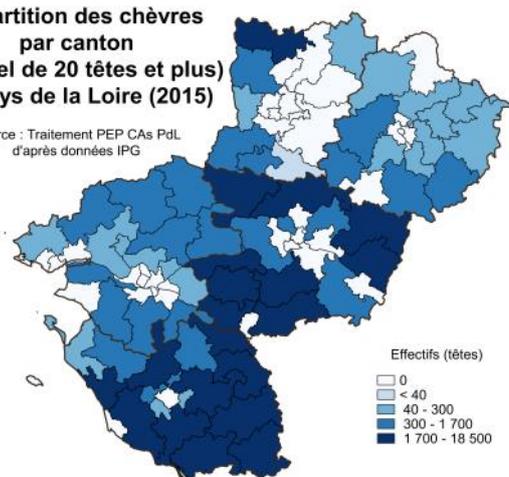
En 2012, la Vendée, comme le Poitou-Charentes, a connu une réduction de sa production, largement compensée par la hausse enregistrée en Maine-et-Loire. Mais en 2013, une forte baisse de production est constatée dans ces deux

départements (-18 % en Maine-et-Loire et -6 % en Vendée). En 2014 et 2015, la production régionale se redresse timidement avec des hausses ou des baisses dans les départements selon les années.

Le nombre de chèvres atteint 103 400 têtes en 2015. Après trois années de recul, le cheptel de chèvres se stabilise.

### Répartition des chèvres par canton (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données IPG

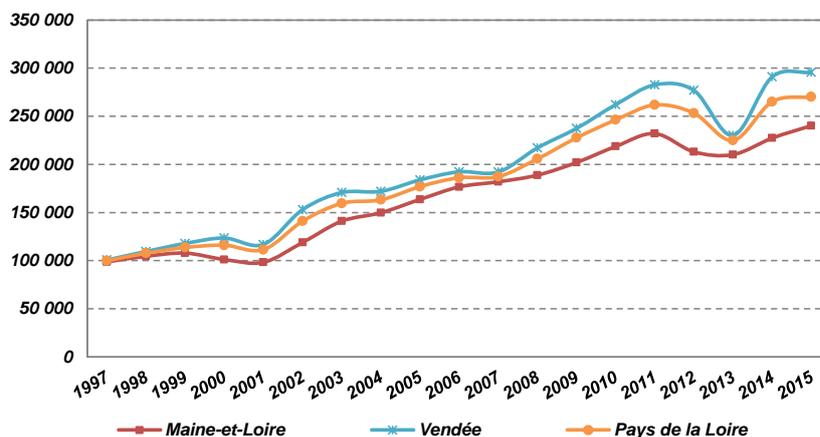


Le cheptel de chèvres est essentiellement réparti sur deux départements : la Vendée et le Maine-et-Loire. Dans les autres départements, leur présence est beaucoup plus sporadique.

La livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte s'établit à 270 000 litres en Pays de la Loire en 2015, largement au dessus de la moyenne française (180 000 litres). Les livraisons moyennes ont nettement progressé. En 15 ans, elles se sont accrues de plus de 130 %.

La taille moyenne des exploitations caprines ligériennes est de 280 chèvres quand en France le nombre moyen de chèvres est de 154 chèvres (enquête cheptel 2015).

### Evolution de la livraison moyenne par point de collecte en Pays de la Loire (en litres)



Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en milliers de litres)	3 757	25 708	4 692	1 563	52 630	88 351
Nombre de livreurs	19	107	16	7	178	327
Livraison moyenne (en litres)	197 746	240 265	293 236	223 322	295 674	270 185

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste



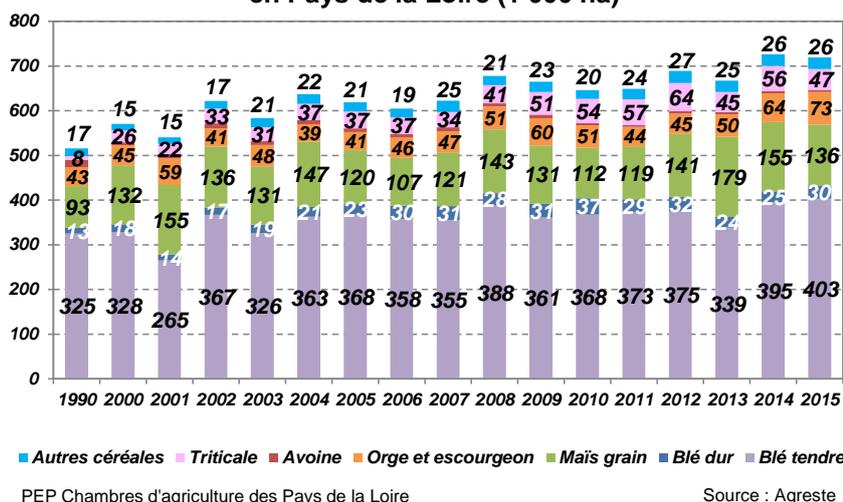
### Surfaces et production de céréales

Les céréales sont présentes dans les deux tiers des exploitations ligériennes et, depuis 2000, leurs surfaces ont augmenté. Elles se sont substituées aux surfaces fourragères en régression et ont bénéficié de l'arrêt du régime de gel des terres obligatoire. Le contexte économique plus difficile dans le secteur de l'élevage et la forte appréciation des cours des céréales depuis 2007 ont également encouragé leur développement. Alors qu'elles n'en représentaient que 25 % en 2000, les céréales ont occupé, en 2015, 32 % de la SAU régionale soit 719 000 ha. La sole consacrée aux céréales a augmenté de 140 000 ha entre '2000' (moyenne triennale centrée sur 2000) et '2014'. Le blé tendre, le maïs et le triticales sont les trois cultures dont les surfaces se sont le plus étendues depuis 2000.

### Chiffres clés 2015

- 5,4 millions de tonnes de céréales produites soit 7,4 % de la production nationale, 719 400 ha de surfaces
- 7<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 796 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la surface cultivée en céréales en Pays de la Loire (1 000 ha)



Après l'épisode 2012-13 défavorable aux céréales à paille par suite d'une pluviométrie trop importante, les surfaces céréalières ont repris leur progression.

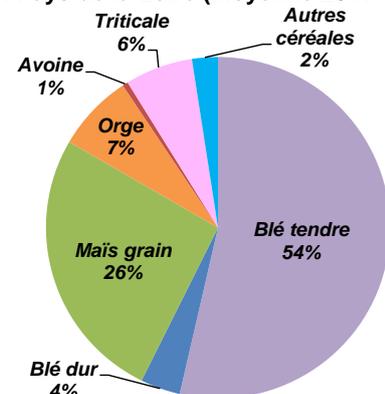
Entre '2000' et '2014' elles ont augmenté de 25 %. Le blé tendre et le maïs grain demeurent les principales céréales produites mais leurs parts dans l'assolement ont légèrement diminué. La proportion d'orge est restée stable. La part de triticales et celle de blé dur dans la surface céréalière ont progressé.

### Production de céréales en Pays de la Loire en 2015

	Production (1 000 t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
<b>Total céréales</b>	<b>5 391</b>	<b>719 367</b>	<b>75</b>
Blé tendre	3 071	402 999	76
Blé dur	206	29 685	69
Seigle	8	1 252	62
Orge	511	72 779	70
Avoine	29	4 601	63
Maïs	1 128	136 300	83
Sorgho	13	2 282	56
Triticale	302	47 157	64
Mélanges	48	7 340	65
Autres céréales	76	14 972	51

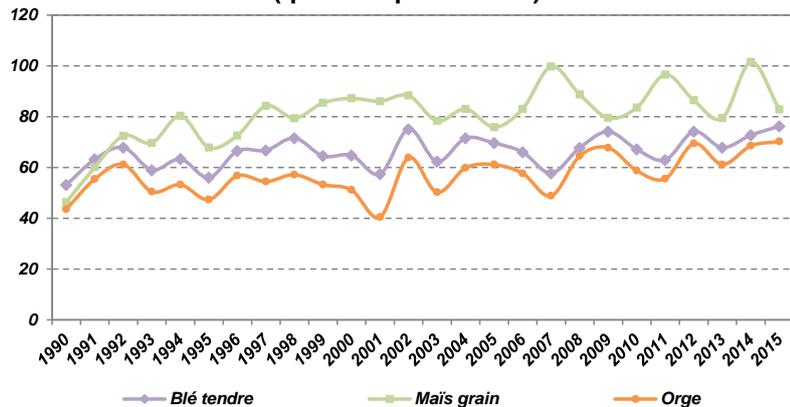
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire Source : Agreste

### Répartition de la production céréalière en Pays de la Loire (moyenne 2011-15)



## Les rendements

Evolution des rendements en céréales en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Entre 1990 et 2000, les rendements ont fortement augmenté. En moyennes triennales centrées sur 1990 et 2000, le rendement toutes céréales est passé de 55 à 70 q/ha. C'est le rendement en maïs grain qui a le plus progressé. Il est passé de 53 à 87 q/ha, celui du blé tendre de 57 à 68 q/ha et celui de l'orge de 49 à 62 q/ha.

Depuis 2000, on assiste à une stabilisation ou, du moins, à un ralentissement de la progression des rendements. Ainsi en '2014', la moyenne du rendement est de 73 q/ha pour l'ensemble des céréales,

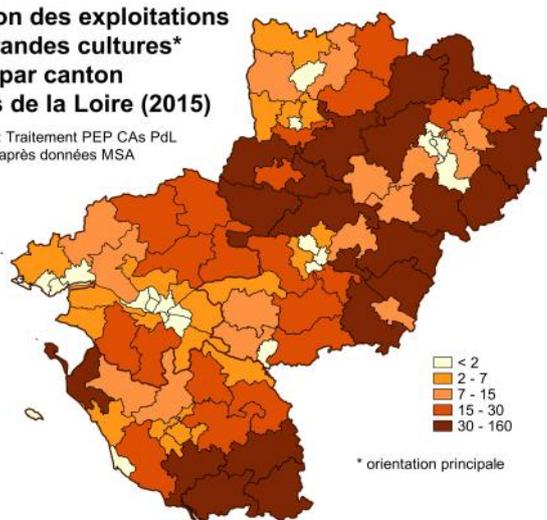
72 q/ha en blé tendre, 66 q/ha en orge et 88 q/ha en maïs. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette stagnation : la simplification des itinéraires techniques avec des rotations raccourcies, la

dégradation des sols, et le contexte économique de forte hausse du coût des intrants avec la recherche de l'optimisation des marges plutôt que celle du rendement maximum.

## Spécificités départementales

Répartition des exploitations de grandes cultures\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



Les systèmes d'exploitation à orientation céréalière se rencontrent plus fréquemment en Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe, plus précisément au sud et à l'est des Pays de la Loire, où la proximité avec les grandes plaines céréalières des régions limitrophes influence fortement les productions de ces territoires.

Ces trois départements concentrent 80 % des exploitations céréalières et 68 % des surfaces de céréales. Environ 10 % seulement des exploitations ligériennes sont spécialisées en grandes cultures.



Au recensement agricole de 2010, la surface céréalière moyenne des exploitations (moyennes et grandes) était de 32 ha. Elle atteignait 46 ha en Sarthe, 39 ha en Vendée, 27 ha en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, et 24 ha en Mayenne.

Surfaces de céréales par département en Pays de la Loire en 2015					
(ha)	44	49	53	72	85
<b>Blé tendre</b>	57 638	89 772	80 889	90 864	83 836
<b>Blé dur</b>	193	3 524	55	297	25 616
<b>Orge</b>	11 309	15 349	16 245	18 527	11 349
<b>Maïs grain</b>	13 280	25 916	7 950	42 268	46 886
<b>Triticale</b>	12 370	9 744	7 567	7 260	10 216
<b>Autres céréales</b>	5 739	13 972	3 100	4 033	3 603

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe et la Vendée sont les départements les plus céréaliers de la région avec, en moyenne '2014', respectivement 39 % et 37 % de leur SAU consacrés aux céréales.

La Mayenne se distingue par sa forte proportion de blé tendre (69 % de ses surfaces céréaliers). Cette proportion est de 54 % en moyenne régionale et seulement de 44 % en Vendée.

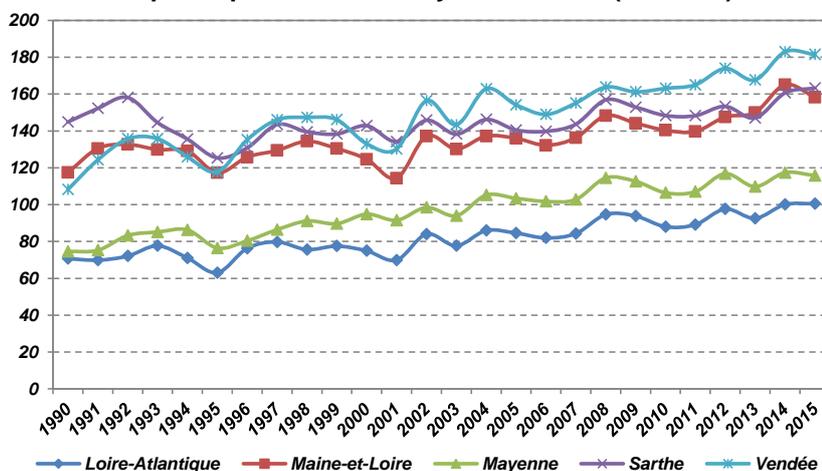
Le maïs, deuxième céréale cultivée, est bien représenté en Vendée et en Sarthe où il occupe respectivement 30 % et 28 % des surfaces céréaliers contre 22 % en moyenne régionale. Les superficies de maïs grain irrigué ont diminué depuis '2000'. Elles représentent 31 % du maïs grain cultivé dans la région, 41 % en Vendée, 35 % en Maine-et-Loire et 27 % en Sarthe. La part du maïs irrigué est plus faible en Loire-Atlantique (16 %) et surtout en Mayenne (4 %).

En troisième position, l'orge occupe 9 % des surfaces céréaliers.

Le triticale (7 %) est très présent en Loire-Atlantique où sa part atteint 14 %.

Enfin, la part du blé dur n'est que de 4 % au niveau régional. Il est cultivé principalement en Vendée où il atteint 12 % de la sole céréaliers.

**Evolution de la surface cultivée en céréales par département en Pays de la Loire (1 000 ha)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Sur les 140 000 ha de céréales supplémentaires depuis '2000' dans la région, 41 000 ha sont situés en Vendée, 35 000 ha en Maine-et-Loire, 24 000 ha en Loire-Atlantique et 22 000 ha en Mayenne, tandis qu'en Sarthe, département de tradition céréaliers plus ancienne, les surfaces n'ont progressé que de 18 000 ha.

En blé tendre, 28 % des 64 000 ha supplémentaires sont imputables à la Vendée (18 000 ha de plus soit +30 %). C'est également le département à l'origine de la forte progression des surfaces de blé dur (+9 000 ha sur les

10 000 ha supplémentaires en Pays de la Loire).

La surface de triticale (+22 000 ha au total) est restée stable en Loire-Atlantique et a progressé dans les autres départements notamment en Maine-et-Loire (+9 000 ha).

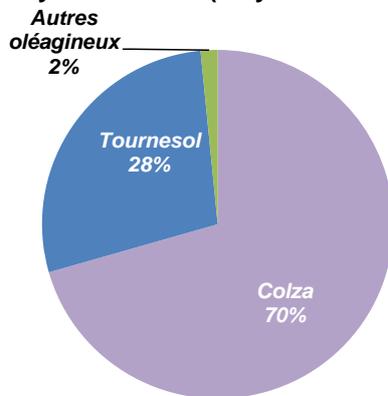
La culture du maïs grain a gagné 21 000 ha depuis '2000', dont 8 000 ha en Loire-Atlantique et 9 000 ha en Vendée. Des progressions plus faibles sont observées en Mayenne et Maine-et-Loire tandis qu'en Sarthe la surface de maïs a régressé.



## Surfaces et production d'oléagineux et protéagineux

Avec 283 000 tonnes en 2015, la production ligérienne d'oléagineux représente 4,1 % de la production française. La participation de la région à la production nationale de protéagineux est un peu plus élevée : 5,8 % pour une production de 54 000 tonnes. Le rang de la région Pays de la Loire est relativement stable au fil des ans.

### Répartition de la production d'oléagineux en Pays de la Loire (moyenne 2011-15)



PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : Agreste

### Chiffres clés 2015

- 99 800 ha en oléagineux et 15 100 ha protéagineux
- 8<sup>e</sup> au rang national pour les oléagineux et 9<sup>e</sup> pour les protéagineux en termes de surfaces
- 92 M€ de chiffre d'affaires pour les oléagineux et 11 M€ pour les protéagineux

### Production d'oléagineux et de protéagineux en Pays de la Loire en 2015

	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
<b>Oléagineux</b>	<b>282 971</b>	<b>99 801</b>	<b>28</b>
<i>dont colza</i>	216 805	68 551	32
<i>dont tournesol</i>	58 936	27 111	22
<b>Protéagineux</b>	<b>53 878</b>	<b>15 121</b>	<b>36</b>
<i>dont pois</i>	38 972	9 186	42

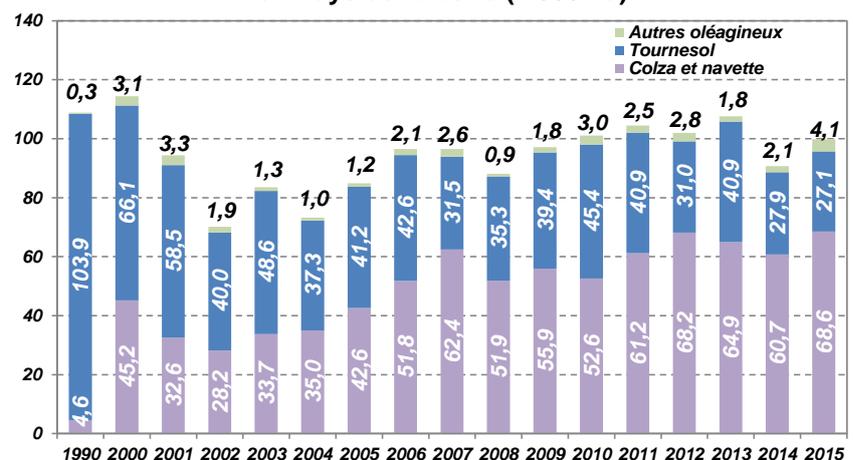
PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : Agreste

Aujourd'hui comme au début des années 2000, les oléagineux occupent 5 % de la SAU des Pays de la Loire, mais la répartition entre oléagineux a changé. Alors qu'en '2000' (moyenne triennale centrée sur 2000), le tournesol dominait avec 59 % des surfaces oléagineuses, en '2014' sa part n'est que de 32 %. La production de tournesol a diminué de 49 %. A l'inverse la proportion de colza est passée de 37 % à 65 %. Poussée par le développement du biodiesel, la production de colza a augmenté de 85 %.

Déjà faible en '2000' (1,2 %), la part des protéagineux dans la SAU régionale s'est réduite pour tomber à 0,6 % en '2014' car faute de débouchés rémunérateurs, cette production peine à se maintenir. En 2010, dans le cadre du Bilan de Santé

### Evolution de la surface cultivée en oléagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

de la PAC, une aide supplémentaire à l'hectare pour relancer la production de protéagineux avait été octroyée. Les surfaces de protéagineux ont alors fortement augmenté. L'aide à l'hectare ayant été plus faible que prévu, dès 2011 les surfaces ont diminué. En 2015, une aide plus incitative a été mise en place avec la réforme de la PAC. Et, 15 100 ha de protéagineux ont été cultivés dans la région

se répartissant entre 61 % de pois, 27 % de féverole et 12 % de lupin doux. Depuis '2000', ce sont les surfaces de pois et de lupin qui ont supporté la baisse (respectivement -13 400 ha et -3 800 ha) tandis que les surfaces de féverole se sont accrues (+2 500 ha).

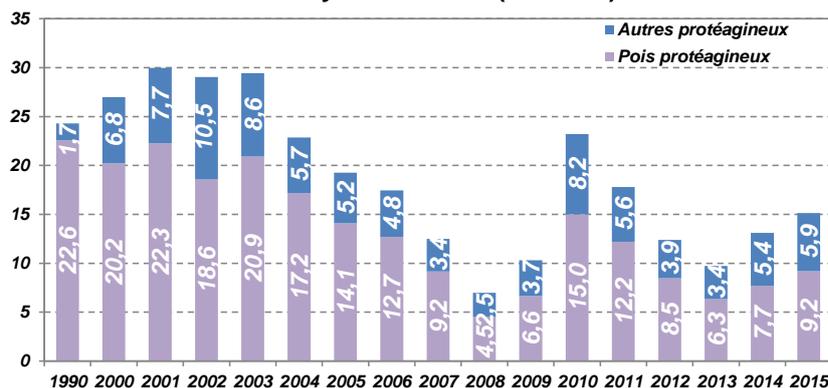
## Rendements

Les rendements des oléagineux ont progressé de 34 % depuis les années 1990. Cette hausse s'est essentiellement observée depuis 2000. En effet, calculé en moyenne triennale le rendement moyen des oléagineux était de 22 q/ha en '1990', 23 q/ha en '2000' et 29 q/ha en '2014'.

La hausse de productivité par hectare a été plus forte en colza (+7 q/ha) qu'en tournesol (+2 q/ha). En '2014', le rendement du colza est de 32 q/ha, celui du tournesol de 24 q/ha.

Très sensibles aux conditions climatiques de l'année, les rendements en protéagineux sont irréguliers et, depuis 2000, ils ont tendance à diminuer (-3 q/ha en moyenne). En

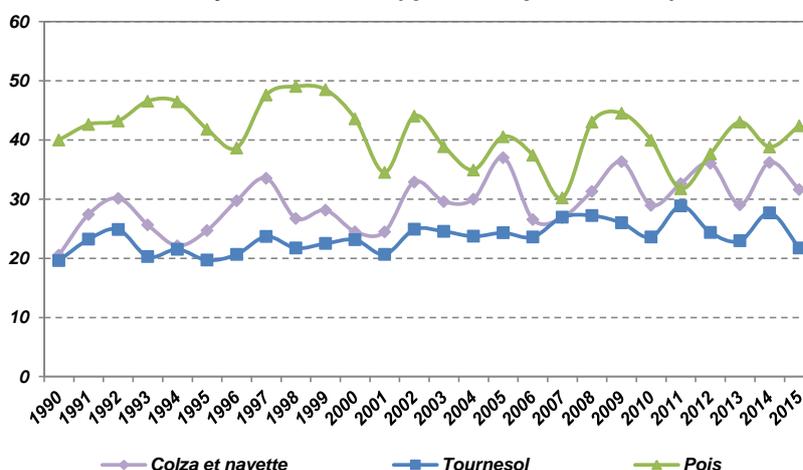
## Evolution de la surface cultivée en protéagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

## Evolution des rendements en protéagineux et en oléagineux en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

'2014', le rendement du pois est de 41 q/ha, celui de la féverole de 31 q/ha et celui du lupin de 23 q/ha.



## Spécificités départementales

La Sarthe est le premier département ligérien producteur de colza avec 35 % des surfaces. La Vendée et le Maine-et-Loire arrivent en tête pour le tournesol avec respectivement 38 % et 34 % des surfaces.

Premier département producteur, le Maine-et-Loire totalise 24 % de la surface de protéagineux. La Loire-Atlantique se caractérise par sa forte production de lupin.

Surfaces en oléagineux et en protéagineux par département en Pays de la Loire en 2015					
(ha)	44	49	53	72	85
<b>Colza</b>	8 621	13 380	13 119	24 463	8 968
<b>Tournesol</b>	1 394	9 584	750	4 890	10 493
<b>Pois</b>	1 733	2 148	1 584	2 212	1 509
<b>Autres protéagineux</b>	1 636	1 437	1 073	719	1 070

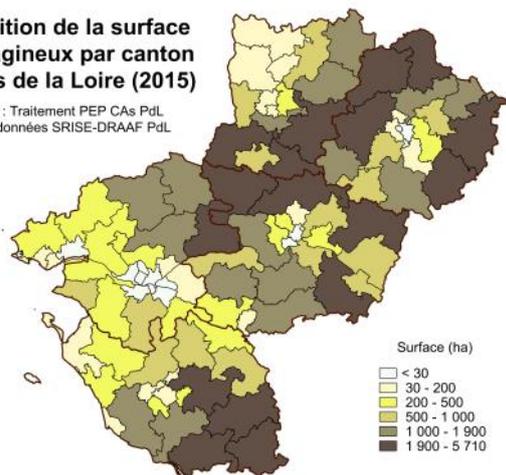
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Environ 60 % des surfaces ligériennes de lupin sont localisées dans ce département.

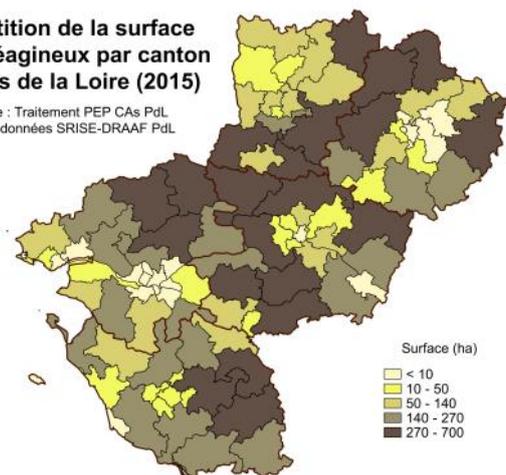
### Répartition de la surface en oléagineux par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



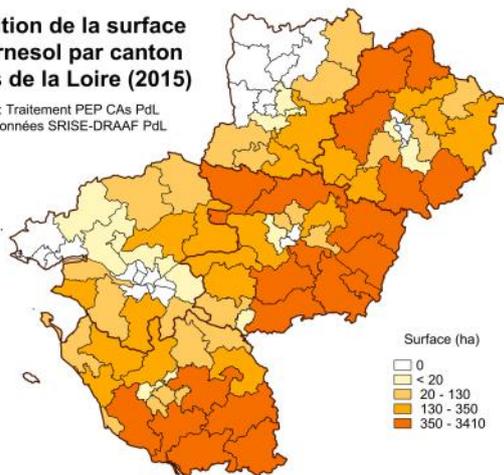
### Répartition de la surface en protéagineux par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



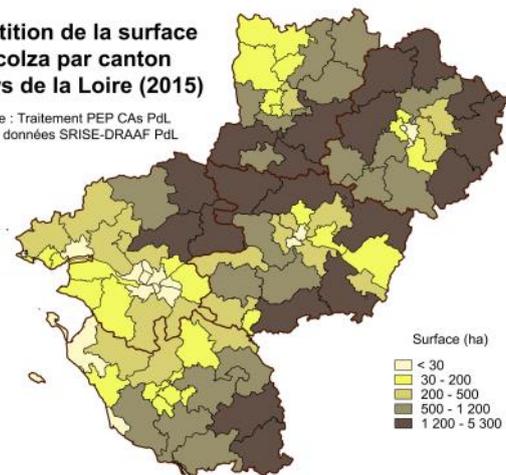
### Répartition de la surface en tournesol par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL

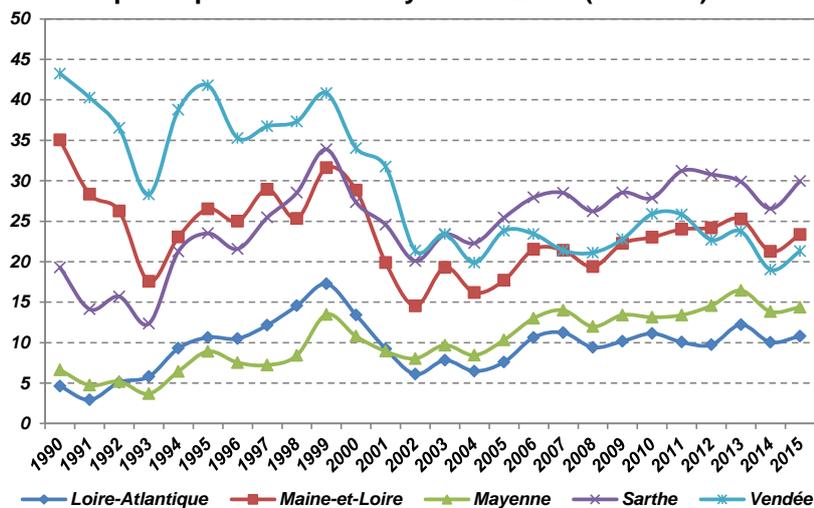


### Répartition de la surface en colza par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



### Evolution de la surface cultivée en oléagineux par département en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste



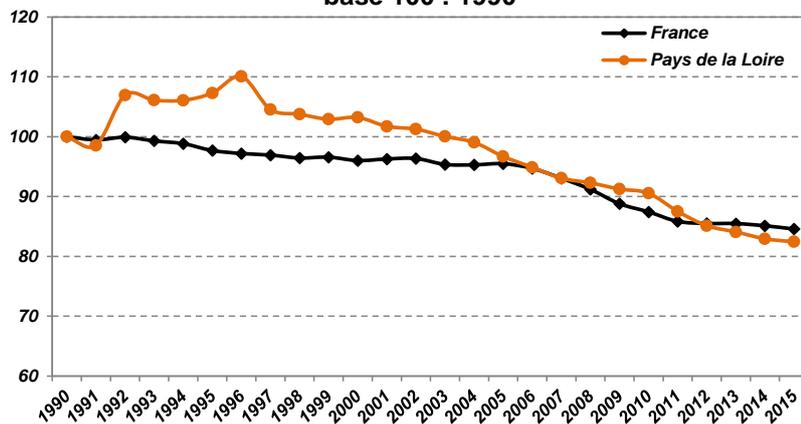
Depuis le point bas de 2002, les surfaces oléagineuses ont augmenté dans tous les départements ligériens sauf en Vendée où, en raison de la forte proportion de tournesol, les surfaces diminuent depuis 2010. Dans les autres départements, grâce au colza, l'expansion des surfaces oléagineuses a été d'au moins 40 %.



## Surfaces en vignes et production de vins

Le vignoble régional constitue la moitié ouest ou aval du bassin viticole du Val de Loire, qui assure 8 à 10 % des volumes de vin produits en France. La viticulture régionale a perdu plus de 10 000 ha de production au cours des dix dernières années (de 2006 à 2015), suite aux programmes d'arrachage de vignes rendus nécessaires par l'évolution des marchés. Mais elle conserve à peu près sa part du vignoble national. Depuis trois ans, les pertes de surfaces en vigne se sont réduites à moins de 500 ha par an. Les volumes de production diminuent avec la réduction des surfaces.

**Evolution de la surface totale en production de vignes à raisin de cuve**  
base 100 : 1990



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

### Chiffres clés 2015

- **Surface viticole : 32 500 ha**
- **7<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces**
- **305 M€ de chiffre d'affaires**

Depuis 2011, la production annuelle n'a jamais atteint 2 millions d'hl. 2015 fut même une bonne année avec 1 846 000 hl environ. Mais il suffit de remonter à 2012 pour trouver une récolte perturbée par les accidents climatiques (1 266 000 hl).

Les trois quarts des vins produits dans la région sont vendus sous appellation d'origine. 10 % bénéficient d'une IGP (indication géographique) et presque 5 % de la seule mention du cépage.

Dans chaque catégorie de vin, chaque appellation est confrontée à une problématique commerciale particulière, selon les niveaux de rendement, le niveau de la demande, les capacités de stockage et l'état des stocks en chais.

## Les exploitations viticoles

Le recensement agricole indique 1 750 exploitations de plus d'un hectare de vignes (sur 2 290 au total). Pour la plupart d'entre elles (1 529), la viticulture est une activité essentielle, une majorité nette d'exploitations (1 195) étant même spécialisées. Avec en moyenne 23 ha de vigne chacune, elles regroupent les trois quarts du vignoble de la région.

Les modes de commercialisation du vin varient selon les petites régions et les appellations, mais la plupart des viticulteurs sont producteurs de vin. Certains apportent cependant leurs raisins à des vendangeoirs (privés ou coopératives) ou vendent leurs moûts, mais le plus souvent ils pratiquent l'apport partiel.

Les appellations sont basées sur des pratiques locales et ont entraîné un rapprochement des modes de production pour un même vin sur un même terroir. Les exploitations se distinguent non seulement par leurs structures et les types de vins produits, mais de plus en plus aussi par leur niveau d'engagement dans les activités commerciales.



La grande majorité des vins de la région est destinée à être vendue sous une appellation

locale ou avec mention de l'origine. La production tend donc à se concentrer sur les

terroirs dont la renommée des vins se renforce.

Production viticole par département en Pays de la Loire en 2015						
	Surfaces de vignes AOP (ha)	Surfaces de vignes avec IGP (ha)	Surfaces de vignes sans IGP (ha)	Surfaces totales de vignes en 2005 (ha)	Surfaces totales de vignes en 2015 (ha)	Production de vin (1 000 hl)
Loire-Atlantique	8 207	1 553	1 900	16 800	11 660	690
Maine-et-Loire	17 264	941	1 135	21 508	19 340	1 053
Sarthe	141	7	57	302	205	7
Vendée	484	224	570	2 200	1 278	60
<b>Total PdL</b>	<b>26 096</b>	<b>2 725</b>	<b>3 662</b>	<b>40 810</b>	<b>32 483</b>	<b>1 810</b>
<b>% PdL</b>	<b>80%</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>			

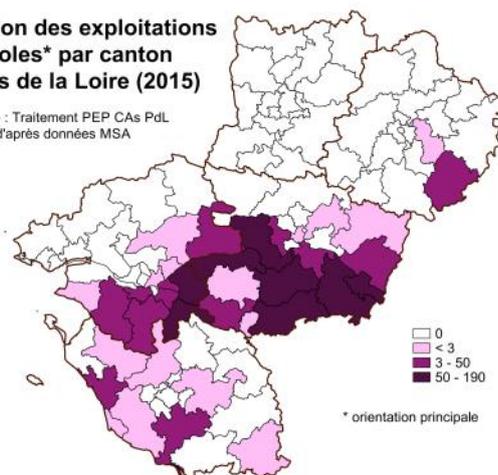
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Tout à l'ouest du vignoble, la Loire-Atlantique produit surtout des vins blancs, dont l'appellation Muscadet est la plus importante en volumes produits (400 000 hl/an ; 10 fois plus qu'en Gros Plant). En Maine-et-Loire, la production est plus diversifiée avec quatre catégories de vins très différentes. Les plus gros volumes sont produits en rosé (500 000 hl/an), sous les appellations Cabernet d'Anjou, Rosé d'Anjou ou Rosé de Loire qui ont chacune leur typicité. De gros volumes sont également vendus sous forme de vins pétillants (280 000 hl) sous les appellations principales de Crémant de Loire et de Saumur mousseux (fines bulles). En vins rouges, les Saumur-Champigny et Anjou rouge sont les principales appellations avec 130 000 hl à elles deux. En vins blancs, les Coteaux du Layon qui fournissent un peu moins de 50 000 hl, sont la plus grosse appellation parmi les vins

#### Répartition des exploitations viticoles\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



\* orientation principale

moelleux. Anjou Blanc, Saumur Blanc et Savennières sont aussi des blancs typiques de la région.

Les vins IGP de cépage sont répartis sur l'ensemble du vignoble. Les principaux sont le Sauvignon et le Chardonnay en blanc, et le Gamay en rouge.

En Vendée, une partie des vins est vendue sous l'appellation Fiefs Vendéens, mais la production est surtout écoulee localement. En Sarthe, les appellations Jasnière et Coteaux du Loir sont de faibles volumes. Les surfaces en vigne diminuent plus rapidement sur ces zones plutôt excentrées du bassin de production.



## Surfaces et production de légumes

En Pays de la Loire, les surfaces consacrées aux cultures légumières sont restées assez stables ces dernières années, autour de 13 750 ha. Les espèces de légumes cultivés ont cependant changé, de même que les manières de les cultiver.

Le développement des surfaces sous serres permet encore l'accroissement des volumes produits en tomates comme en concombres, commercialisés de mars à décembre sur les marchés français principalement. L'augmentation des surfaces sous grands tunnels froids permet aussi de régulariser la production.

### Chiffres clés 2015

- **19 210 ha de surfaces développées<sup>1</sup> en cultures légumières**
- **5<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces**
- **258 M€ de chiffre d'affaires**

La région s'est construite progressivement une réputation dans toute la France pour certains légumes frais comme les radis et les salades, particulièrement la mâche (87 % de la production nationale est ligérienne), qu'elle peut offrir sur plusieurs mois dans l'année avec une qualité régulière. Le bassin nantais surtout, maintient également une présence à l'export vers les pays du nord de l'Europe pour cette mâche et quelques légumes primeurs (poireau et navet).

La grande diversité de légumes produits assure aussi un approvisionnement régulier des marchés et commerces de la région, les ventes sous signe officiel de qualité (mogettes, mâche, échalotes) contribuant parfois à élargir les capacités de commercialisation au moins à tout l'ouest de la France

La production légumière est chaque année soumise aux effets climatiques. Depuis deux décennies les producteurs démontrent leur capacité d'adaptation pour faire face aux évolutions de leur environnement.

Si la quatrième gamme, (légumes en sachets) est assimilée aux légumes frais, le légume d'industrie est une filière bien distincte. Des producteurs ligériens fournissent les conserveries de Bretagne qui cherchent à allonger leur saison de travail. Les types de légumes demandés par les conserveurs

### Principales productions de légumes frais en Pays de la Loire en 2015

(tonnes)	1990	2000	2015
Tomates	27 434	44 647	95 944
Mâche	9 234	24 364	36 439
Poireaux	31 691	41 742	21 647
Concombres	21 218	27 025	26 834
Salades diverses	nc	29 242	21 364
Melon	8 905	13 561	17 157
Radis	10 279	12 821	15 603
Carottes	26 293	12 392	14 261
Céleris raves	2 712	4 056	3 084
Echalotes et oignons	6 869	10 382	7 687
Navets	11 945	9 210	6 221
Choux	17 200	10 118	4 167
Courgettes, poivrons et aubergines	3 074	5 416	7 024
Haricots secs	1 268	1 714	4 046
Fraises	2 841	3 474	2 345
Asperges	1 758	1 173	1 178
Lentilles	0	0	470
Autres légumes	nc	16 014	17 834
<b>Total légumes frais</b>	<b>nc</b>	<b>267 350</b>	<b>303 305</b>

nc : non connu

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

### Principales productions de légumes pour l'industrie\* en Pays de la Loire en 2015

(tonnes)	1990	2000	2015
Champignons**	58 661	95 979	51 645
Autres légumes	nc	14 249	16 115
dont choux à choucroute	5 850	4 290	4 500
dont carottes	2 800	4 731	4 812
dont petits pois	203	936	1 956
dont haricots verts	997	2 350	3 454
dont céleris branche	3 776	515	528

nc : non connu

\*essentiellement conserves et surgelés

\*\*dont une petite part vendue en frais

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

<sup>1</sup>Surfaces développées : toute surface avec plusieurs cultures dans l'année est comptée autant de fois.

connaissent aussi des évolutions. Les conserveurs de la région travaillent essentiellement le champignon (Maine-et-Loire), avec des difficultés pour se maintenir, et un peu les haricots secs (Vendée) et les choux à choucroute (Sarthe).

Un mode différent de production de légumes est en train d'émerger chez des producteurs qui visent l'approvisionnement local en produits frais de qualité. Souvent adeptes des circuits courts et de l'agriculture biologique, ils sont davantage répartis sur l'ensemble du

territoire régional. Le chiffrage du potentiel de production chez ces exploitants reste délicat. La progression des surfaces en agriculture biologique est de ce fait significative mais sans doute plus forte que les volumes produits.

## Les exploitations légumières

Les exploitations qui ont déclaré une activité de production légumière étaient au nombre de 1 799 au recensement agricole de 2010. Elles mettaient en valeur 13 001 ha. Elles sont 1 491 à exploiter plus d'un demi hectare (ou son

équivalent), seuil retenu pour définir une production significative.

Ces 1 491 structures exploitent en moyenne 8,6 ha de légumes en plein champ, mais aussi des serres et des abris froids.

Sur les exploitations ayant un atelier légumes dominant, on trouve l'essentiel des surfaces en serres chauffées (173 ha sur 181) et en abris froids (553 ha sur 629).



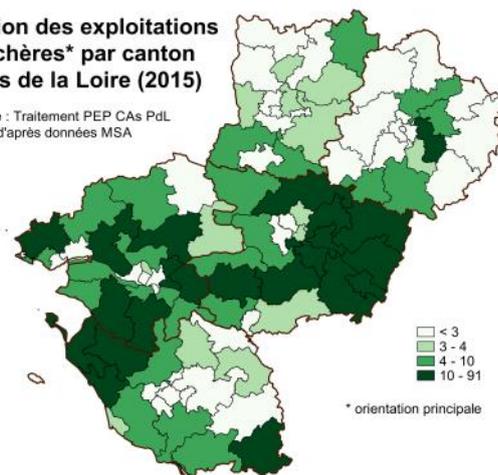
### Spécificités départementales

Les productions légumières d'expédition sont très localisées sur des bassins spécifiques, principalement le long de la Loire. Vers Nantes : la mâche, le poireau, le radis et les légumes sous serres (tomates et concombres), et vers Saumur : le champignon, l'asperge et l'échalote. Les autres productions sont plus diffusées sur le territoire, sauf le chou en Sarthe et le melon, le haricot sec et la pomme de terre primeur qui sont concentrés sur quelques cantons en Vendée. En outre, elles ne sont pas toujours produites sur des exploitations à dominante légumière, qui elles, sont concentrées sur les bassins de production.

Le développement des productions de légumes sous serres s'effectue essentiellement dans la région nantaise avec quelques débordements sur la Vendée limitrophe. Le rapprochement des acteurs facilite aussi bien la production (échanges techniques, besoin de main d'œuvre qualifiée...) que l'expédition (plateformes, axes routiers...).

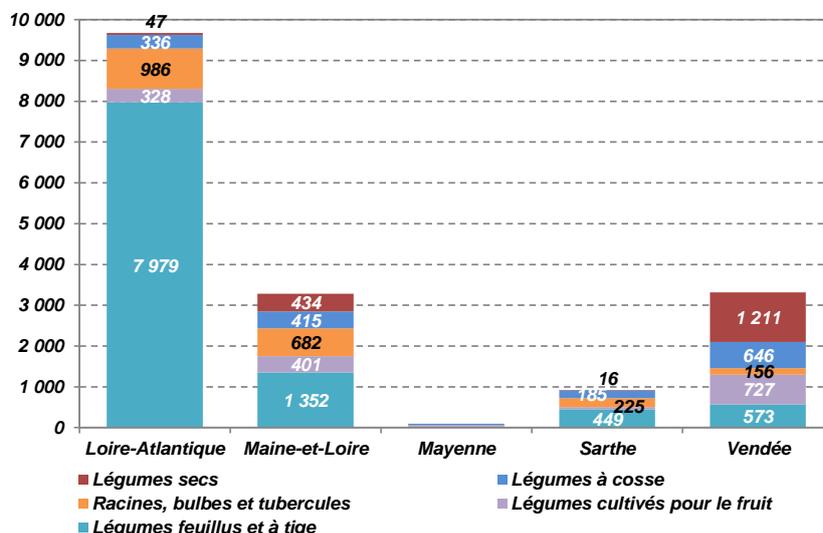
### Répartition des exploitations maraichères\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



\* orientation principale

### Répartition de la surface légumière par département en Pays de la Loire en 2010 (ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste



## Surface et production de fruits

Le secteur arboricole génère un chiffre d'affaires de 159 millions en 2015 (2,7 % du chiffre d'affaires régional). La production fruitière est aussi très employeuse de main d'œuvre salariée, permanente et saisonnière. La région des Pays de la Loire se situe au cinquième rang national en termes de surfaces en vergers, au quatrième rang français pour la production de pommes de table, au premier rang pour les petits fruits rouges.

En 2015, le verger des Pays de la Loire s'étend sur plus de 7 700 ha et regroupe plusieurs productions, dans l'ordre d'importance suivant :

Les pommes de table (4 800 ha) soit 62 % des surfaces arboricoles régionales et 13 % du verger national. Régionalement, des variétés traditionnelles bien présentes (Golden, Gala, Braeburn, Granny Smith) mais aussi un programme de rénovation variétale dynamique (Pink Lady, Ariane, Jazz...) mis en place depuis de nombreuses années,

Les pommes à cidre (1 400 ha), 11 % de la production nationale,

Les baies (800 ha) constituées essentiellement de cassis (fabrication de sirops) et de myrtilles,

Les poires de tables (370 ha), soit 7 % de la production nationale,

Les fruits à coque (240 ha),

Les fruits à noyau (140 ha), la cerise essentiellement.

Depuis 2000, la région a perdu plus de 30 % de la surface de verger, essentiellement sur les pommes de table sous le poids des crises arboricoles successives.

A noter que la récolte 2015 de pommes de table a reculé de 5 % à 255 200 tonnes en Pays de la Loire par rapport à 2013 en raison des épisodes de froid subis au printemps 2014.

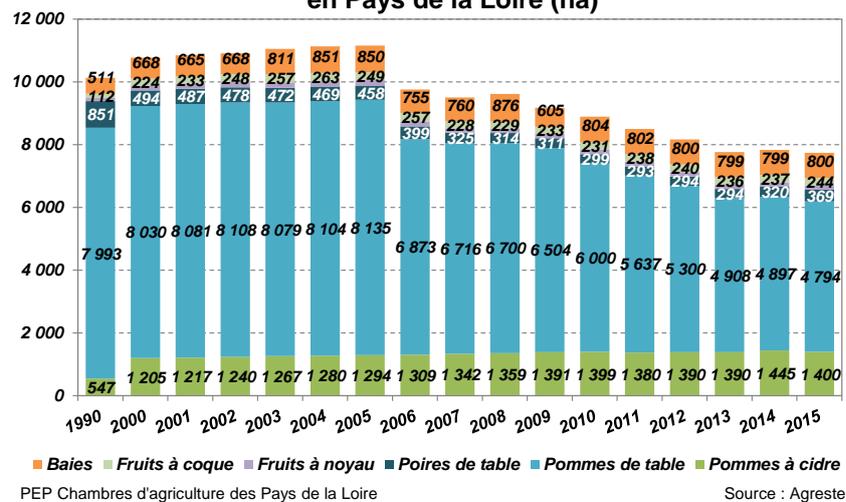
## Chiffres clés 2015

- 7 700 ha en surface de verger
- 5<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 159 M€ de chiffre d'affaires

## Les exploitations fruitières

On recensait en 2010, 645 exploitations de plus de 1 ha de fruits en Pays de la Loire avec une surface moyenne de vergers de 14 ha.

Evolution de la surface en production de fruits en Pays de la Loire (ha)



Evolution de la production de fruits en Pays de la Loire

(tonnes)	1990	2000	2014	2015
<b>Fruits</b>	313 358	400 993	293 205	315 132
<b>Fruits à noyau</b>	840	1 096	938	803
<b>Fruits à pépins</b>	310 445	396 677	288 435	310 168
<i>dont pommes de table</i>	285 079	355 205	240 794	255 223
<i>dont poires</i>	19 640	12 630	10 072	9 454
<b>Fruits à coques</b>	223	411	467	440
<b>Baies</b>	1 851	2 809	3 365	3 721

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

En 2015, la récolte de pommes de table progresse à 255 200 tonnes en Pays de la Loire (baisse de la récolte en 2014 en raison des épisodes de froid subis au printemps).

Plus globalement, sur les dix dernières années, la

rénovation du verger, la mise en place de filets de protection et les améliorations techniques dans la conduite du verger ont permis une amélioration sensible des rendements qui compense partiellement la perte des surfaces.

La filière de pommes de table est largement tournée vers l'extérieur. Près de 90 % de la production régionale est expédiée en dehors de la région (France, UE et grand export).



Le Maine-et-Loire est le principal département producteur de fruits de la région avec un verger de plus de 5 000 ha d'après le dernier recensement agricole de 2010 (la moitié de la surface régionale de vergers). En 2015, la pomme de table compte à elle seule 2 800 ha. La surface du verger de poires, en régression, se situe entre 100 et 200 ha. Le département produit également la plus grande part des baies avec 569 ha de cassis (essentiellement) et myrtilles. Les pommes à cidre sont présentes dans le nord-ouest du département avec 121 ha (2010).

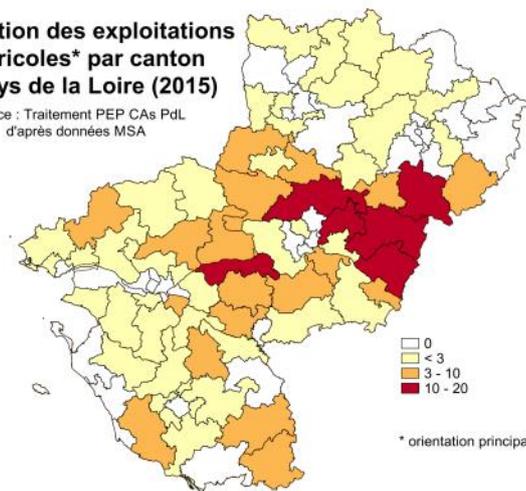
Les principaux vergers de la Sarthe sont localisés dans le sud du département. Un verger de pommes de table (1 100 ha) et un verger de pommes à cidre plus diffus sur le département de 530 ha.

La Mayenne met en valeur 43 % du verger régional de pommes à cidre soit 600 ha.

La Loire-Atlantique (390 ha de pommes de table) et la Vendée (480 ha de pommes de table) ont une production fruitière moins localisée mais bien présente.

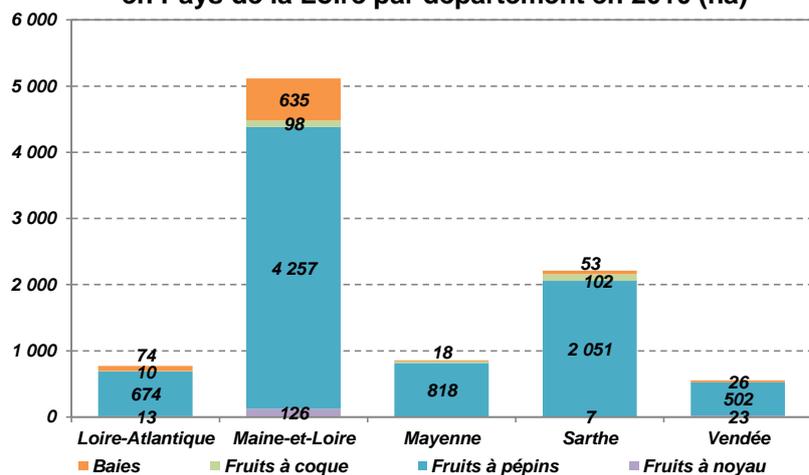
Répartition des exploitations arboricoles\* par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données MSA



\* orientation principale

Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2010 (ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

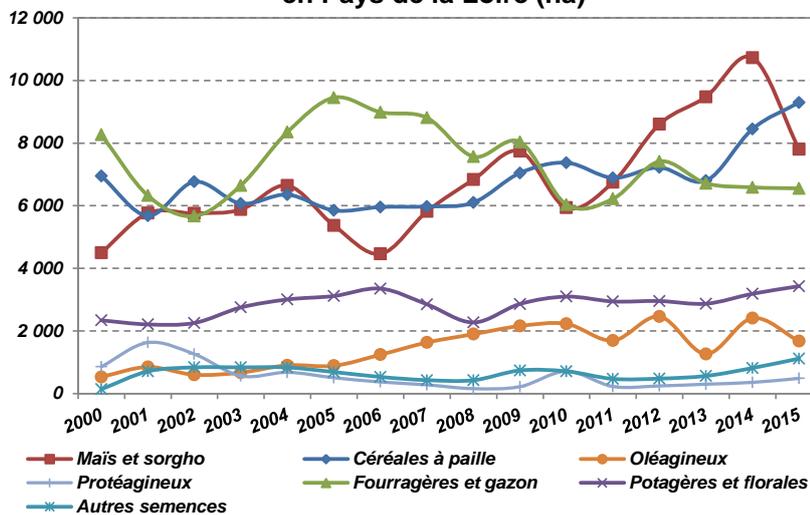


## Surfaces en semences

La région des Pays de la Loire est une région de tradition semences qui bénéficie de compétences et de savoir-faire.

En 2015, la région Pays de la Loire a consacré 30 400 ha à la production semencière (-6,7 % par rapport à 2014). Trois grandes catégories de semences sont présentes dans la région : 19 300 ha de semences de grandes cultures (céréales à paille, maïs et sorgho, oléagineux et protéagineux), 6 600 ha de semences fourragères et gazons et 3 400 ha de semences potagères et florales.

**Evolution des surfaces de semences en Pays de la Loire (ha)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS

## Chiffres clés 2015

- 19 300 ha de semences grandes cultures, 6 600 ha de semences fourragères et gazons et 3 400 ha de semences potagères et florales soit 8,3 % de la surface nationale
- 5<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 69 M€ de chiffre d'affaires

Les différentes catégories de semences ne suivent pas toutes la même dynamique. Alors que les semences de maïs et d'oléagineux reculent en 2015, les semences de céréales à paille, potagères et de protéagineux progressent. Les surfaces de semences fourragères continuent par contre de reculer.

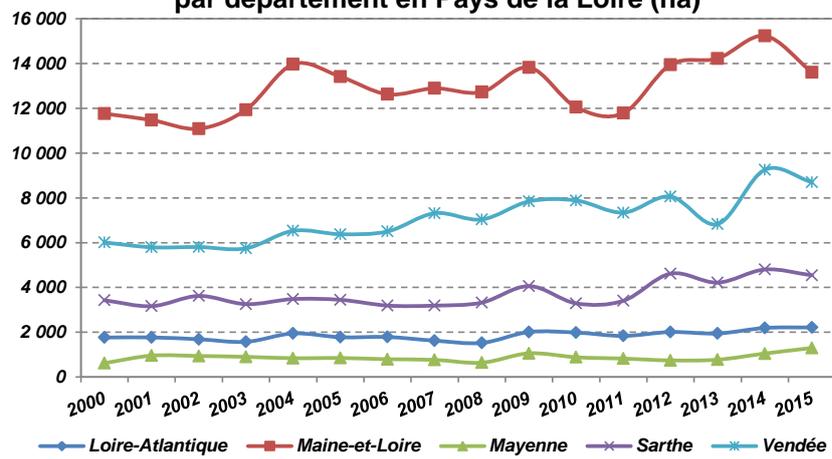
## Les exploitations semencières

En 2015, on recense en Pays de la Loire 1 971 exploitants multiplicateurs de semences (30 359 ha de semences).

## Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en production de semences avec des particularités fortes, 73 % des surfaces de maïs (5 700 ha), 72 % des surfaces en potagères et florales (2 485 ha) et l'essentiel des semences de chanvre (945 ha). La coopérative centrale des producteurs de semences de chanvre est localisée à Beaufort-en-Vallée en plein cœur de la zone de production.

**Evolution de la surface totale en semences par département en Pays de la Loire (ha)**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS

Surfaces des différentes productions semencières par département en Pays de la Loire en 2015						
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
Betteraves chicorée	0	39	0	0	0	39
Céréales à paille	1 735	1 717	936	1 374	3 538	9 300
Fourrages et gazon	263	2 438	156	1 840	1 857	6 553
Lin et Chanvre	50	945	76	6	0	1 078
Mais et Sorgho	0	5 695	0	934	1 174	7 802
Oléagineux	10	140	0	50	1 472	1 672
Potagères et florales	105	2 485	88	111	640	3 430
Protéagineux	50	148	42	227	17	484
<b>Total</b>	<b>2 213</b>	<b>13 608</b>	<b>1 298</b>	<b>4 543</b>	<b>8 698</b>	<b>30 359</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS

Globalement, les cultures de semences sont principalement localisées dans la vallée de l'Authion où se retrouvent installés les grands établissements semenciers. Le département comptabilise 808 agriculteurs-multiplificateurs.

La Vendée se situe en deuxième position régionale pour les surfaces de semences. Ce département produit principalement des semences de maïs (1 174 ha), des semences d'oléagineux, 88 % de la surface régionale (1 472 ha) et des céréales à paille (3 538 ha). La coopérative agricole des producteurs de plants de pommes de terre (Les Epesses) valorise l'essentiel de la production régionale (260 ha). La Vendée compte 617 agriculteurs-multiplificateurs.

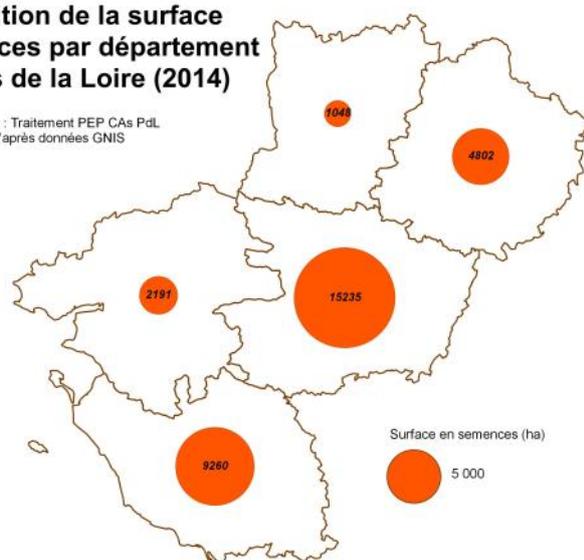
La production semencière est également présente dans la Sarthe (4 543 ha). Les céréales à paille (1 374 ha), le maïs (934 ha), les semences fourragères (1 840 ha) représentent l'essentiel des

cultures de semences. Le département compte 308 agriculteurs-multiplificateurs.

La production semencière est aussi présente sur deux autres départements et concerne surtout les céréales à paille en Loire-Atlantique (1 735 ha) et Mayenne (936 ha).

### Répartition de la surface en semences par département en Pays de la Loire (2014)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données GNIS



Nombre d'agriculteurs concernés et surfaces de semences par département en Pays de la Loire en 2015						
	44	49	53	72	85	PdL
Nombre d'agriculteurs concernés	141	808	97	308	617	1 971
Surfaces semences (ha)	2 213	13 608	1 298	4 543	8 698	30 359

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS



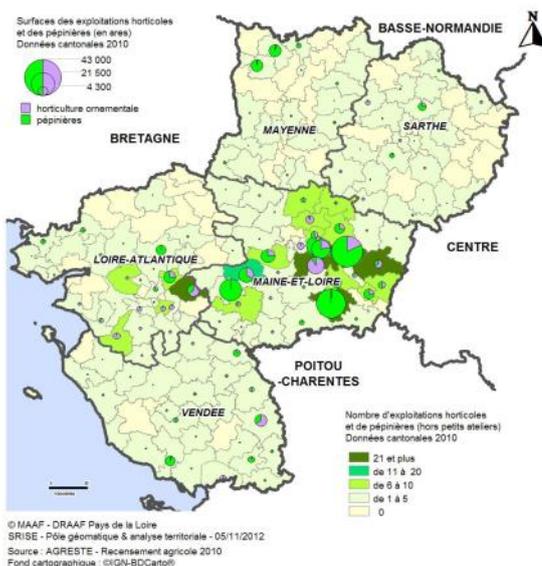
## Les surfaces en horticulture et pépinières

La région des Pays de la Loire se hisse dans les premiers rangs français de production d'horticulture et de pépinière. Son savoir-faire reconnu et historique lui confère une renommée nationale et internationale dans le secteur.

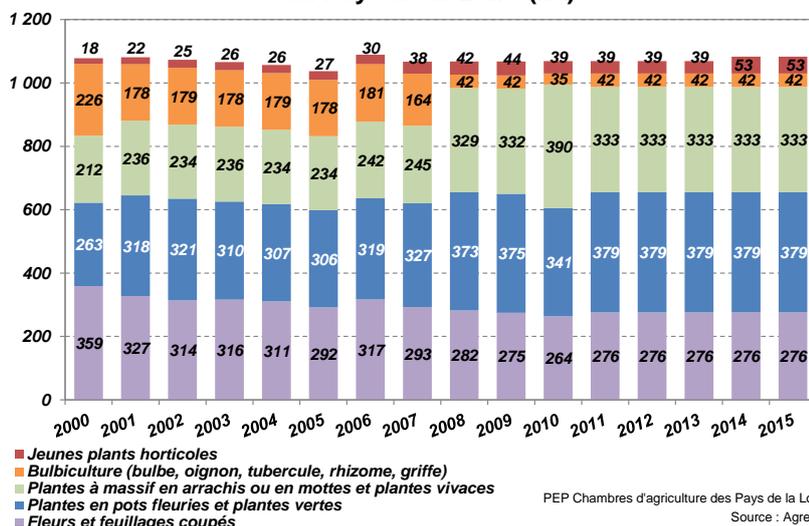
En 2015, les surfaces en horticulture et pépinière couvrent 3 200 ha dans la région dont 68 % en pleine terre, 20 % en conteneurs et 12 % en surfaces couvertes (tunnels ou serres).

Depuis le milieu des années 2000, les surfaces en pépinière se sont réduites. Elles stagnent depuis 3 ans. Les surfaces en horticulture apparaissent relativement stables. Or, elles ne reflètent pas les mises en production réelles qui ont fortement baissé.

Les exploitations d'horticulture ornementale et de pépinière en région Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



## Evolution de la surface cultivée en horticulture en Pays de la Loire (ha)



## Chiffres clés 2015

- **2 100 ha de pépinières et 1 100 ha d'horticulture soit 13,6 % de la surface nationale**
- **3<sup>e</sup> au rang national en termes de production**
- **315 M€ de chiffre d'affaires**

Deux bassins de production se distinguent : le Maine-et-Loire et la région nantaise.

Jusqu'en 2011, malgré la baisse du nombre d'entreprises et un contexte difficile depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires a toujours augmenté grâce à une productivité croissante et une activité de négoce en expansion. Pour la première fois en 2012, le chiffre d'affaires a diminué. Et depuis, la baisse perdure. Il atteint 315 millions d'euros en 2015 (5 % du chiffre d'affaires agricole régional), en baisse de près de 12 % en trois ans. Les plantes de pépinière dominent les ventes avec 30 % de la valeur de production de la filière. Viennent ensuite les plantes en pot (13 % du chiffre d'affaires, mais en forte baisse), puis les plantes à massif (13 % du chiffre d'affaire). Les plantes vivaces et aromatiques ainsi que les plants potagers ont par contre vu leur valeur de production progresser.

La filière horticole régionale demeure un secteur grand utilisateur de main d'œuvre (3 900 actifs ETP en 2015) majoritairement salariée ; même si cet emploi décroît ces dernières années.

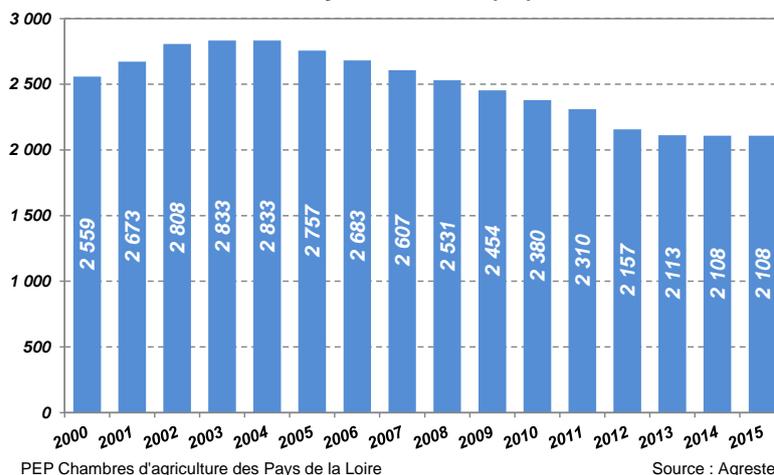
Les Pays de la Loire sont une grande région d'expédition comparé à la France où la vente locale aux particuliers domine.

L'horticulture reste très diversifiée dans la région. En 2015, les fleurs et feuillages coupés avoisinent 60 millions de tiges avec une importante spécialité nantaise, le muguet (35 millions de brins et 3 millions pots 3 griffes). La bulbiculture (tulipes, dahlias et glaïeuls) est une spécialité du Maine-et-Loire (3,6 millions de bulbes) avec une production qui diminue tous les ans.

La production régionale de plantes en pots se chiffre à 21 millions d'unités (hortensia, cyclamen, chrysanthème, bégonia fleur, azalée...), en baisse. La production de plantes à massif est estimée à 96 millions de plantes.

La catégorie des plantes vivaces et aromatiques représente une production annuelle de 42 millions de plants.

### Evolution de la surface cultivée en pépinière en Pays de la Loire (ha)



L'activité de boutures et de jeunes plants destinés à la vente compte 146 millions de plants. Les plants potagers, en développement, avoisinent une production de 130 millions de plants.

La production des pépinières ornementales, provenant pour plus des deux tiers du Maine-et-Loire, est évaluée à 29,5 millions d'unités. Enfin, la production de plants de fruitiers atteint 4,7 millions de plants dont plus de la moitié de plants de pommiers.

### Les exploitations horticoles et pépinières

En 2010, 715 entreprises valorisent 3 449 ha d'horticulture et de pépinières en Pays de la Loire (source RA). Parmi ces exploitations,

438 dégagent plus de 80 % de leur chiffre d'affaires dans l'activité horticole (source FAM). En 2015, on recensait 318 entreprises (source FAM),

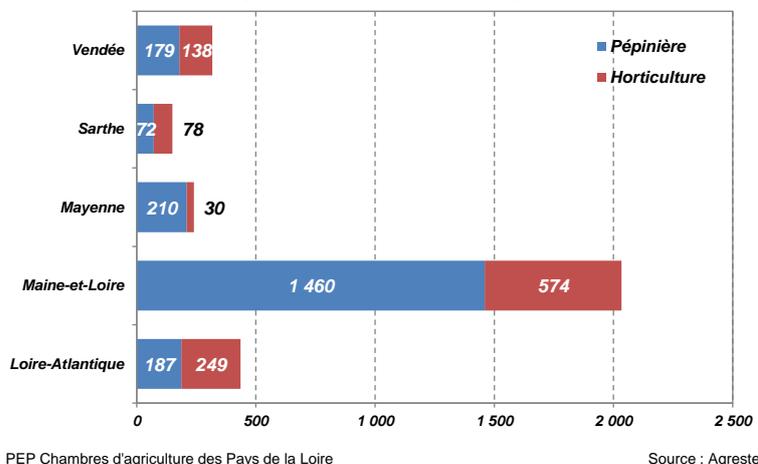
soit une forte concentration des structures. Le rythme annuel de disparition des entreprises est de 4 % ces trois dernières années.



### Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. Il recense 69 % des surfaces en pépinière et 54 % des surfaces horticoles de la région. La production y est moins spécialisée que dans les autres départements. On remarque notamment dans les vallées de l'Authion et du Saumurois une association de l'horticulture ou de la pépinière avec des semences ou des légumes. En Loire-Atlantique, l'horticulture est plus présente que la pépinière. Les ateliers sont de plus grande taille. Dans

### Surface cultivée en horticulture et pépinière en Pays de la Loire en 2015 (ha)



les trois autres départements, l'orientation vers l'horticulture ou la pépinière est moins fréquente mais de belles structures se sont développées.



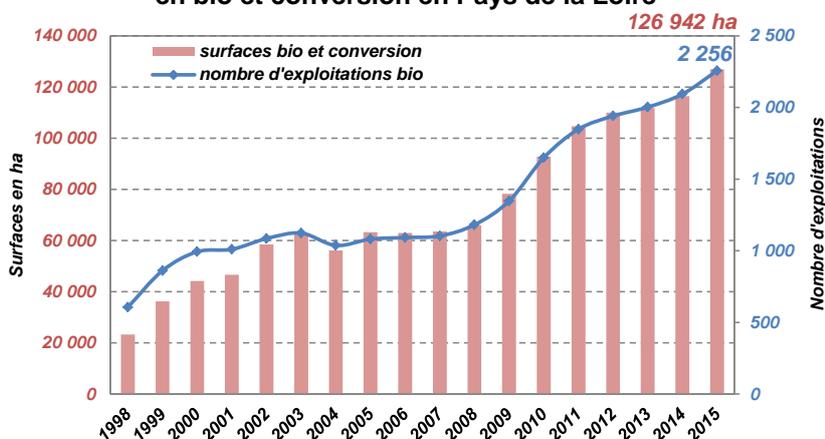
## L'agriculture biologique

Les Pays de la Loire sont une des régions phares en agriculture biologique. En 2015, ce sont 126 942 ha qui lui sont consacrés, soit 6,1 % de la SAU, quand en France cette proportion atteint à peine 5 %. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national en surface bio. L'agriculture biologique concerne 2 256 exploitations, soit 7,8 % de l'ensemble des exploitations ligériennes. Le taux de mixité (systèmes à la fois en bio et en conventionnel) est de 14 %.

### Chiffres clés 2015

- 126 950 ha soit 6,1 % de la SAU ligérienne
- 4<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces bio
- 2 256 exploitations en agriculture biologique

### Evolution des surfaces et des exploitations en bio et conversion en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agence bio et ORAB PdL

Les surfaces conduites en agriculture biologique ont fortement progressé sur la région. Après un ralentissement observé au début des années 2000, les conversions ont été très dynamiques de 2009 à 2011. Le cap des 100 000 ha en bio a été franchi. Puis le contexte a été moins favorable de 2012 à 2014. L'année 2015 a renoué avec une nette reprise des conversions. Alors que 2015 a été marqué par un nombre conséquent de conversions en bovin viande.

### Productions animales conduites en bio en Pays de la Loire en 2015

(Effectifs ou m <sup>2</sup> )	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair (m <sup>2</sup> )	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
<b>bio et conversion</b>	24 369	26 387	129 685	746 120	2 556	6 852	15 144
<b>Total</b>	441 846	527 721	5 256 000*	5 744 000	130 000	103 387	85 460
<b>Part bio</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,0%</b>	<b>2,5%</b>	<b>13,0%</b>	<b>2,0%</b>	<b>6,6%</b>	<b>17,7%</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

\*Données RA 2010

Source : ORAB et Agreste

Une large diversité de productions est conduite en bio, reflet de la richesse agricole régionale. Les Pays de la Loire sont une grande région de production bovine sans oublier les productions porcines et avicoles (premier rang

national). Ces productions bio représentent toutefois une part encore assez faible de la production régionale. En poules pondeuses bio, la région se place derrière la Bretagne et les effectifs bio représentent 13 % des poules pondeuses

ligériennes. En production ovine, ce sont plus de 17 % des brebis qui sont conduites en bio. Dans ces deux productions, l'agriculture biologique s'est fait une réelle place en Pays de la Loire.

### Productions végétales conduites en bio en Pays de la Loire en 2015

(ha)	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
<b>bio et conversion</b>	28 067	1 621	650	1 008	2 972	90 978
<b>Total</b>	840 310	10 264	2 377	8 552	32 795	1 168 168
<b>Part bio</b>	<b>3,3%</b>	<b>15,8%</b>	<b>27,4%</b>	<b>11,8%</b>	<b>9,1%</b>	<b>7,8%</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : ORAB et Agreste

Plus de 70 % de la sole bio sont des surfaces fourragères et les grandes cultures recouvrent 22 % de la SAU. La présence notoire du végétal spécialisé confère à la région une place prépondérante dans le secteur. La production de légumes bio est particulièrement développée avec de nombreuses conversions à noter ces dernières années : 27 % des surfaces en légumes secs et 16 % des surfaces en légumes frais sont conduits en bio. Entre 2009 et 2015, les surfaces en

légumes bio ont progressé de 150 %. Les surfaces viticoles et en fruits bio ont été multipliées par deux.

La vente en circuit court est très répandue chez les agriculteurs bio : la moitié des exploitations commercialisent en partie leur production par cette voie. Elle est particulièrement pratiquée en végétal spécialisé mais aussi dans les productions qui sont en cours de structuration de filière (ovins et caprins).

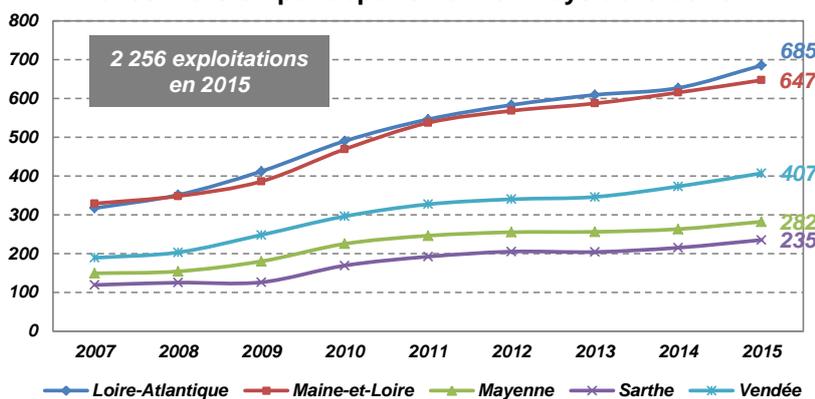
20 % des exploitations bio ligériennes transforment une partie de leur production à la ferme. Cette activité est fréquemment présente en exploitations viticoles et arboricoles. La fabrication de farine ou de pain, de fromages ou autres produits laitiers peuvent être également accomplis à la ferme.

En termes d'emplois, les exploitations bio emploient 9,6 % des ETP agricoles de la région .



## Spécificités départementales

Evolution du nombre d'exploitations en bio et conversion par département en Pays de la Loire

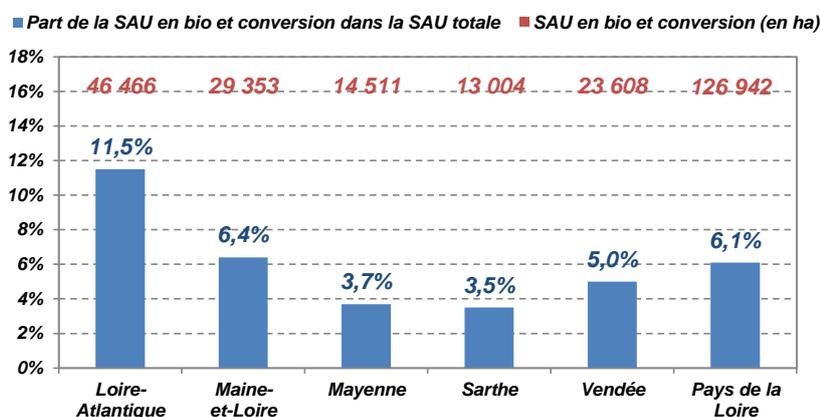


PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : ORAB

Depuis 2009, tous les départements ligériens ont connu un accroissement du nombre d'exploitations en bio et en conversion, particulièrement prononcé en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements rassemblent 60 % des exploitations en bio et en conversion de la région et une part similaire de la SAU en 2015.

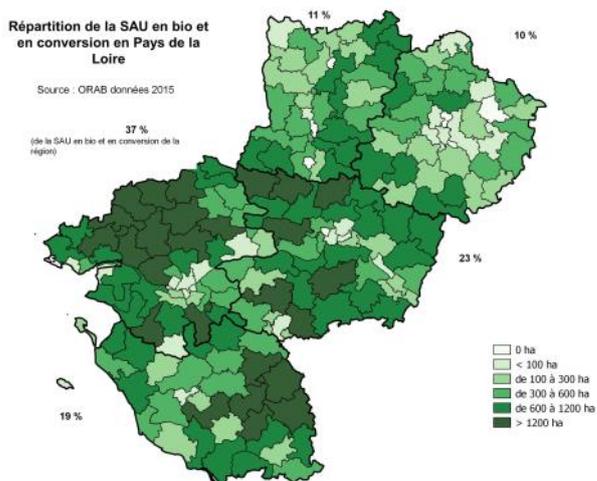
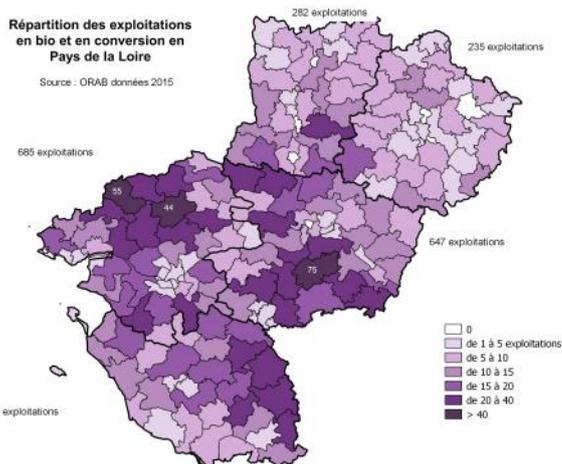
SAU cultivée en mode de production biologique par département en Pays de la Loire en 2015



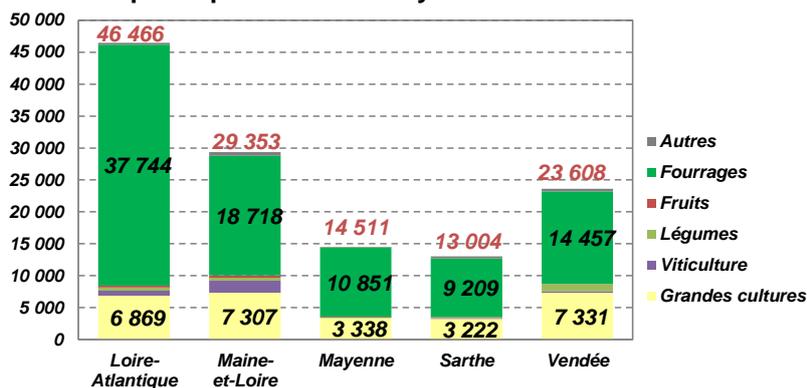
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : ORAB

Des disparités sont à noter quant au développement de l'agriculture biologique dans les départements ligériens. La Loire-Atlantique fait figure de leader avec 11,5 % de sa SAU en bio. Celle-ci atteint presque 46 500 ha en 2015. Elle est suivie par le Maine-et-Loire dont la SAU en bio et en conversion est proche de 29 500 ha. La Vendée compte 23 600 ha soit 5 % de sa SAU en bio et en conversion. En Mayenne et en Sarthe, l'agriculture biologique représente respectivement 3,7 % et 3,5 % de la SAU, en deçà de la moyenne nationale.



**Utilisation des surfaces en bio et conversion par département en Pays de la Loire en 2015**



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : ORAB

A l'intérieur même des départements, il existe de fortes hétérogénéités. On distingue quatre grandes zones à fort développement :

- le Pays de Redon et les plateaux boisés nantais (44),
- le Choletais et le Saumurois (49),
- le Haut Bocage et l'est du Bas Bocage vendéen (85),
- la zone bocagère du Segréen (49) et le sud-est mayennais (53).

Des zones comme le Pays de Retz (44) consolident leur émergence. Les zones à fort dynamisme bio s'amplifient.

A l'inverse, le nord de la Mayenne et l'est de la Sarthe comptent peu d'exploitations en agriculture biologique.

72 % des surfaces en bio et conversion ligériennes sont des surfaces fourragères. Ce pourcentage atteint 81 % en Loire-Atlantique, marquée par sa forte orientation bovine.

Le Maine-et-Loire se distingue par l'importance du végétal spécialisé (10 % de la sole bio). Les grandes cultures sont particulièrement présentes en Vendée (31 % de la SAU bio). On y souligne également une présence notable de légumes (surtout légumes secs) qui représentent 5 % des surfaces.

A noter pour la Sarthe, le quart de ses surfaces bio sont orientées en grandes cultures et pour la Mayenne, 75 % de sa SAU sont des surfaces fourragères.



## Les signes de qualité

La région Pays de la Loire est la principale région française de production de produits de qualité avec plus de 5 900 exploitations engagées, 4 275 hors agriculture biologique en 2010. Trois signes français (Label Rouge, AOC et agriculture biologique) et deux signes européens (AOP et IGP) sont officiellement reconnus. L'agriculture biologique est traitée dans la partie qui lui est dédiée.



Il s'agit d'un label garantissant la qualité supérieure d'un produit. La région Pays de la Loire est la première région française en produits Label.

Près de 2 500 exploitations sont engagées dans un des 110 cahiers des charges Label Rouge de la région. Les produits concernés sont par exemple la volaille, les œufs, le bœuf fermier, l'agneau, la moquette...



L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit qui tire sa typicité et son authenticité de son origine géographique, de son terroir. Près de 2 000 exploitations agricoles sont concernées dans la région Pays de la Loire au travers une trentaine dont la majorité en vins, une en fabrication beurre et une en viande bovine (Maine-Anjou). La vigne en AOC s'étend sur 31 000 ha. En 2009, un nouveau produit : le pommeau du Maine a été reconnu comme AOC.



L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne. Elles sont au nombre de deux en Pays de la Loire. Il s'agit du beurre Charentes Poitou et de la Viande Maine Anjou.



L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont au moins une des étapes de production ou de fabrication a lieu dans une zone géographique bien déterminée. Ce nom géographique est protégé au niveau européen. Une vingtaine d'IGP sont reconnues en Pays de la Loire dont la majorité en volailles ainsi que par exemple le Bœuf du Maine, le Bœuf de Vendée ou la mâche nantaise. Cela place la région dans le trio de tête des régions européennes détenant ce signe de qualité.

### Exploitations produisant sous signe officiel de qualité (SOQ) en 2010

	Nombre d'exploitations
AOC-AOP non viticole	320
AOC-AOP viticole	1 615
IGP non viticole	150
IGP viticole	780
Label rouge	2 480
<b>Total produisant au moins un SOQ hors agriculture biologique</b>	<b>4 275</b>

NB : Certaines exploitations combinent plusieurs SOQ

Source : Agreste



## Les circuits courts dans les exploitations

Les circuits courts se caractérisent par leur grande diversité : transformation ou non à la ferme, type de produits, modes de commercialisation, importance de l'activité dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. On désigne généralement par circuits courts les modes de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cela recouvre donc :

- la vente directe du producteur au

consommateur : à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteur, en AMAP...

- la vente indirecte, via un intermédiaire qui peut être un commerçant détaillant, une GMS, un restaurant commercial ou collectif etc.

Selon le dernier recensement agricole, 5 300 exploitations (soit 15 % des exploitations ligériennes) pratiquent la vente en circuits courts dans les Pays de la Loire. Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont les deux départements où cette activité

est la plus développée du fait de l'importance de la viticulture et de la présence de grands bassins de consommation (agglomération de Nantes, Saint-Nazaire, Angers).

Les circuits courts sont très répandus dans le secteur bio : 48 % des exploitations bio ligériennes pratiquent ce mode de commercialisation et 20 % ont un atelier de transformation à la ferme<sup>1</sup>.

Nombre d'exploitations ligériennes commercialisant en circuits courts par département en 2010						
	44	49	53	72	85	PdL
Exploitations vendant en circuits courts	1 582	1 805	431	602	881	5 301
% d'exploitations vendant en circuits courts	25%	22%	5%	11%	14%	15%
<b>Hors viticulture :</b>						
% d'exploitations vendant en circuits courts	1 071	1 074	431	566	837	3 979

Source : Agreste, RA 2010

## Les circuits courts selon le type de production

Vente en circuits courts selon le type de production		
	Exploitations vendant en circuits courts	% d'exploitations de la filière vendant en circuits courts
Produits animaux <sup>(1)</sup>	1 980	9%
Vin	1 322	58%
Légumes	706	43% <sup>(2)</sup>
Oufs et volailles	459	7%
Fruits	338	38% <sup>(3)</sup>
Produits laitiers	267	2%
Miel	137	42% <sup>(4)</sup>
Autres produits	629	-

<sup>(1)</sup> autre que lait, œuf et volailles

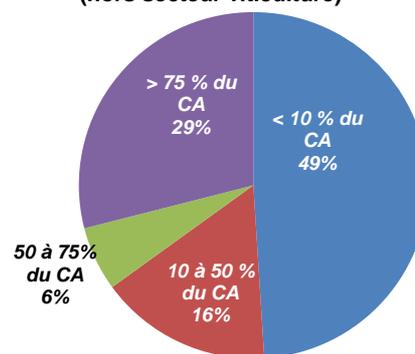
<sup>(2)</sup> des surfaces en légumes hors pommes de terre

<sup>(3)</sup> des surfaces en fruits

<sup>(4)</sup> des ruches

Source : Agreste, RA 2010

Répartition des exploitations vendant en circuits courts selon la part du CA total de l'exploitation générée par ce type de vente (hors secteur viticulture)



Source : Agreste, RA 2010

La viande (bœuf, porcs, agneau...) et le vin sont les produits phares de la vente en circuits courts dans la région. Mais la part d'exploitations pratiquant ce type de commercialisation est très variable entre les productions : importante en vin (58 % des

exploitations concernées), légumes et fruits, elle est inférieure à 10 % dans le secteur de l'élevage, largement dominé par les filières longues en Pays de la Loire.

Hors viticulture, 35 % des exploitations en circuits courts

génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires par ce type de vente. Il existe un effet « taille d'exploitation » important : plus l'exploitation est grande et moins la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires est élevé.

<sup>1</sup> Source : Observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire, données 2015

## Les circuits courts : un secteur en pleine évolution

Près de huit français sur dix (77 %) disent chercher plus qu'il y a cinq ans l'origine d'un produit alimentaire avant de l'acheter. Pour 46 % d'entre eux, l'achat directement auprès du producteur apparaît comme un gage de réassurance<sup>1</sup>. De leur côté, les collectivités travaillent à relocaliser l'approvisionnement de leurs établissements de restauration collective. Le marché est donc porteur.

Côté offre, les circuits courts attirent un nombre croissant d'agriculteurs. 43 % des candidats à l'installation reçus dans les PAIT en 2016 avaient un projet de vente en circuits courts. Selon les départements, de 6 à 26 % des installations aidées comportent un volet « circuits courts » (avec une dynamique particulièrement forte en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire).

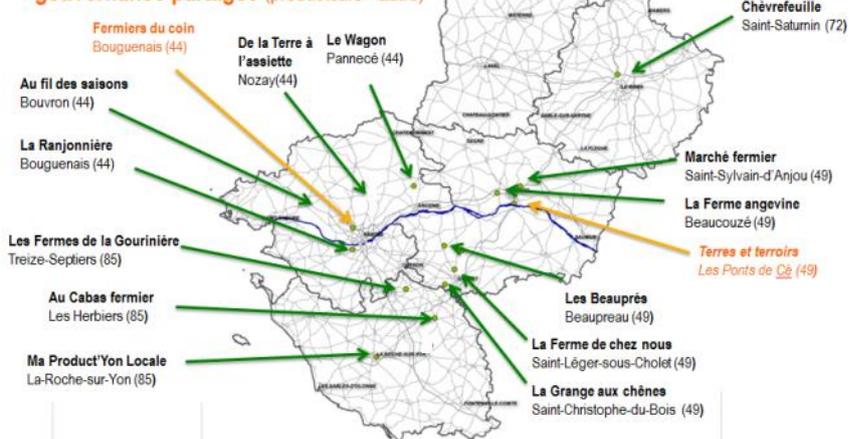
Enfin, les modes de commercialisation se

### Les points de vente collectifs en Pays de la Loire (mars 2016)

#### Magasins physiques avec :

- **gouvernance par un collectif de producteurs**

- **gouvernance partagée (producteurs + autre)**



diversifient, notamment pour répondre à l'enjeu du regroupement de l'offre de produits. En 2016 en Pays de la Loire, on compte 13 points de vente collectifs (voir carte). La vente en ligne se développe et permet de nouveaux modes de distribution (drive fermier). Enfin, l'arrivée d'acteurs privés sur le créneau porteur du « circuit court » contribue aussi à la diversification des circuits de vente (magasin de producteurs avec gouvernance partagée, La Ruche qui dit oui ... etc.).

<sup>1</sup> Sondage IPSOS pour Bienvenue à la ferme 2014



## L'agritourisme et l'oenotourisme

L'agritourisme constitue à la fois un facteur de valorisation du territoire et un moyen pour les agriculteurs de diversifier leur revenu. Ce concept recouvre différents types de prestations d'accueil sur les fermes :

- hébergement en gîtes, chambres d'hôtes ou campings. Selon le RA de 2010, 338 exploitations ligériennes proposent de l'hébergement touristique<sup>1</sup>,
- loisirs : visites découverte des productions agricoles,

activités équestres, animations diverses (ateliers cuisine, journée vendange, labyrinthe de maïs...), location de salles...

- accueil de scolaires sur des fermes pédagogiques,
- restauration (ferme auberge, goûters à la ferme...).

Sans être véritablement une activité touristique, la vente directe de produits de la ferme et de vin constitue par ailleurs un volet important de la mise en tourisme des territoires.

Compte tenu de la diversité des activités, de la frontière parfois floue avec l'activité agricole (vente directe), il est difficile d'établir un recensement précis du nombre d'agriculteurs impliqués dans l'agritourisme en Pays de la Loire, en dehors des activités d'hébergement. Bien que non exhaustif, l'activité des réseaux spécialisés sur ce secteur apporte un éclairage sur l'agritourisme ligérien.

## Les réseaux généralistes : Bienvenue à la ferme et Accueil Paysan

Bienvenue à la ferme réseau des Chambres d'agriculture rassemble exclusivement des agriculteurs en activité. Il

compte 260 adhérents en Pays de la Loire.

Accueil Paysan compte 63 adhérents : si la majorité est

agriculteur mais le réseau est également ouvert à des ruraux non agriculteurs.

Nombre d'exploitations ligériennes agréées par type de prestation en 2016

	Hébergement et accueil camping car	Loisirs, fermes pédagogiques	Fermes auberges	Produits de la ferme
 <b>Bienvenue à la ferme</b>	72	46	5	196
 <b>Accueil Paysan*</b>	36	12	0	21

\*seuls les adhérents agriculteurs sont comptabilisés dans ce tableau

## Les démarches oenotouristiques

Elles sont coordonnées par l'interprofession des vins de Loire, Interloire et concernent le Maine-et-Loire, la Loire-

Atlantique et la Sarthe. Dans ce secteur également, les acteurs se fédèrent pour professionnaliser l'offre et

mutualiser les moyens de promotion autour de deux démarches phares.

<sup>1</sup> Source : DRAAF Pays de la Loire



Le label **Vignoble et découverte** est attribué par les ministres chargés du tourisme et de l'agriculture, après recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme. Ce label distingue les destinations proposant une offre complète et de qualité pour du court séjour sur la thématique du vignoble. Dans les Pays de la Loire, cinq destinations sont labellisées : Muscadet Loire Océan, Angers Loire Valley, Vallée du Layon, Saumur Val de Loire et Vallée du Loir.



La charte **Caves touristiques du vignoble de Loire**, gérée par Interloire est une démarche de qualité d'accueil en cave destinée à valoriser une offre touristique viticole de qualité (avec un niveau « excellence » distinguant les meilleures prestations). 177 domaines viticoles adhèrent aujourd'hui à cette démarche en Pays de la Loire dont 28 sont labellisées « cave d'excellence »

<b>Développement de la démarche Caves touristiques Vignoble de Loire en Pays de la Loire (hors coopératives)</b>			
	<b>Vignoble nantais</b>	<b>Anjou-Saumur</b>	<b>Sarthe (Vallée du Loir)</b>
<b>Domaines « labellisés »</b>	61	111	5
<b>Domaines « Caves d'excellence »</b>	13	14	1



## Sont comptabilisés comme exploitation agricole

- Maraîchage, floriculture, horticulture
- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"
- Viticulture
- Autres cultures spécialisées
- Elevages bovins lait
- Elevages bovins viande
- Elevages bovins mixte
- Elevages ovins, caprins
- Elevages porcins
- Elevages de chevaux
- Autres élevages de gros animaux
- Elevage de volailles, lapins
- Autres élevages de petits animaux
- Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage





**Chambre d'agriculture de Mayenne**

Rue Albert-Einstein-Parc Technopole  
 BP 36135  
 53061 LAVAL Cedex 9  
 Tél. : 02 43 67 37 00  
 accueil@mayenne.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de Sarthe**

15 rue Jean-Grémillon  
 CS 21312  
 72013 LE MANS Cedex 2  
 Tél. : 02 43 29 24 24  
 accueil@sarthe.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique**

Rue Adolphe-Bobierre  
 La Géraudière  
 44939 NANTES Cedex 9  
 Tél. : 02 53 46 60 00  
 accueil@loire-atlantique.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire**

14 avenue Jean-Joxé  
 CS 80646  
 49006 ANGERS Cedex 01  
 Tél. : 02 41 96 75 00  
 accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de Vendée**

Boulevard Réaumur  
 85013 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tél. : 02 51 36 82 22  
 accueil@vendee.chambagri.fr

Panorama réalisé par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire à partir de données MSA et Agreste - SRISE DRAAF PdL, traitées par le PEP CAS PdL.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

**Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire**

9 rue André-Brouard  
 CS 70510  
 49105 ANGERS Cedex 02  
 Tél. : 02 41 18 60 00  
 accueil@pl.chambagri.fr  
<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr>